

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES : 1ER AU 7 OCTOBRE 2011

La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Panama City commence aujourd'hui et se poursuivra jusqu'au 7 octobre 2011. La Conférence comprendra la troisième partie de la 16e session du Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements des Parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG - KP 16) et la troisième partie e la quatorzième session du groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention (AWG-LCA)

Les travaux de l'AWG-KP et de l'AWG-LCA se poursuivront sur la base des ordres du jour adoptés lors de la Conférence des Nations sur les changements climatiques de Bangkok, organisée du 3 au 8 avril 2011, tandis que ceux de l'AWG-KP se dérouleront dans un groupe de contact sur les nouveaux engagements des Parties visées à l'Annexe I dans le cadre du Protocole de Kyoto, et dans les sous-groupes sur les questions spécifiques.

L'AWG-LCA examinera tous les points de l'ordre du jour au sein des groupes informels dans le cadre du groupe de contact, sur la base des recommandations formulées de la session de juin à Bonn, demandant de focaliser sur le travail de fond afin de faciliter les progrès sur les questions techniques.

BREF HISTORIQUE DE LA CCNUCC ET DU PROTOCOLE DE KYOTO

La réponse politique internationale aux changements climatiques a commencé par l'adoption, en 1992, de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui définit un cadre d'action visant à stabiliser les concentrations atmosphériques des gaz à effet de serre, afin d'éviter «des interférences anthropiques dangereuses» avec le système climatique. La CCNUCC est entrée en vigueur le 21 mars 1994 et compte actuellement 195 parties.

En décembre 1997, les délégués à la troisième session de la Conférence des Parties (CdP) qui s'est tenue à Kyoto, au Japon, ont convenu d'un protocole à la CCNUCC, engageant les pays industrialisés et les pays en transition vers une économie de marché, à concrétiser des objectifs de réduction des émissions. Ces pays, connus comme étant les parties visées à l'Annexe I de la CCNUCC, ont accepté de réduire, entre 2008-2012 (première période d'engagement), leurs émissions globales de six gaz à effet de serre d'une moyenne de 5,2%, par rapport à leurs niveaux de 1990, les chiffres particuliers variant d'un pays à l'autre. Le Protocole de Kyoto est entré en vigueur le 16 février 2005 et compte aujourd'hui 193 parties.

À la fin de 2005, les premières mesures ont été prises pour examiner les questions à long terme. La première session de la Conférence des parties siégeant en tant que Réunion des parties au Protocole de Kyoto (CdP/RdP 1) qui s'est tenue à Montréal, au Canada, a décidé de créer l'AWG-KP sur la base de l'Article 3.9 du Protocole qui donne mandat d'examiner les nouveaux

engagements des parties visées à l'Annexe I, au moins sept ans avant la fin de la première période d'engagement. La CdP 11 a décidé d'examiner la coopération à long terme au titre de la Convention, à travers une série de quatre ateliers connue sous l'appellation de «Dialogue de la Convention», qui s'est poursuivi jusqu'à la CdP 13.

FEUILLE DE ROUTE DE BALI: La CdP 13 et la CdP/RdP 3 ont eu lieu en décembre 2007 à Bali, en Indonésie. Les négociations y ont abouti à l'adoption du Plan d'action de Bali (PAB). Les parties y ont établi l'AWG-LCA avec pour mandat de se concentrer sur les principaux éléments de la coopération à long terme identifiés au cours du Dialogue de la Convention, à savoir: l'atténuation, l'adaptation, le financement et la technologie et une vision commune pour une action concertée à long terme. La Conférence de Bali a également abouti à un accord sur la Feuille de Route de Bali, basée sur deux «pistes» de négociations au titre de la Convention et du Protocole, et a fixé une date butoir pour la conclusion des négociations, la CdP 15 et la CdP/RdP 5 à Copenhague, au Danemark, en décembre 2009.

CONFÉRENCE DE COPENHAGUE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Copenhague, au Danemark, s'est déroulée du 7 au 19 décembre 2009 et englobait la CdP 15 et la CdP/RdP 5, les 31e sessions du SBI et du SBSTA, ainsi que l'AWG-KP 10 et l'AWG-LCA 8. Plus de 110 dirigeants du monde ont pris part au segment conjoint de haut niveau de la CdP et de la CdP/RdP, tenu du 16 au 18 décembre.

La conférence a été marquée par des disputes sur la transparence et le processus. Au cours de la réunion de haut niveau, des négociations non officielles ont eu lieu dans un groupe constitué des économies majeures et des représentants des groupes régionaux et autres groupes de négociations. Tard dans la soirée du 18 décembre, les pourparlers ont abouti à un accord politique, «l'Accord de Copenhague», qui a ensuite été présenté à la plénière de la CdP pour adoption. Au cours des 13 heures qui ont suivi, les délégués ont longuement débattu de l'Accord. Bon nombre d'entre eux ont soutenu son adoption en guise de première étape vers la sécurisation d'un «meilleur» accord dans le futur. Cependant, certains pays en développement se sont opposés à l'Accord qui selon eux, a été produit par un processus de négociations «non transparent» et «non démocratique». En fin de compte, la CdP a convenu de «prendre note» de l'Accord de Copenhague. Cet accord a mis en place un processus permettant aux parties de signifier leur appui à l'Accord et, au cours de 2010, plus de 140 pays ont manifesté leur appui. Plus de 80 pays ont également fourni des informations sur leurs objectifs de réduction des émissions et autres mesures d'atténuation.

Le dernier jour de la Conférence de Copenhague sur les changements climatiques, la CdP et la CdP/RdP ont également décidé de proroger les mandats de l'AWG-LCA et de l'AWG-KP, en leur demandant de présenter leurs résultats respectifs à la CdP 16 et à la CdP/RdP 6.

CONFÉRENCE DE CANCUN SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: A la suite de quatre réunions préparatoires tenues en 2010, la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Cancun, au Mexique, a eu lieu du 29 novembre au 11 décembre 2010. A la fin de la conférence, les parties ont finalisé les Accords de Cancun qui englobent des décisions au titre des deux pistes de négociations.

Dans le cadre de la piste de négociations de la Convention, la Décision 1/CP.16 a reconnu la nécessité de réductions importantes des émissions mondiales pour atteindre l'objectif de 2°C. Les parties ont également convenu de considérer le renforcement de l'objectif mondial à long terme lors d'une révision d'ici 2015, y compris en ce qui concerne l'objectif de 1,5°C. Elles ont pris note des objectifs de réduction des émissions et des mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN) communiqués par les pays développés et les pays en développement respectivement (FCCC/SB/2011/INF.1 Rev.1 et FCCC/AWGLCA/2011/INF.1, tous publiés après Cancun), et convenu d'en discuter lors des ateliers en 2011. La Décision 1/CP.16 a également abordé d'autres aspects de l'atténuation, tels que le système mesurable, notifiable et vérifiable (MVR); et la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement; et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement (REDD+).

Les parties ont par ailleurs convenu d'établir plusieurs nouvelles institutions et processus, notamment: le Cadre pour l'adaptation et le Comité sur l'adaptation établis à Cancun, ainsi que le Mécanisme de la technologie qui comprend le Comité exécutif des technologies (CET) et le Centre et le Réseau des Technologies climatiques (CRTC). Pour ce qui est du financement, la décision 1/CP.16 a créé un Fonds vert pour le climat, qui a été désigné comme nouvelle entité opérationnelle du mécanisme financier de la Convention et qui sera dirigé par un Conseil de 24 membres. Les parties ont par ailleurs convenu de mettre en place un Comité de transition chargé de la conception détaillée du Fonds, et ont établi un Comité permanent pour prêter main forte à la CdP concernant le mécanisme financier. Les parties ont également pris note de l'engagement des pays développés à fournir 30 milliards \$ US pour le financement de démarrage rapide en 2010-2012, et de mobiliser conjointement 100 milliards \$ US par an d'ici 2020.

Dans le cadre de la piste de négociations du Protocole, la Décision 1/CMP.6 comprenait un accord stipulant que les travaux de l'AWG-KP devront être achevés et les résultats soumis pour adoption par la CdP/RdP dans les meilleurs délais et suffisamment tôt, afin d'éviter tout décalage entre la première et la deuxième périodes d'engagement. La CdP/RdP a demandé instantamment aux pays de l'Annexe I d'élever le niveau d'ambition de leurs objectifs de réduction des émissions, afin de permettre la réalisation des réductions des émissions globales conformes à l'échelle établie dans le Quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Les parties ont adopté la Décision 2/CMP.6 sur l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCATF).

Les mandats des deux groupes de travail spéciaux ont également été prorogés jusqu'à la prochaine Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques prévue à Durban, en Afrique du Sud, du 28 novembre au 9 décembre 2011.

POURPARLERS DE L'ONU SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES A BANGKOK: Après Cancun, les deux groupes de travail spéciaux ont repris leurs travaux à Bangkok du 3 au 8 avril 2011. L'AWG-LCA a consacré la session de Bangkok à des discussions de procédure sur son ordre du jour. Au bout d'une semaine de négociations, un accord a été conclu sur l'ordre du jour qui a servi de base pour la reprise des travaux de l'AWG-LCA 14 à Bonn. Dans le cadre de l'AWG-KP, les parties se sont concentrées sur les questions de politique clés qui entravent les progrès dans cette piste de négociations du Protocole.

POURPARLERS DE L'ONU SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES A BONN : La Conférence de l'ONU sur les changements climatiques à Bonn, Allemagne, a eu lieu de 6 au 17 juin 2011. Elle comprenait les 34e sessions de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) et de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA), ainsi que les deuxièmes parties de l'AWG-LCA 14 et de l'AWG-KP 16.

Lors de sa séance plénière de clôture, le SBSTA a convenu d'examiner à sa prochaine session, le nouveau point proposé sur les impacts des changements climatiques sur l'eau et la gestion intégrée des ressources en eau dans le cadre du Programme de travail de Nairobi sur les impacts, la vulnérabilité et l'adaptation. Aucun accord n'a été conclu sur les nouveaux points proposés tels que le carbone bleu et les droits de la nature et l'intégrité des écosystèmes, et un programme de travail sur l'agriculture.

Dans le cadre du SBI, les travaux ont démarré sur les plans nationaux d'adaptation et les pertes et dommages dont l'examen avait été requis par les Accords de Cancun, le point de l'ordre du jour sur le MRV est resté en suspens. Les nouveaux points de l'ordre du jour relatifs aux impacts de la mise en œuvre des mesures de riposte figuraient également en bonne place dans les débats sur l'ordre du jour. En fin de compte, les présidents de SBI et de SBSTA ont convoqué un forum sur l'impact de la mise en œuvre des mesures de riposte, organisé comme un groupe de contact.

L'AWG-P a mis l'accent sur les questions de politique en suspens et les conditions établies par différents pays de l'Annexe I concernant la prise de nouveaux engagements au cours de la deuxième période d'engagement. En dépit de l'opposition initiale des pays en développement, les parties ont également travaillé sur les questions techniques, y compris l'UTCATF, les mécanismes de flexibilité et les questions méthodologiques. Les progrès accomplis ont été reflétés dans une proposition révisée du président de l'AWG-KP (FCCC/KP/AWG/2011/CRP.1).

Dans le cadre de l'AWG-LCA, le travail de fond a démarré sur la base de la Décision 1/CP.16. Les parties ont travaillé au sein d'un seul groupe de contact et des groupes informels sur l'adaptation, le financement, le renforcement des capacités, la vision commune, l'examen de l'objectif global à long terme, les options juridiques et les questions diverses relatives à l'atténuation. Les parties ont convenu que les notes élaborées par les modérateurs des groupes informels de l'AWG-LCA seraient reportées à la troisième partie de l'AWG-LCA 14. Alors que des progrès ont été accomplis sur certaines questions, bon nombre ont eu le sentiment que les résultats ont été relativement modestes et qu'il reste encore beaucoup de travail à faire avant la CdP 17 à Durban, Afrique du Sud.

FAITS MARQUANTS DE L'INTERSESSION

PREMIÈRE REUNION DU CET: La première réunion du CET a eu lieu du 1er au 3 septembre 2011 à Bonn, Allemagne. Les discussions ont porté essentiellement sur la manière dont le CET fournira les aperçus des besoins technologiques, l'évaluation des politiques et des questions techniques relatives au développement et au transfert de technologie, la vision commune, le partage des informations relatives aux technologies nouvelles et novatrices, et procédera pour amener les parties prenantes à créer une dynamique pour le mécanisme de technologie.

TROISIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE TRANSITION POUR LA CONCEPTION DU FONDS VERT POUR LE CLIMAT : Cette réunion du Comité de transition pour la conception du Fonds vert pour le climat s'est déroulée du 11 au 13 septembre 2011 à Genève, en Suisse. La réunion était précédée par un groupe de travail sur le rôle du FVC dans la promotion du changement transformationnel, l'implication de la société civile et l'utilisation du secteur privé. La réunion a abouti à un vaste consensus sur l'importance de l'engagement du secteur privé et une bonne compréhension de la manière dont le FVC fonctionnera.

FORUM DES ÉCONOMIES MAJEURES SUR L'ÉNERGIE (MEF) ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: La 12e réunion du MEF a eu lieu les 16 et 17 septembre 2011 à Washington, DC. La réunion a rassemblé les représentants de 17 économies majeures développées et en développement, ainsi que les représentants de la Colombie, Nouvelle Zélande, Singapour et Espagne, et avait pour objectif l'examen de la voie à suivre concernant les changements climatiques, et les partenariats et accords régionaux sur l'énergie propre et le climat. Les discussions ont porté essentiellement sur le financement pour les pays en développement et sur d'autres aspects des Accords de Cancun.

LES FAITS MARQUANTS DE L'AWG-LCA 14 ET DE L'AWG-KP 16: SAMEDI 1 OCTOBRE 2011

La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques a repris ses travaux samedi matin à Panama City avec deux plénières d'ouverture: la plénière d'ouverture de la troisième partie de la 16^e session du Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements des parties visées à l'Annexe I, au titre du Protocole de Kyoto (AWG-KP), et la plénière d'ouverture de la 14^e session du Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme, au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Dans l'après-midi, le groupe de contact de l'AWG-LCA et le groupe de contact de l'AWG-KP sur les nouveaux engagements des parties visées à l'Annexe I se sont réunis. Des groupes informels dans le cadre de l'AWG-LCA ont travaillé sur le transfert de technologie et sur l'Examen.

CÉRÉMONIE DE BIENVENUE

Ouvrant la session, le Secrétaire exécutif de la CCNUCC, Christiana Figueres, a demandé aux parties de résoudre à Panama, les divergences qui persistent, afin de faciliter un accord à Durban. Elle a mis en exergue les progrès accomplis sur la conception du Fonds vert pour le climat (FVC) et sur le Comité exécutif de la technologie (CET), mais a souligné la nécessité des progrès sur le suivi, la notification et la vérification (MRV), ainsi que sur l'Examen. Figueres a relevé le peu de temps encore disponible pour les négociations dans le cadre du Protocole de Kyoto et a déclaré que Durban devra examiner les nouveaux engagements des pays développés au titre du Protocole, ainsi que l'évolution du cadre d'atténuation pour les pays développés et les pays en développement, au titre de la Convention.

Roberto Henríquez, Ministre des Affaires étrangères du Panama, a souhaité la bienvenue aux participants, et a observé que cette réunion constitue une petite, mais significative étape, vers l'objectif global de trouver une solution aux changements climatiques. Il a souligné que la CdP 17 devra aboutir à des réalisations importantes, y compris l'adoption d'une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, et des décisions pour la réalisation des objectifs du Plan d'action de Bali (PAB).

PLÉNIÈRE D'OUVERTURE DE L'AWG-KP

QUESTIONS D'ORGANISATION: Ouvrant la session de reprise de l'AWG-KP, Adrien Macey (Nouvelle Zélande), président de l'AWG-KP, a présenté la note de scénario sur la troisième partie de la 16^e session (FCCC/KP/AWG/2011/5). Il a suggéré la reprise des cinq sous-groupes sur: les nouveaux engagements des parties visées à l'Annexe I; l'utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie (UTCATF); le mécanisme de flexibilité; les autres questions; et les conséquences potentielles. Il a indiqué que des consultations informelles se tiendront sur l'opportunité de réunir un groupe sur les questions juridiques. Les parties ont approuvé l'organisation des travaux.

Macey, président de l'AWG-KP a mis l'accent sur la nécessité de définir la nature et le contenu des règles pour la deuxième période d'engagement du Protocole de Kyoto, ainsi que son lien avec le résultat de l'AWG-LCA.

DÉCLARATIONS PRÉLIMINAIRES: L'AFRIQUE DU SUD a présenté un rapport sur les consultations informelles tenues à la veille de Durban, en mettant l'accent sur les efforts visant à assurer la transparence et l'implication de tous. À propos des principaux défis pour Durban, elle a souligné une décision sur une deuxième période d'engagement du Protocole de Kyoto qui est liée au statut juridique et à la forme du futur régime des changements climatiques. Elle a mis l'accent sur les vues exprimées lors des consultations, notamment: un mandat possible pour un processus vers un accord global juridiquement contraignant, avec des échéanciers et des étapes négociés; que l'Examen pourrait constituer un vecteur de progrès vers un accord juridiquement contraignant; et la nécessité de bâtir la confiance par le biais des règles de MRV claires.

L'Argentine, au nom du G-77/CHINE, s'est dit préoccupée par l'absence de progrès dans le cadre de l'AWG-KP, soulignant que la volonté politique constitue la clé pour l'établissement d'une deuxième période d'engagement. Il a également appelé à combler le grand fossé entre les promesses de réduction des émissions des pays développés et les exigences scientifiques, l'équité et la responsabilité historique.

La République démocratique du Congo, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a souligné que l'accord sur une deuxième période d'engagement est «absolument essentiel», et a observé que Durban doit aboutir à un résultat juridiquement contraignant dans le cadre de l'AWG-KP.

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Asheline Appleton, Joanna Dafeo, Cherrille Jackson, Eugenia Recio, et Anna Schulz. Edition numérique: Leila Mead. Version française: Hélène Kom. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: Le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique (à travers le Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales du département d'Etat américain), le gouvernement du Canada (à travers l'ACDI), le ministère danois des affaires étrangères, le ministère allemand de la coopération économique et développement (BMZ), le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature et de la sécurité nucléaire (BMU), la commission européenne (DG-ENV), et le ministère italien de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'espace maritime. Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2011, par: le ministère norvégien des affaires étrangères, le gouvernement australien, le ministère suédois de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, l'Office fédéral suisse de l'environnement (FOEN), le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES), le ministère nippon de l'économie, du commerce et de l'industrie (à travers GISPRI), le gouvernement d'Islande, et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par les gouvernements de la France, de la Région wallonne de Belgique, de la Province du Québec et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF et IEPF). Le financement de la version espagnole du *Bulletin* est financée par le ministère espagnole de l'environnement et des affaires rurales et marines. Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA. L'équipe du ENB couvrant les Pourparlers sur le changement climatique - octobre 2011 est joignable par courriel à <anna@iisd.org>. 代表団の友

La Pologne, au nom de l'UNION EUROPÉENNE (UE), a réitéré leur volonté à considérer une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto. Il a souligné la nécessité de préserver à Durban, l'approche basée sur les règles multilatérales.

L'Australie, au nom du GROUPE DE COORDINATION, a souligné la nécessité de conclure à Durban, un accord ambitieux susceptible d'améliorer les ambitions au fil du temps. Elle a déclaré que le Protocole de Kyoto seul ne peut pas résoudre la question des changements climatiques, et a souligné la nécessité d'un accord global qui inclut tous les grands émetteurs.

La Gambie, au nom des PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA), a mis en relief la nécessité de résoudre les questions en suspens, afin de permettre l'adoption d'une deuxième période d'engagement. Il a également souligné la nécessité de veiller à éviter tout décalage entre la première période d'engagement et les périodes d'engagement à venir.

Monaco, au nom du GROUPE POUR L'INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE (GIE), a souligné l'importance des progrès sur les questions techniques telles que l'UTCATF, la traduction des promesses de réduction des émissions en objectifs quantifiés de limitation et de réduction des émissions (QERLO), le report des surplus d'unités de quantités attribuées (UQA) et les mécanismes de flexibilité.

Soulignant que Durban devra aboutir à une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, la Grenade, au nom de l'ALLIANCE DES PETITS ÉTATS INSULAIRES (AOSIS), a appelé à l'amélioration de l'efficacité du Protocole de Kyoto par l'élimination des échappatoires, et a demandé d'assurer sa continuité en adoptant à Durban, un amendement qui sera appliqué provisoirement en attendant son entrée en vigueur.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée, au nom de la COALITION DES NATIONS DE RAINFOREST, a plaidé pour des règles sur l'UTCATF qui permettent d'assurer une comptabilité précise sur les terres, et des limites dans l'utilisation des surplus d'UQA. Elle a souligné le rôle possible de REDD+ pour compléter les efforts nationaux d'atténuation des pays développés, et pour soutenir les efforts des pays en développement dans le domaine de la gestion durable des forêts.

L'Égypte, au nom du GROUPE ARABE, a déclaré qu'une deuxième période d'engagement au titre de l'AWG-KP est «fondamentale», et a réitéré que toutes tentatives visant à empêcher un accord seront préjudiciables aux pays en développement.

La Bolivie, au nom de l'ALLIANCE BOLIVARIENNE POUR LES PEUPLES DE NOTRE AMÉRIQUE (ALBA), s'est opposée à la formation d'un sous-groupe sur les questions juridiques, car cela pourrait conduire à un «vide juridique», en donnant à certains pays, la possibilité de se retirer des accords à venir.

Samoa, au nom du DIALOGUE DE CARTAGÈNE, a souligné la nécessité pour la réunion de Panama, de livrer un travail technique sérieux sur les principaux éléments de l'ensemble des décisions de Cancun et d'un dialogue «candide» sur l'avenir du Protocole de Kyoto et sur un accord juridiquement contraignant.

L'Association internationale pour l'échange de droits d'émission (IETA), au nom de BUSINESS AND INDUSTRY, a souligné le succès du Mécanisme de développement propre (MDP), déclarant qu'il ne faudrait pas abandonner ce Mécanisme à la déchéance uniquement pour des raisons politiques.

Climate Action Network, au nom des ONG DE L'ENVIRONNEMENT (ONGE), a appelé les parties à éliminer les failles susceptibles de compromettre les réductions des émissions, telles que l'UTCATF, et à assurer la comparabilité des engagements de réduction des émissions de l'Annexe I.

La Pan-African Climate Justice Alliance, au nom des ONGE, a déploré le refus de certains pays visés à l'Annexe I, d'inscrire leurs objectifs pour la deuxième période d'engagement, soulignant que les promesses et le cadre d'examen ne peuvent pas remplacer le Protocole de Kyoto.

La Fundación para la Promoción del Conocimiento Indígena, au nom des peuples autochtones, a appelé à des initiatives sur la question des changements climatiques pour examiner la pleine participation effective des peuples autochtones, y compris le libre consentement préalable en connaissance de cause, et veiller à ce que le FVC et REDD+ respectent et soutiennent les droits des peuples autochtones.

PLÉNIÈRE D'OUVERTURE DE L'AWG-LCA

Ouvrant la reprise de la session de l'AWG-LCA 14, Daniel Reifsnnyder (E-U), président de l'AWG-LCA, a appelé les parties à œuvrer à l'élaboration d'un projet de texte de décision couvrant tous les éléments de l'AWG-LCA.

Christiana Figueres, Secrétaire exécutif de la CCNUCC, a présenté un aperçu des réunions tenues par le Comité de transition chargé de la conception du FVC, et a relevé des progrès satisfaisants. Elle a également présenté un rapport sur la première réunion du CET tenue à Bonn, Allemagne.

La BOLIVIE a parlé de l'évènement «Jour de la participation citoyenne» qui a eu lieu du 16 au 18 septembre et qui a rassemblé 3000 représentants de la Communauté andine des Nations.

Pour ce qui est du financement de démarrage rapide, Reifsnnyder, président de l'AWG-LCA, a observé qu'un certain nombre de pays ont envoyé des soumissions (UNFCCC/CP/2011/INF.1) et a indiqué aux participants qu'une séance d'information aura lieu le 3 octobre.

QUESTIONS D'ORGANISATION: Se référant à l'organisation des travaux proposée (FCCC/AWGLCA/2011/10), le président Reifsnnyder a suggéré que le travail sera repris sur tous les éléments de fond établis lors de la deuxième partie de l'AWG-LCA en juin. Il a précisé que le travail de fond identifié par les modérateurs lors de la session de Bonn comprend une partie du travail des groupes informels, et que les points énumérés ne sont pas destinés à être normatifs. Les parties ont convenu de l'organisation du travail.

DÉCLARATION D'OUVERTURE: L'Argentine, au nom du G-77/CHINE, a souligné l'engagement du groupe à la réalisation du PAB et à la recherche des solutions appropriées aux questions non résolues à Cancun. Il a appelé les parties à assurer un processus transparent et inclusif, afin de produire des textes de négociation pour Durban.

La Suisse, au nom du GIE, a souligné la nécessité de partir de Panama avec un plan clair, et avec un «texte de négociation en main».

Le Venezuela, au nom de l'ALBA, a mis l'accent sur la réalisation des objectifs du PAB et des obligations légales, sans exceptions ou conditions.

La République Démocratique du Congo, au nom du GROUPE AFRICAIN, a appelé à un résultat équilibré à Durban, basé sur la science, pour la mise en œuvre de la Convention et du Protocole

de Kyoto. Il s'est dit préoccupé par l'absence d'attention pour le Cadre d'adaptation, les sources et l'ampleur du financement, et pour les efforts d'atténuation comparables par toutes les parties visées à l'Annexe 1.

L'UE a déclaré que l'élaboration des textes des projets de décisions à Panama constitue la clé du résultat de Durban, et a appelé à œuvrer pour un cadre global juridiquement contraignant qui engage toutes les parties, y compris les grandes économies. Il a déclaré que «l'écart dans l'ambition» doit être résolu et a exhorté à l'élaboration d'un cadre de MRV solide, transparent et rigoureux. Il a ajouté que les discussions à Panama doivent être centrées sur la forme juridique, y compris les options pour Durban et une feuille de route pour atteindre l'objectif de 2°C.

L'Australie, au nom du GROUPE DE COORDINATION, a appelé à un cadre de changements climatiques global et efficace, et a souligné un ensemble d'éléments qui permettraient de progresser et d'assurer l'intégrité environnementale, notamment: la consultation internationale et l'analyse (CIA): la consultation internationale et l'examen (CIE); et le MRV. Elle a souligné, entre autres, les mesures d'atténuation ambitieuses par tous les grands émetteurs; l'application intégrale des accords de Cancun; l'élaboration d'un projet de texte de décision sur la CIE et la CIA, et les rapports biennaux.

L'Arabie saoudite, au nom du GROUPE ARABE, a souligné que l'adaptation aux changements climatiques implique à la fois l'adaptation aux impacts des changements climatiques, et l'adaptation aux impacts des mesures de riposte.

Grenade, au nom de l'AOSIS, a appelé les parties à finaliser la conception et l'opérationnalisation des fonctions essentielles des nouveaux mécanismes établis par les Accords de Cancun. Elle a souligné que l'amélioration de l'ambition d'atténuation devrait être une priorité et que les résultats de l'AWG-LCA devraient être reflétés dans un instrument juridiquement contraignant.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée, au nom de la COALITION DES NATIONS DE RAINFOREST, a proposé d'œuvrer à Durban à l'adoption d'une décision spécifique sur les options de financement pour la mise en œuvre intégrale des mesures axées sur REDD+.

Le Salvador, au nom du SYSTÈME D'INTÉGRATION DE L'AMÉRIQUE CENTRALE (SICA), a souligné la nécessité d'opérationnaliser le FVC à Durban. Il a demandé instamment d'éviter les processus parallèles qui pourraient marginaliser et exclure certaines parties de la CCNUCC.

La Gambie, au nom des PMA, a appelé à des discussions à Panama, pour poser les bases d'un résultat équilibré et juridiquement contraignant, qui s'appuie sur les mandats contenus dans les Accords de Cancun.

Le Belarus, au nom des ÉCONOMIES EN TRANSITION (EIT), a expliqué que les économies en transition rencontrent des difficultés dans leurs efforts vers une économie faible en carbone, et demande le soutien par le biais des meilleures pratiques.

GROUPES DE CONTACT ET CONSULTATIONS INFORMELLES

AWG-LCA: Au cours du groupe de contact de l'après-midi, le président de l'AWG-LCA, Reifsnnyder, a proposé, et les parties ont accepté, de poursuivre le travail de l'AWG-LCA dans un

seul groupe de contact qui se réunira périodiquement pour «faire le point sur les progrès accomplis», tandis que les groupes informels examineront les questions de fond. Il a indiqué que les groupes seront organisés ainsi qu'il suit: vision commune, modératrice: Margaret Mukahanana-Sangarwe (Zimbabwe), vice-présidente de l'AWG-LCA; atténuation par les pays développés, co modérateurs: José Alberto Fernández Garibaldi (Péru) et Karine Herzberg (Norvège); mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN), co modérateurs: Fernández Garibaldi et Herzberg; REDD+, modérateur: Antonio Gabriel La Viña (Philippines); approches sectorielles et mesures sectorielles spécifiques, modérateur: La Viña; diverses approches, y compris les possibilités d'utilisation des marchés pour améliorer le rapport coût/efficacité de, et pour stimuler les mesures d'atténuation, modérateur: Giza Gaspar (Angola); mesures de riposte, modérateur: Crispin d'Auvergne (Saint Lucia); adaptation, modérateur: Kishan Kumarsingh (Trinidad et Tobago); finances, co-modérateurs: Georg Børsting (Norvège) et Suzanty Sitorus (Indonésie); transfert de technologie, modérateur: Jukka Uosukainen (Finlande); renforcement des capacités, modérateur: Uosukainen; Examen, modératrice: Margaret Mukahanana-Sangarwe (Zimbabwe), vice-présidente de l'AWG-LCA; options juridiques, modératrice: María del Socorro Flores (Mexique); et autres questions, modérateur: Kunihiko Shimada (Japon). Le président Reifsnnyder a proposé Burhan Gafoor (Singapour) comme modérateur pour les discussions informelles sur le niveau de l'ambition (paragraphe 36-38 et 48-51 des Accords de Cancun). La Chine a préféré que la question sur l'atténuation par les pays développés et sur les mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MANN), soit examinée dans les groupes informels. Les consultations informelles se pencheront sur la manière d'avancer sur cette question. Les parties ont convenu que la première et la dernière sessions de chaque groupe informel seront ouvertes aux observateurs.

NOUVEAUX ENGAGEMENTS DES PARTIES VISÉES À L'ANNEXE I (AWG-KP): Adrien Macey (Nouvelle Zélande), président de l'AWG-KP, a ouvert le groupe de contact sur les nouveaux engagements des parties visées à l'Annexe I qui, a-t-il souligné, se concentrera sur les questions politiques et sur toutes questions transmises par les sous-groupes chargés des questions de fond. Il a suggéré d'examiner entre autres: dans quelle mesure sera-t-il possible de traduire les promesses en QERLO à Durban; comment aborder la question du niveau de l'ambition; inclure le niveau global de l'ambition, et amener les parties à passer d'un niveau bas au niveau le plus élevé de l'ambition; et comment aborder un décalage possible entre les périodes d'engagement, notamment par l'application provisoire d'un amendement.

Saint Lucia, au nom de l'AOSIS, a appelé à la traduction des promesses actuellement sur la table en QERLO, afin de permettre des progrès dans les discussions; l'amélioration de l'ambition en éliminant les failles dans le Protocole de Kyoto; l'application provisoire de «tout accord» sur une deuxième période d'engagement afin de résoudre la question de décalage; et l'examen des amendements qui en résulteraient.

L'UE a appelé à plus de clarté sur les engagements des parties, y compris sur le point de départ et sur la durée de la période d'engagement, qui sont indispensables pour déterminer les QELRO. Réaffirmant que leur position sur la deuxième période d'engagement n'a pas changé, le JAPON a souligné qu'il ne prendra pas d'engagement de réductions d'émissions dans le cadre d'une deuxième période d'engagement.

L'Australie a appelé au renforcement des règles comptables dans les deux voies de négociations des Groupes de travail spéciaux, et a mis en garde contre l'élaboration de deux séries de règles différentes. Elle a réitéré la nécessité de parvenir à un accord équilibré incluant tous les grands émetteurs, faute de quoi un écart entre les périodes d'engagement sera inévitable. Le Pérou a souligné l'importance d'une deuxième période d'engagement pour la préservation d'un système fondé sur des règles, plutôt qu'un système basé sur la promesse-et-l'examen.

La Nouvelle Zélande a réaffirmé qu'elle reste prête pour une deuxième période d'engagement dans le cadre d'un accord mondial complet qui contient des objectifs légalement contraignants de réductions d'émissions pour tous les grands émetteurs.

À propos du MDP, l'UE a expliqué que la demande pour les projets de MDP et des crédits de réduction des émissions se poursuivra en Europe, indépendamment d'une deuxième période d'engagement, et a suggéré que les discussions soient encadrées de manière plus constructive et visant la recherche d'une «continuité harmonieuse» dans le régime post-2012, plutôt que de souligner l'écart entre les périodes d'engagement.

Le Venezuela, avec le Brésil et la Bolivie, a souligné que le MDP ne peut pas fonctionner en dehors du contexte des QERLO, et par conséquent, sans une seconde période d'engagement. Le Venezuela a déclaré que le MDP a un précédent «honteux» sur les hydrochlorofluorocarbones (HCFC), qui augmentent la pollution. La Bolivie pour sa part a souligné ses expériences négatives avec des projets de MDP. Le Brésil et l'Inde ont exprimé leurs préoccupations face à la prolifération éventuelle de mécanismes bilatéraux et, avec la Chine, ont noté la valeur du MDP. Le Venezuela et le Nicaragua ont souligné que les pays ne devraient pas avoir la latitude de choisir seulement les éléments bénéfiques du processus multilatéral, tout en négligeant les éléments difficiles.

L'UE a reconnu qu'il existe des «possibilités d'amélioration» sur les crédits pour les HCFC-23 et a ajouté que ces derniers seront interdits en Europe dans un proche avenir. Il a également déclaré que la ratification d'une décision de Durban prendrait du temps, et a souligné la nécessité d'assurer la continuité. Le Japon a souligné les réalisations du MDP dans la promotion du développement durable dans les pays en développement.

Le président a déclaré que les discussions sur ces questions reprendront au cours du prochain groupe de contact.

EXAMEN (AWG-LCA): Dans le groupe informel sur l'Examen de l'objectif global à long terme, les parties ont discuté des moyens pour avancer en se basant sur les notes élaborées par le modérateur lors de la réunion de Bonn (FCCC/AWGLCA/2011/CRP.9), qui incluaient les observations des parties.

Certaines parties ont demandé que leurs observations soient mieux reflétées dans la note du modérateur, tandis que d'autres ont demandé la possibilité de fournir de nouveaux commentaires. Les parties ont convenu que le modérateur devra éliminer les répétitions, intégrer les nouvelles observations et les précédentes, et utiliser les notes révisées comme base de discussion lors de la prochaine réunion.

TRANSFERT DE TECHNOLOGIE (AWG-LCA): Le groupe informel sur le transfert de technologie s'est réuni dans l'après-midi. Trois propositions de projets de décisions des parties ont été présentées sur les éléments de la structure de gouvernance, les termes de référence du centre des technologies du climat (CTC) et les demandes aux organisations de faire des propositions pour accueillir le CTC.

Les parties ont ensuite procédé à l'examen des questions, notamment: la relation entre l'institution hôte et la CdP et le CET; les liens entre le CET et le CTC; les rôles respectifs du CTC et du réseau; et la fonction et la composition d'un groupe proposé de six membres sélectionnés pour l'examen des propositions de l'institution hôte. Les parties ont convenu que les projets de décisions seront intégrés dans un document compilé par le modérateur.

DANS LES CORRIDORS

Au moment où les délégués se rendaient à la réception de bienvenue après leur première journée au Centre des conférences de l'ATLAPA, certains semblaient optimistes sur les progrès à accomplir à cette réunion. Ils parlaient de leur volonté à œuvrer à l'élaboration du projet de texte, soulignant l'atmosphère conviviale et collaborative des rencontres informelles de l'AWG-LCA sur l'examen et la technologie. Cependant, d'autres demeuraient absolument sceptiques. Comme l'a résumé un délégué: «beaucoup trop, trop peu, et trop tard». Tandis qu'un autre opinait qu'en «évitant la politisation des questions techniques, l'on pourrait accomplir des progrès significatifs vers Durban.

Dans le cadre de l'AWG-KP, de l'avis d'un vétéran du processus, les discussions de l'après-midi sur le rôle futur et le maintien du MDP ont révélé une tension encore plus grande au sein de l'AWG-KP. «D'un côté, les pays développés cherchent la clarté dans les règles d'engagement», a-t-il déclaré, «de l'autre, les pays en développement veulent un accord sur le niveau de l'ambition». Un autre négociateur chevronné s'est dit préoccupé de voir que les négociations sur le MDP «reflètent un recul par rapport aux progrès accomplis à Bangkok et à Bonn».

Vu l'importance de cette réunion qui constitue la dernière session de négociation avant Durban, la présidence entrante sud-africaine prévoit des consultations informelles sur les principaux résultats de Panama, ainsi que la tenue d'une session interactive ciblée, où les parties seront appelées à répondre à des questions spécifiques qui seront disponibles sur le site de la CCNUCC. Le ministre sud africain est attendu lundi pour des échanges avec les délégués et pour poursuivre les consultations. Certains ont vu en cela un indicateur de l'importance que les Sud-africains accordent aux consultations préalables à Durban, et de la nature critique de cette réunion pour les progrès à accomplir et pour les résultats substantiels à ramener de Panama à Durban.

LES FAITS MARQUANTS DE L'AWG-LCA 14 ET DE L'AWG-KP 16: DIMANCHE 2 OCTOBRE 2011

La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques a poursuivi ses travaux à Panama City et les groupes informels se sont réunis tout au long de la journée. Dans la matinée, les groupes informels sur l'atténuation par les pays développés et les autres questions, y compris les groupes sur les économies en transition (EIT) et les pays aux circonstances particulières, qui se sont réunis dans le cadre de l'AWG-LCA, et il y eu une «discussion de fond» dans le groupe informel sur le renforcement des capacités. Le sous-groupe de l'AWG-KP sur l'UTCATF s'est également réuni dans la matinée.

Dans l'après-midi, les groupes informels de l'AWG-LCA sur l'adaptation, les MANN des pays en développement, le transfert de technologie, la vision commune et le financement s'est réunit. Le sous-groupe de l'AWG-KP sur les chiffres et les mécanismes de flexibilité s'est également réuni.

GROUPES INFORMELS DE L'AWG-LCA

ATTÉNUATION PAR LES PAYS DÉVELOPPÉS: Au cours des consultations informelles de l'après-midi, il a été demandé aux parties d'examiner la voie pour aller de l'avant. Bon nombre de parties ont appuyé l'idée de centrer les débats sur l'AIE et les rapports biennaux. Alors que certaines parties ont mis l'accent sur la nécessité de progrès équilibrés dans les discussions sur l'atténuation par les pays développés et par les pays en développement, d'autres ont souligné que l'équilibre devrait être réalisé à travers la recherche des progrès dans le cadre des pistes de négociations de l'AWG-KP et l'AWG-LCA. De nombreuses parties ont mis l'accent sur la nécessité de partir de Panama avec un texte clair sur l'atténuation.

À propos de l'AIE, l'AFRIQUE DU SUD a suggéré de se concentrer sur le processus. Soulignant la nécessité d'un projet de texte sur l'AIE, l'AUSTRALIE a demandé d'utiliser les directives existantes de la CdP et d'examiner la mesure

dans laquelle les parties ont réalisé des objectifs de réductions globales chiffrées. La SUISSE et la NORVÈGE ont proposé l'intégration des rapports biennaux et de l'AIE dans le rapport existant afin d'éviter la duplication. Le BRÉSIL a appelé au renforcement de la comparabilité comme partie du processus de l'AIE. Sainte Lucie, au nom de l'AOSIS, et l'INDE ont souligné l'importance des règles comptables communes pour la comparabilité.

Pour ce qui est de la conformité, le BRÉSIL, avec l'AOSIS, a relevé la nécessité pour l'AIE de s'appuyer sur les processus d'examen existants et pour les options d'examen qui sont compatibles avec la poursuite du Protocole de Kyoto et avec l'article 8 du Protocole (Examen).

Le VENEZUELA, la CHINE et le MALI ont déclaré que l'AIE devrait contenir, en partie, un mécanisme de conformité. La NORVEGE a souligné que l'examen devrait fournir une base technique claire indiquant si une partie est en bonne voie pour le respect des engagements.

Le BRÉSIL, l'INDE, le VENEZUELA et la CHINE ont souligné que l'AIE et la CIE sont deux processus séparés. Les parties ont convenu que le modérateur devra élaborer un projet de note concis sur l'AIE, sur la base des observations des parties, et refléter les autres options au cas où il y a eu des divergences de vues.

À propos des rapports biennaux, le MALI a souligné que les rapports devraient traiter de l'atténuation et des moyens de mise en œuvre, tandis que l'ARABIE SAOUDITE a souligné les rapports sur les effets des activités liées à l'atténuation. Le LIBAN a souligné que les rapports biennaux devraient contenir des informations spécifiques sur le niveau de l'ambition par rapport à l'objectif global. L'UE a suggéré que les objectifs des directives, les structures, les modalités de communications et les détails exigés dans les rapports biennaux, pourraient être reflétés dans une annexe à une décision.

L'AUSTRALIE a déclaré que les rapports biennaux devraient «s'assembler» avec les processus existants d'inventaires des gaz à effet de serre et devraient être soumis à partir de 2013. L'AFRIQUE DU SUD a recommandé d'inclure l'information sur les réductions globales chiffrées des émissions dans les rapports biennaux.

SINGAPOR a relevé qu'une mise à jour sur les progrès dans la réalisation des réductions d'émissions devrait être fournie et que les rapports biennaux devraient également fonctionner comme un système d'alerte précoce.

Le représentant des ILES MARSHALL a souligné que les directives devraient être flexibles et solides. Il a également observé qu'un soutien devrait être fourni aux pays en développement pour améliorer leur habileté à produire leurs propres rapports biennaux. L'INDE a souligné que les rapports biennaux constituent la base sur laquelle l'AIE sera menée et que les parties visées à l'Annexe I devront indiquer leurs objectifs de réduction des émissions.

Le modérateur élaborera un document de synthèse non-officiel sur les vues exprimées par les parties.

DISCUSSION APROFONDIE SUR LA FOURNITURE DU SOUTIEN AU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS PAR LES BIAIS DES INSTITUTIONS ET DES INITIATIVES EN VERTU DE LA CONVENTION :

Daniel Reifsnnyder (E-U), président de l'AWG-LCA, a souligné l'importance du renforcement des capacités dans le cadre de la Convention, en particulier en ce qui a trait aux efforts en cours tels que les MANN. Le modérateur Jukka Uosukainen (Finlande) a présenté la discussion approfondie comme une opportunité pour un débat exhaustif et ciblée.

Le Secrétariat de la CCNUCC a présenté une note non-officielle sur le travail de «renforcement des capacités dans les institutions et initiatives au titre de la Convention». Cette note fournit un inventaire des références au renforcement des capacités dans les mandats, fonctions et activités des institutions et initiatives dans le cadre de la Convention.

Où et comment le renforcement des capacités est-il intégré dans l'adaptation et la technologie : Le modérateur Uosukainen a fait une présentation sur trois domaines clés de l'adaptation dans le renforcement des capacités, y compris la mise en œuvre, le soutien et les institutions de l'adaptation. À propos de la technologie, il a réitéré la nécessité de décider à Durban, des procédures pour l'établissement du Centre et Réseau des technologies du climat (CRTC). Les parties ont débattu de l'inclusion des évaluations technologiques dans le CRTC et de la catégorisation des priorités en matière de renforcement des capacités.

Où et comment le renforcement des capacités est-il intégré dans les mandats et dans les programmes de travail du groupe d'experts des PMA (GEPMA) et du Groupe consultatif d'experts (GCE) sur les communications nationales des parties non-visées à l'Annexe I : Batu Uprety, vice-président de GEPMA, a fait une présentation sur leur travail qui a consisté à fournir entre autres

des conseils et directives techniques sur la préparation, la mise en œuvre, la révision et la mise à jour des programmes nationaux d'action d'adaptation (PANA); l'identification des besoins d'adaptation à moyen et à long terme; et la mise en œuvre des actions d'adaptation.

Sangchan Limjirakan, président de GCE, a expliqué que le fondement du mandat du GCE est de fournir des conseils techniques et le soutien technique pour l'amélioration du processus de préparation des communications nationales des parties non-visées à l'Annexe I.

Engagement du FEM dans le renforcement des capacités: Rawlestone Moore, du Fonds mondial pour l'environnement mondial (FEM), a appelé le renforcement des capacités, développement des capacités, et a souligné la valeur de l'intégration du développement des capacités dans la conception des projets et des programmes, afin d'assurer sa réussite. Les parties ont débattu des enseignements tirés des projets autonomes de développement des capacités et des moyens pour relever les défis.

Où, et comment le renforcement des capacités est-il intégré dans le financement et l'atténuation: Suzanty Sitorus, modératrice du groupe informel de l'AWG-LCA sur le financement, a fait une présentation sur les récentes observations des parties sur les moyens par lesquels le Comité permanent sur le Mécanisme financier de la Convention pourrait contribuer à renforcer les capacités.

Pour ce qui est de l'atténuation, le modérateur Uosukainen a présenté un résumé des récentes soumissions des parties qui confirment la nécessité de fournir un soutien financier et technique pour la préparation des rapports sur les mises à jour biennales, et d'élaborer des MANN dans un contexte de développement durable.

Le modérateur Uosukainen a encouragé les parties à soumettre des observations sur le renforcement des capacités avant mardi, afin de faciliter la production d'un projet de texte de négociation.

ADAPTATION: Le groupe informel s'est réuni dans l'après-midi. La Vice-présidente de l'AWG-LCA, Mukahanana-Sangarwe, a suggéré que les discussions soient centrées sur trois domaines: les modalités opérationnelles pour l'exécution des fonctions du Comité sur l'adaptation ; la composition du Comité ; et les liens avec les institutions nouvelles et existantes de la Convention. Les parties ont ensuite délibéré sur la manière de procéder. Le délégué des PHILIPPINES a suggéré que les parties utilisent leur projet de texte proposé, qui s'appuie sur la note du modérateur de la session de Bonn, considérée comme base de discussion. La BOLIVIE, l'URUGUAY et l'ARABIE SAOUDITE, contrés par les ÉTATS-UNIS, ont appuyé cette proposition.

L'UE a souligné l'urgence de finaliser le projet de décision à Durban, afin d'opérationnaliser le Comité sur l'adaptation. Mukahanana-Sangarwe a proposé, et les parties ont accepté, d'incorporer les éléments manquants dans la note du modérateur et ensuite d'utiliser cette note comme base pour la discussion.

DÉVELOPPEMENT DES MANN DES PAYS: Dans le groupe informel de l'après-midi, les parties ont débattu de l'organisation du travail et des attentes pour la semaine. Les Parties ont examiné l'opportunité d'entamer des discussions sur l'AIE et les rapports sur les mises à jour biennales, ou le registre sur les MANN. La CHINE et l'ARABIE SAOUDITE ont demandé de se concentrer sur le registre des MANN. Le Brésil a proposé l'examen de la diversification des MANN. L'UE a suggéré que les discussions portent sur la forme juridique et le niveau global de l'ambition. L'AUSTRALIE a souligné l'écart entre le résultat des promesses de Cancun et ce qui est requis pour atteindre l'objectif de maintenir la hausse des températures à 2 ° C ou moins. La Suisse a proposé des sous-groupes pour «d'approfondir certains détails.»

Bon nombre de parties ont soutenu la proposition de demander aux co modérateurs d'élaborer un document non-officiel sur l'AIE et des rapports sur les mises à jour biennales reflétant les contributions des parties à Panama, à la session de Bonn et les opinions des parties.

Sur la CIE, les parties ont abordé les principes, les objectifs et les mesures possibles pour le processus. Le BRÉSIL, appuyé par les ILES MARSHALL et d'autres pays en développement, a souligné que l'AIE et la CIE répondent à des objectifs différents. La CHINE a souligné que bien que l'AIE soit destinée à évaluer et à examiner les engagements pris par les parties de l'Annexe I et la comparabilité de leurs efforts, la CIE a pour but d'accroître la transparence des mesures d'atténuation volontaires, notamment celles qui bénéficient d'un soutien international.

De nombreux pays en développement ont souligné que la fréquence de l'AIE n'a pas été établie en vertu des Accords de Cancun et devrait être flexible en fonction des circonstances nationales. Le représentant des Etats-Unis a déclaré que l'AIE devrait aller de pair avec les rapports biennaux et devrait fournir des données pour l'Examen. Soutenu par d'autres pays développés, il a déclaré que le processus de l'AIE devrait consister en une analyse par des experts, y compris des impacts des mesures d'atténuation, des méthodologies et des hypothèses, et une consultation pour l'échange des vues entre les parties dans le cadre du SBI. Le MALI a souligné que «la consultation internationale et l'analyse» implique une séquence de la manière dont le processus doit être entrepris. La CHINE a déclaré la CIA devrait être un processus technique dirigé par un groupe d'experts techniques.

Sur les rapports sur les mises à jour biennales, les parties ont examiné la portée et le contenu, les éléments possibles, le niveau des détails à signaler et le cycle de soumission. Pour ce qui est du contenu, le BRÉSIL a souligné que les accords de Cancun fournissent des orientations claires sur les éléments essentiels à examiner, à savoir : les mises à jour des inventaires nationaux de GES, y compris un rapport d'inventaire national, et de l'information sur les mesures d'atténuation, les besoins

et le soutien reçu. Il a ajouté que le calendrier doit être relié au support fourni. De nombreux pays en développement ont souligné la nécessité de renforcer les mécanismes de soutien.

L'AUSTRALIE a appelé à des progrès sur les directives pour les rapports sur les mises à jour biennales visant à créer un cadre pour permettre aux pays en développement de démarrer le processus et, avec l'UE, a suggéré janvier 2014 comme une date pour la présentation du premier rapport sur les mises à jour biennales. Bon nombre de pays développés ont soutenu l'utilisation du rapport sur les mises à jour biennales comme un apport pour l'Examen de 2015. La CHINE déclaré que les directives pour le rapport sur les mises à jour biennales devraient être un sous-ensemble des lignes directrices actuelles pour les communications nationales et, avec de nombreux pays en développement, a souligné que le contenu du rapport sur les mises à jour biennales devrait faire partie des communications nationales et éviter les chevauchements. Le BRÉSIL, appuyé par l'INDE, a souligné la nécessité de prendre en compte les capacités et les moyens respectifs des pays. Un document non-officiel sera élaboré par les modérateurs pour servir de base aux discussions ultérieures.

VISION COMMUNE: Lors de la réunion du groupe informel dans l'après-midi, la vice-présidente de l'AWG-LCA, Mukahanana-Sangarwe, a demandé aux parties des propositions et des suggestions sur la marche à suivre dans l'élaboration du projet de texte de négociation pour Durban. Les divergences de vues ont émergé sur la manière de procéder. Le représentant des Philippines, au nom du G-77/CHINE, a déclaré qu'il s'attendait à ce que toutes les soumissions des parties soient incluses dans le texte de négociation, et certains pays, dont l'ARABIE SAOUDITE, la CHINE, le BRÉSIL, la BOLIVIE et l'INDE, ont rappelé que la vision commune devrait être comprise dans le contexte du PAB. D'autres pays, y compris l'AUSTRALIE, la SUISSE, la NORVÈGE, les ÉTATS-UNIS et le JAPON, ont déclaré que la vision commune devrait être fondée sur les deux questions liées au mandat de Cancun, à savoir : l'objectif mondial à long terme et l'année de plafonnement.

L'UE a souligné que certaines questions devraient être traitées dans d'autres groupes ou instances. Le MEXIQUE a déclaré que réduire la portée à ces deux questions aura inévitablement un impact sur «d'autres questions.» La Gambie, au nom du GROUPE AFRICAINE, avec d'autres pays, a déclaré que la note du modérateur de la réunion de Bonn pourrait être considérée comme une base de discussion pour la suite des négociations, mais devrait être davantage élaborée sur la base des vues et des observations. Le JAPON a exprimé sa préoccupation concernant l'utilisation de la note du modérateur comme base de négociation, soulignant que la portée est trop vaste.

La BOLIVIE a déclaré que le texte devrait être restructuré et a soutenu la proposition sur une cour internationale de justice climatique pour assurer la conformité à l'objectif mondial. L'INDE a indiqué que le fondement-même des objectifs doit être accepté avant les objectifs spécifiques, et que les décisions

doivent être fondées sur l'équité. Le délégué des PHILIPPINES a souligné que les chiffres doivent avoir un contexte, sinon "nous pouvons aussi bien accrocher un jeu de fléchettes et lancer des fléchettes" à des chiffres. L'AUSTRALIE a souligné que la science est claire. Les parties ont convenu qu'un nouveau texte sera élaboré par le modérateur pour examen à la prochaine réunion du groupe, sur la base des soumissions des parties, et inclura les questions qui ne sont pas déjà traitées dans la note du modérateur.

FINANCES: Dans le groupe informel de l'après-midi, le PAKISTAN a présenté une proposition sur un Comité permanent sur le mécanisme financier de la Convention. Il a observé que la proposition a renforcé les éléments sur: la surveillance des entités opérationnelles; le MRV du soutien reçu, et les liens avec les organes thématiques qui seront opérationnalisés à Durban.

Les parties ont ensuite débattu de l'organisation du travail, en vue de réaliser des progrès sur le texte de décision. Le débat était centré sur le point par lequel les discussions devraient être entamées. De nombreux pays développés ont proposé que le groupe commence par l'examen du Comité permanent, avec une attention particulière sur ses rôles et ses fonctions. Un certain nombre de pays en développement ont préféré commencer les discussions avec les éléments d'un projet de décision sur le financement à long terme, notant que la question n'avait pas été traitée en détail lors de la session de Bonn. Les parties ont finalement convenu de démarrer des discussions lundi par le financement à long terme, avant de continuer plus tard dans la journée avec le comité permanent.

SOUS-GROUPE DE L'AWG-KP

UTCATF: Dans le sous- groupe de la matinée, les parties ont débattu de la manière de progresser et ont convenu d'examiner pendant la semaine, les perturbations naturelles, la gestion forestière et un plafonnement sur les produits ligneux récoltés (PLR). Les parties ont échangé des vues sur la force majeure et les perturbations naturelles, y compris les similitudes et les différences entre ces deux concepts. Les parties ont ensuite examiné la proposition sur «l'utilisation flexible des terres.»

Le Secrétariat a fourni une mise à jour sur le processus d'examen des niveaux de référence pour la gestion forestière, et a présenté le processus en cours sur l'élaboration d'un rapport de synthèse. Certaines parties ont souligné l'importance des discussions sur les résultats de l'examen des niveaux de référence pour la gestion forestière.

RÉDUCTIONS DES EMISSIONS DE L'ANNEXE I: Dans le sous-groupe de l'après-midi sur les "chiffres", les parties ont convenu de centrer les discussions tout au long de la semaine sur: la traduction des engagements de réduction des émissions en QELRO, y compris l'impact des règles de l'UTCATF ; les options de rationalisation sur le report des surplus d'UQA et ; analyser le chapitre dans le texte. Les parties n'ont pas pu s'entendre sur l'établissement d'un groupe informel pour identifier les éléments

nouveaux à soumettre au groupe de contact sur les nouveaux engagements des parties de l'annexe I et sur la possibilité d'examiner l'option B (amendements subséquents).

Un certain nombre de pays développés parties ont soutenu l'examen de l'Option B, notant que bon nombre de propositions visent l'amélioration de l'efficacité et l'intégrité environnementale du Protocole de Kyoto. De nombreux pays en développement parties ont dit craindre que l'Option B ne fasse pas partie du mandat de l'AWG-KP et que ces questions devraient être abordées dans le cadre de l'AWG-LCA. Des consultations informelles se poursuivront sur l'opportunité d'examiner l'Option B.

MÉCANISMES FLEXIBILITE: Dans le sous-groupe de l'après-midi, le modérateur El Hadji Diagne Mbaye (Sénégal) a invité les parties à identifier les éléments du texte sur lesquels des progrès pourraient être réalisés en vue d'un résultat à Durban.

Les avis étaient partagés sur la tenue des consultations informelles pour permettre aux parties de clarifier leurs propositions dans les paragraphes sur les questions générales. Le modérateur a fait remarquer que les discussions se poursuivront au sein du sous-groupe sur les questions générales, mais que les co modérateurs tiendront également des consultations sur les paragraphes des questions générales.

Notant la persistance du désaccord sur les activités nucléaires dans le cadre du MDP et de la Mise en œuvre conjointe, le modérateur a déclaré que consultations informelles se poursuivront. Les parties ont convenu de supprimer le texte sur les facteurs d'actualisation. Il y a eu des divergences de vues sur l'opportunité de supprimer ou de maintenir le texte sur la complémentarité et sur les nouveaux mécanismes de marché.

DANS LES CORRIDORS

La deuxième journée de la réunion de Panama s'est terminée alors que de nombreux délégués et modérateurs attendaient les nouveaux projets de textes des groupes informels de la piste de négociation de l'AWG-LCA. «L'élaboration d'un projet de texte ressemble parfois à une mission impossible», a déploré un délégué, après avoir assisté aux discussions de procédure dans les réunions informelles sur le financement.

Plusieurs délégués à la sortie des sous-groupes de l'AWG-KP sur les mécanismes de flexibilité et les chiffres exprimaient leur exaspération par des gestes des bras. Certains d'entre eux étaient frustrés par ce qu'un négociateur chevronné avait décrit comme une «répétition de très vieux débats». Pour ce qui est des amendements subséquents, l'un d'entre eux a déclaré «qu'il existe de profondes divergences sur le point de savoir si ces amendements rentrent même dans le mandat de l'AWG-KP».

Entretemps, la délégation sud-africaine a distribué une mise à jour «très complète» de la logistique de la Conférence de Durban, ce qui a donné à plusieurs délégués un sentiment de confiance par rapport aux arrangements logistiques, tels que les navettes, les vélos et «le déplacement des personnes».

LES FAITS MARQUANTS DE L'AWG-LCA 14 ET DE L'AWG-KP 16: LUNDI 3 OCTOBRE 2011

La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques a repris ses travaux lundi matin avec une réunion du groupe de contact de l'AWG-LCA sur les rapports d'étape. Le sous-groupe de l'AWG- sur les réductions des émissions de l'Annexe 1 s'est réuni. Plusieurs groupes informels de l'AWG-LCA se sont également réunis dans la matinée et dans l'après-midi sur: le financement; les approches diverses, y compris les possibilités de recourir aux marchés afin d'améliorer le rapport coût-efficacité et promouvoir les mesures d'atténuation; et sur les approches sectorielles et les mesures sectorielles spécifiques.

Dans l'après-midi, les groupes informels de l'AWG-LCA se sont réunis pour examiner les mesures de riposte, REDD+, l'atténuation par les pays développés et les MANN des pays en développement. Les sous-groupes de l'AWG-KP sur l'UTCATF et les mécanismes de flexibilité se sont également réunis.

Une séance spéciale d'information sur le financement de démarrage rapide a été organisée dans l'après-midi par la CCNUCC.

GRUPE DE CONTACT ET GROUPES INFORMELS DE L'AWG-LCA

AWG-LCA: Au cours du groupe de contact de la matinée, les modérateurs ont fait des présentations sur les progrès accomplis dans leurs groupes informels. Les parties ont également échangé des vues sur la suite des travaux.

Reifsnnyder, président de l'AWG-LCA, a présenté un rapport sur les résultats des consultations informelles sur les moyens d'aborder la question du niveau de l'ambition, et sur les mesures d'atténuation par les pays en développement (paragraphe 36-38 et 48-51 de la Décision 1/CP.16), et a souligné que ce dernier point sera traité dans le cadre des groupes informels sur l'atténuation par les pays développés et les MANN des pays en développement, respectivement.

Pour ce qui est de l'Examen, la vice-présidente de l'AWG-LCA, Mukahanana-Sangarwe, a fait savoir que les parties ont décidé d'examiner les modalités et ensuite de considérer l'opportunité de traiter du champ d'application.

A propos de l'atténuation par les pays développés, le co-animateur Fernández Garibaldi a signalé que les parties ont convenu d'examiner les rapports biennaux et l'AIE, et demandé deux rapports de synthèse sur ces questions, lesquels rapports seront intégrés dans les contributions des parties. Il a ajouté que certaines parties ont souligné la nécessité de tenir séparément des discussions sur l'atténuation par les pays développés et celles sur les MANN des pays en développement.

Pour ce qui est des MANN des pays en développement, la co-modératrice Herzberg a indiqué que les parties ont soutenu la préparation d'un document non-officiel sur la mise à jour biennale des rapports et la CIA et que de nombreuses parties ont souligné la nécessité de discussions globales et équilibrées sur les mises à jour biennales des rapports, le registre des MANN et la CIA. Elle a ajouté que certaines parties ont estimé qu'un examen du niveau de l'ambition n'est pas pertinent à ce stade.

L'ARABIE SAOUDITE a souligné que les discussions sur les MANN des pays en développement doivent porter aussi sur le soutien financier, le renforcement des capacités et le transfert de technologie, considérés comme intrinsèquement liés à la CIA et à la mise à jour biennale des rapports.

L'UE, soutenue par l'Australie et la Suisse, a souligné la nécessité de trouver un espace pour l'examen du niveau de l'ambition, la clarification des engagements et la comptabilité.

S'agissant du financement, le modérateur Børsting a présenté un rapport sur les divergences de vues entre les parties sur les questions qui doivent être examinées, notamment: le Comité permanent sur le mécanisme financier de la Convention, le financement à long terme et le financement de démarrage rapide.

A propos de la technologie, Uosukainen, le modérateur a rapporté que les parties ont convenu de fusionner les soumissions en un texte. Il a souligné la poursuite des travaux sur les questions en suspens telles que: les dispositions sur la gouvernance du CRTG, et les liens avec le CET.

S'agissant de l'adaptation, Mukahanana-Sangarwe a rapporté que les parties ont centré les discussions sur les fonctions du Comité sur l'adaptation, les liens avec les institutions nouvelles et existantes, et sa composition.

Quant au renforcement des capacités, Uosukainen a présenté un rapport sur les discussions des parties relatives aux lacunes dans la prestation des projets et des programmes du renforcement des capacités entrepris comme activité autonome ou comme composante intégrée.

Pour ce qui est des autres questions, le modérateur Shimada a rapporté que les parties ont échangé des vues sur le projet de texte soumis par les parties, et a encouragé les délégués à poursuivre les discussions de manière informelle.

Un certain nombre de modérateurs ont indiqué que les discussions dans leurs groupes informels, y compris sur la vision commune, l'Examen et l'adaptation, seront basées sur des versions révisées des notes des modérateurs de Bonn, et intégreront les contributions des parties.

APPROCHES DE MARCHÉ ET APPROCHES NON FONDEES SUR LE MARCHÉ: Dans le groupe informel de la matinée sur les approches diverses, y compris les possibilités de recourir aux marchés afin d'améliorer le rapport coût-efficacité et promouvoir les mesures d'atténuation, des propositions ont été présentées par: la Jamaïque, au nom de l'AOSIS, la Bolivie, l'Equateur; l'UE et la Suisse. Les parties ont ensuite échangé des vues sur la voie à suivre.

La COLOMBIE, avec l'UE et le CHILI, contrés par le VENEZUELA et la BOLIVIE, a proposé de repartir le temps également entre l'examen des mécanismes non fondés sur le marché et celui des nouveaux mécanismes de marché. Le VENEZUELA a souligné que le groupe n'est pas mandaté pour discuter des nouveaux mécanismes de marché. L'UE et d'autres ont noté que les nouveaux mécanismes de marché constituent l'une des «approches» et ne peuvent par conséquent pas être exclus de la discussion. Dans l'après-midi, après des éclaircissements sur le mandat du groupe, les parties ont convenu de créer un groupe de rédaction ouvert à tous pour entamer la discussion sur les rubriques du projet de texte, afin d'y "insérer" par la suite, le texte pertinent.

APPROCHES SECTORIELLES ET MESURES SECTORIELLES SPECIFIQUES: Au cours de la session de la matinée, les parties ont débattu de la manière d'examiner le cadre général, l'agriculture et les émissions de l'aviation

internationale et du transport maritime. Une présentation, au nom d'un certain nombre de pays en développement a été introduite par l'Inde sur le cadre général, et portait entre autres sur: l'importance de la sécurité alimentaire; la nécessité d'éviter les obstacles et les distorsions du commerce international; et l'importance du développement économique et social dans le contexte des approches sectorielles.

L'AUSTRALIE, appuyée par les ETATS-UNIS et l'UE, a suggéré d'inclure la proposition dans la note du modérateur comme une option. L'ARGENTINE, avec le BRESIL, l'AFRIQUE DU SUD, l'URUGUAY et la BOLIVIE, a souligné la nécessité d'examiner la proposition séparément des options contenues dans la note du modérateur. Les parties se sont à nouveau réunies dans l'après-midi pour débattre des options en vue d'un texte de synthèse, et de l'opportunité d'inclure un texte sur un cadre général.

FINANCES: Dans le groupe informel de l'après-midi, il a été présenté aux parties une proposition de projet de texte de négociation sur le Comité permanent du mécanisme financier de la Conférence des Parties, émanant d'un groupe de pays. Les parties ont également abordé la structure d'un projet de décision sur le Comité permanent. Elles ont aussi convenu que les textes des propositions des parties sur le Comité permanent seront regroupés dans un document pour former la base des discussions ultérieures, à condition que toutes les soumissions des parties demeurent sur la table.

A propos du financement à long terme, il a été présenté aux parties une nouvelle proposition émanant d'un groupe de pays. Aucune entente n'a été réalisée sur la consolidation du projet de texte sur le financement à long terme en une note du modérateur en vue d'un examen approfondi, consolidation pourtant soutenue par plusieurs pays en développement. Plusieurs pays développés ont affirmé qu'un texte de synthèse sur la question serait "prématuré", et un autre a suggéré que l'AWG-LCA n'a pas été mandaté par les accords de Cancun d'examiner le financement à long terme. Des consultations informelles seront menées sur cette question.

MESURES DE RIPOSTE: Dans l'après-midi, le modérateur Crispin d'Auvergne (Sainte Lucie) a ouvert le débat du groupe informel avec une mise à jour concernant les ateliers sur les questions liées aux articles 2.3 (effets défavorables des politiques et mesures) et 3.14 (effets néfastes des mesures de riposte) du Protocole, et la promotion des approches de gestion de risque lié aux besoins et préoccupations spécifiques des pays en développement parties découlant de l'impact de la mise en œuvre des mesures de riposte (décision 1/CP.10), et le forum de SBI/SBSTA sur l'impact de la mise en œuvre des mesures de riposte.

Les parties ont ensuite examiné le champ d'application de la discussion. L'INDE, l'ARABIE SAOUDITE, l'ARGENTINE et la CHINE ont soutenu l'utilisation d'une présentation faite par l'Inde comme base de discussion. Les Etats-Unis, appuyés par le CANADA, l'AUSTRALIE, et l'UE, ont souligné la nécessité de préciser la base des travaux avant d'entamer les discussions.

ATTENUATION PAR LES PAYS DEVELOPPES: Dans le groupe informel de l'après-midi, les parties ont débattu du niveau de l'ambition (paragraphe 36-38 dans la Décision 1/CP.16) et examiné les possibilités d'améliorer les engagements et de progresser dans les travaux à l'approche de Durban.

Plusieurs pays développés parties ont soutenu l'élaboration d'un document technique contenant des contributions provenant des soumissions des parties sur, entre autres, leur l'objectif pour 2020; la trajectoire des émissions; l'année de base; les règles comptables; les gaz et les secteurs couverts; et l'utilisation des mécanismes de marché. Les pays développés ont présenté de diverses manières les moyens d'augmenter le niveau de l'ambition: à travers le renforcement de la confiance réciproque et l'amélioration de la clarté dans les engagements des pays développés et les mesures prises par les pays en développement; les marchés du carbone «profonds et fluides»; un soutien efficace pour les MANN des pays en développement; des mesures contre les émissions de l'aviation internationale et des transports maritimes; et les hydrofluorocarbures (HFC).

Un certain nombre de pays en développement ont souligné le fossé entre les engagements pris par les pays développés et les exigences scientifiques. Les pays en développement ont souligné les possibilités d'améliorer le niveau de l'ambition, notamment: des règles comptables communes pour assurer la comparabilité; la démonstration de la faisabilité économique des mesures d'atténuation; les changements de politique, tels que l'élimination des subventions pour les combustibles fossiles; et les mesures unilatérales prouvant le leadership en matière d'atténuation des changements climatiques.

MANN DES PAYS EN DEVELOPPEMENT: Dans le groupe informel de l'après-midi, les parties ont examiné les mesures d'atténuation des pays en développement (paragraphe 48-51 de la Décision 1/CP.16).

Un certain nombre de pays développés ont appelé à une meilleure compréhension de la diversité des engagements des pays en développement et à de la clarté dans les hypothèses qui les sous-tendent, notamment sur: la définition de statu quo; la projection de la croissance économique; le niveau de l'accès au financement international; les règles comptables; les types de MANN et l'utilisation des mécanismes de marché.

Un pays en développement a rappelé que les Accords de Cancun prévoient que les MANN devront être soutenues et renforcées par le transfert de technologie, le financement et le renforcement des capacités. Un pays en développement a suggéré le démarrage d'une phase pilote du registre des MANN. Les parties poursuivront les discussions.

SOUS-GROUPES DE L'AWG-KP

REDUCTIONS DES ÉMISSIONS DE L'ANNEXE I: Dans la matinée, les parties ont discuté de la conversion des promesses en QERLO et d'un processus pour y parvenir en Durban. Le Secrétariat a présenté les options qui entravent la conversion des engagements en QERLO, notamment: le point de départ de la trajectoire des émissions, l'année de base, et la durée de la période d'engagement, et a souligné les impacts du report des UOA excédentaires et des options des règles comptables de l'UTCATF sur le niveau de l'ambition.

Plusieurs pays développés ont souligné la nécessité de progrès sur les règles de l'UTCATF et d'assurer l'accroissement de l'accès aux marchés, deux aspects déterminants pour l'amélioration du niveau de l'ambition. Certains pays développés ont exprimé des doutes sur le point de savoir si les progrès réalisés avant Durban seront suffisants pour permettre le calcul ne serait-ce que d'un QERLO, et ont indiqué que les QERLO pourraient être présentés plutôt sous forme de fourchette dans le texte de décision, en notant toutefois que cela pourrait poser des difficultés techniques. Plusieurs parties ont déclaré que si elles devaient fournir un chiffre précis, ce dernier serait la limite inférieure de leur fourchette, tandis qu'une autre a réaffirmé qu'ils opteraient pour la limite supérieure de leur fourchette.

Pour ce qui est de la durée de la période d'engagement, un pays développé a déclaré que l'entrée en vigueur en 2013 est problématique en raison des défis posés par la ratification, et un autre pays a indiqué que leur législation nationale a été conçue de manière à éviter tout décalage dans la mise en œuvre entre les périodes d'engagement. Les discussions se poursuivront.

DANS LES CORRIDORS

Considérant la pléthore des groupes informels de l'AWG-LCA qui se sont réunis lundi, certains négociateurs ont souligné une tendance générale qui s'est manifestée lors des discussions sur la manière et le moment de transformer les propositions des parties en projets de texte. «C'est comme si l'on se demandait: lequel vient en premier, la poule ou l'œuf», a souligné un négociateur perplexe. Cependant au Panama, nous nous demandons, qu'est-ce qui vient en premier, le projet de texte ou la discussion.

Alors que les attentes montaient, de nombreuses organisations observatrices cherchaient à trouver une place dans la première réunion du groupe informel sur REDD+. Toutefois, l'enthousiasme semblait avoir baissé après des discussions avec certains observateurs qui ont fait savoir que les parties ne faisaient que «réaffirmer les positions énoncées à Bonn sur les options de financement de REDD+». Cependant la perspective d'un projet de texte de décision à proposer par les parties sur la phase trois de REDD+ (mise en œuvre intégrale) a pu susciter un modeste niveau d'anticipation dans certains milieux.

Sur le front de Durban, les délégués curieux s'attardaient hors de la salle lourdement gardée où le président entrant de la CdP, Maite Nkoana-Mashabane, Ministre sud-africain des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, a tenu des consultations tout au long de la journée avec les délégations sur les attentes des pays par rapport à la CdP 17.

Pendant ce temps, le Danemark a été félicité au cours du groupe informel de l'AWG-LCA sur l'atténuation par les pays développés et a reçu la distinction «ray of the day» décernée par le Réseau Action Climat pour sa décision unilatérale de réduire ses émissions de 40% d'ici 2020. «C'est une bonne nouvelle», a déclaré un observateur, «voilà exactement le genre de leadership dont nous avons besoin dans la période précédant la Conférence de Durban.»

LES FAITS MARQUANTS DE L'AWG-LCA 14 ET DE L'AWG-KP 16: MARDI 4 OCTOBRE 2011

La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques s'est poursuivie mardi. Dans la matinée, le groupe de contact sur les nouveaux engagements des parties visées à l'Annexe I s'est réuni dans le cadre de l'AWG-KP. Les sous-groupes se sont réunis tout au long de la journée dans le cadre de l'AWG-LCA et de l'AWG-KP.

Il y a eu des sous-groupes dans le cadre de l'AWG-LCA sur l'atténuation par les pays développés, les MANN des pays en développement, l'Examen, REDD+, les options juridiques, le renforcement des capacités, le financement, l'adaptation, la vision commune et le transfert de technologie.

Dans le cadre de l'AWG-KP, les sous-groupes se sont réunis sur les réductions des émissions de l'Annexe I, l'UTCATF, d'autres questions et les conséquences potentielles.

Dans l'après-midi, l'Afrique du Sud, présidente entrante de la CdP 17 et de la CdP/RdP 7, a tenu une consultation informelle ouverte à tous les intervenants.

GROUPES INFORMELS DE L'AWG-LCA

ATTÉNUATION PAR LES PAYS DÉVELOPPÉS:

Au cours de la session informelle de la matinée, les parties ont examiné un document non-officiel du modérateur sur les éléments possibles des modalités et des procédures pour l'AIE. À propos des objectifs, plusieurs pays en développement se sont opposés à la référence à un processus de l'AIE "non intrusif", et ont appelé à une formule conforme aux Accords de Cancun. Plusieurs pays en développement parties se sont également opposés à la «fusion» des dispositions sur l'AIE et la CIA. Des vues divergentes ont été exprimées entre les pays développés et les pays en développement sur la conformité, alors que les

premiers soutenaient que la comparabilité et la conformité constituent les principaux objectifs du processus de l'AIE. Certains pays développés ont exprimé leur désaccord, arguant qu'un processus de conformité n'a pas été négocié. Un pays a déclaré que la transparence constitue l'objectif général de l'AIE.

De leur côté, les pays en développement ont maintenu que la référence à la promotion de la cohérence dans la comptabilité et la comparabilité des efforts entre les pays développés devra se faire à travers l'application de règles communes négociées et que cela devra être pris en compte. Toutefois, un groupe de pays développés a déclaré que l'AIE devront être complétées par un système de comptabilité incluant les périodes de budget carbone, l'UTCATF et les mécanismes. Un autre pays développé a déclaré qu'il n'est pas approprié d'introduire les règles comptables communes, puisqu'elles n'ont pas été développées.

Les pays en développement se sont opposés à la subordination de la fréquence du processus de l'AIE à la part des émissions de GES des parties, notant que le principe général de l'AIE doit être lié à la responsabilité historique.

À propos de l'examen technique, les pays en développement ont indiqué que, en plus d'identifier les lacunes dans la mise en œuvre, le texte devra également inclure les solutions proposées. Plusieurs pays développés ont indiqué que les recommandations seraient intrusives si elles proposaient des modifications à la législation et à la politique nationales. Le débat a également porté sur la séquence, et les pays en développement ont préféré que l'évaluation technique précède l'examen.

À propos des résultats, les pays en développement ont fait savoir qu'outre l'évaluation de la conformité, il faudra aussi inclure des mesures pour les cas de non-conformité et les conséquences de la non-conformité. Pour ce qui est des recommandations aux parties, plusieurs pays développés parties ont dit craindre la politisation des recommandations, ajoutant

qu'il n'est pas approprié qu'une équipe d'experts techniques soit appelée à définir les mesures politiques spécifiques à prendre par les gouvernements. Un pays en développement a déclaré qu'il ne veut pas considérer un rapport technique comme un résultat.

À propos du document non-officiel du modérateur sur les rapports biennaux, de nombreux pays en développement ont souligné, entre autres: que les critères pour la catégorisation du financement, que ce soit pour l'atténuation ou d'adaptation, devront être établis par la CCNUCC, et non pas basés sur les critères du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE); les informations incluses dans les rapports biennaux devront être fondées sur les règles comptables communes et sur les indicateurs de performance qui visent à améliorer la transparence et la comparabilité; et qu'il ne devra y avoir aucun «parallélisme» avec les rapports biennaux de mise à jour. Plusieurs pays développés ont soutenu des méthodes comptables diverses afin de refléter l'éventail des méthodes disponibles pour réduire les émissions. Un certain nombre de pays développés ont indiqué que les rapports devront être courts et concis. Un pays développé a appelé à la négociation ex-ante d'un cadre comptable commun.

EXAMEN: Le groupe informel s'est réuni dans la matinée pour un examen approfondi de la définition du champ d'application de l'examen, et l'élaboration de modalités. Une note révisée du modérateur contenant les soumissions par les pays a été présentée. Les parties ont exprimé des vues divergentes sur la voie à suivre. Certains pays développés ont réaffirmé la nécessité d'un projet de texte de décision élaboré sur la base de la note du modérateur, et pour examen à Durban. Un pays en développement a suggéré que tous les points de vue soient reflétés dans le texte. Un autre pays en développement a mis en garde contre les chevauchements avec les questions traitées dans d'autres groupes informels, et a suggéré que le groupe se concentre sur les aspects faisables et pratiques de l'examen.

Les parties ont exprimé des vues divergentes sur la définition du champ d'application, et certaines ont observé qu'il a été défini de manière satisfaisante dans les Accords de Cancun, tandis que d'autres ont exprimé la nécessité d'une définition plus précise. Il y a eu des divergences de vues également sur les prochaines étapes; certaines parties ont souligné qu'il serait "prématuré" d'entamer la discussion sur un projet de décision, tandis que d'autres ont réitéré la nécessité de finaliser un projet de décision avant Durban. Les parties ont convenu de réviser la note du modérateur de manière à refléter les vues intégrales de toutes les parties».

REDD +: Dans le groupe informel, les parties ont débattu des attentes pour Durban. Une proposition sur le financement de la phase 3 (mise en œuvre complète) provenant d'un groupe de pays, a été présentée. Les parties ont poursuivi les discussions sur le financement de REDD +. Pour ce qui est des sources de financement, bon nombre de parties ont souligné que REDD + devra être soutenue à travers différentes options de financement et que la décision incombera à chaque pays.

Certaines parties ont mis l'accent sur le rôle important de l'investissement privé et des mécanismes de marché, tandis que d'autres ont souligné que les services éco systémiques, y compris les avantages de la biodiversité, devront être considérés. Une partie a mis en garde contre les mécanismes de marché et la «marchandisation» de la nature.

De nombreuses parties ont souligné la nécessité d'inclure une fenêtre spécifique de REDD + dans le cadre du Fonds vert pour le climat. Mettant en garde contre la duplication, certaines parties ont indiqué que ce point est traité par le Comité de transition pour la conception du Fonds vert pour le climat.

Certaines parties ont noté qu'un résultat possible à Durban dépendra de l'issue des discussions pertinentes en cours dans le cadre du SBSTA et du Comité de transition, tandis que d'autres ont souligné que les discussions au sein du groupe doivent être indépendantes de celles menées dans d'autres instances. Les discussions se poursuivront.

OPTIONS JURIDIQUES: Dans le groupe informel de la matinée, les parties ont échangé des vues générales sur les attentes pour Durban. Alors que certaines étaient favorables à la poursuite des discussions sur les options juridiques pour l'examen d'un résultat de l'AWG-LCA, d'autres ont déclaré que le débat sur les options juridiques et sur un nouvel accord juridiquement contraignant serait prématuré. Certains ont souligné que l'accord sur le fond doit précéder l'examen de la forme juridique.

Certaines parties ont observé que le mandat du groupe devrait consister à présenter un éventail d'options juridiques techniques, tandis que d'autres ont suggéré de se concentrer sur l'identification des éléments d'un éventuel accord juridiquement contraignant, y compris l'élaboration d'une feuille de route pour la «transition». Un groupe de parties a proposé qu'il faudra négocier à Durban, un mandat sur l'établissement d'un processus d'élaboration d'un accord juridiquement contraignant, y compris les engagements et les mesures d'atténuation prises par toutes les parties.

D'autres parties ont exprimé la volonté d'envisager une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, à condition que soit également envisagé un cadre

global juridiquement contraignant adaptable à l'évolution de la situation. Exprimant son appui à un instrument juridiquement contraignant unique et global, incluant tous les grands émetteurs, une des parties a observé que les décisions de la CdP pourraient constituer un résultat utile pour avancer au-delà de 2012.

Bon nombre de pays en développement ont souligné un régime multilatéral juridiquement contraignant fondé sur des règles comme une priorité. Une partie a mis en garde contre un accord sur un instrument unique qui ne favorise pas une approche descendante et n'encourage pas l'adaptation, le renforcement des capacités et le financement des domaines clés en vue d'un résultat.

De nombreuses parties en développement ont souligné que le résultat de Durban devra être fondé sur le PAB et sur la Convention. Un pays développé a appuyé l'adoption d'un accord juridiquement contraignant comportant les engagements d'atténuation de toutes les grandes économies, mais a noté que le résultat de Durban et les «aspirations» devront être réalistes. Il a aussi ajouté que les parties ont des interprétations différentes du PAB et que le résultat de Durban devra être fondé sur les Accords de Cancun. Les discussions se poursuivront.

DÉVELOPPEMENT DES MANN DES PAYS: Dans le groupe informel de l'après-midi, les délégués se sont penchés sur le rôle et la conception du registre des MANN. Bon nombre de parties ont exprimé une opinion commune que le registre doit être basé sur le web et faciliter l'appariement des MAAN qui sont à la recherche de soutien.

Pour ce qui est de l'appariement visant à faciliter l'appui, certaines parties ont proposé différentes options, y compris, entre autres: un système de recherche et d'appariement en ligne; l'établissement d'un groupe ou organisme pour superviser le processus d'appariement et/ou faciliter le soutien disponible; et l'intégration du registre dans le Fonds vert pour le climat.

Un groupe de parties a souligné que le registre ne doit pas devenir une exigence préalable ou un goulot d'étranglement pour accéder au financement, notamment au Fonds vert pour le climat. De nombreuses parties ont souligné la nécessité pour le registre de promouvoir et de renforcer les capacités, le respect de la diversité des MANN, et pour une conception peu "couteuse". Bon nombre de parties ont suggéré des informations qui devront être incluses dans le registre, notamment le soutien requis. Certaines ont suggéré l'élaboration de directives ou de modèles pour la présentation de l'information, mais d'autres ont exprimé des réserves, soulignant que la flexibilité doit être une priorité.

À propos de la voie à suivre, certains pays en développement ont déclaré que les discussions doivent être structurées de manière à aboutir à une décision à Durban. Un pays développé a proposé un atelier sur le soutien pour les pays et les parties

prenantes telles que les ONG et le secteur privé, comme un moyen d'échange d'informations sur ce qui doit être fait pour appairer le soutien. Un document non-officiel sera élaboré par les co modérateurs.

Les parties ont ensuite examiné un document non-officiel présenté par les co modérateurs sur les éléments possibles pour les modalités et les procédures de l'AIE. Certaines parties ont salué le projet de texte, et de nombreuses autres ont souligné les éléments manquants. Certaines parties ont rappelé que, conformément aux Accords de Cancun, l'AIE devraient être fondées sur les rapports biennaux de mise à jour. Un certain nombre de parties ont souligné les nouveaux objectifs de la rationalisation et les principes concernant les Accords de Cancun. Bon nombre de parties ont souligné que la séquence devra être clairement définie et inclure la consultation et l'analyse. Un certain nombre de pays en développement ont souligné la nécessité d'un engagement des experts à être interactifs, tandis que certains se sont dits préoccupés par l'«intrusion» des visites des experts dans les pays. Certains pays n'ont pas approuvé la définition de la fréquence basée sur la part des émissions globales de GES et les capacités des parties. Certains pays ont déclaré que l'AIE devront être un processus technique, et non politique. Une version actualisée du document non-officiel sera élaborée.

ADAPTATION: Le groupe informel s'est réuni dans l'après-midi pour débattre de la voie à suivre. Il a été demandé aux parties de faire des observations sur une compilation des contributions des parties. Un pays industrialisé partie a noté que certaines des observations ont modifié la structure de la note du modérateur issue de Bonn. Les parties ont exprimé des opinions divergentes sur l'opportunité de restructurer le texte. Certaines parties ont réaffirmé la nécessité de convenir d'un projet de texte de négociation à cette réunion, afin de s'assurer qu'à Bonn, l'accent sera mis sur l'adaptation. Les parties ont convenu que le modérateur devra consolider les points de vue dans un document non officiel devant constituer la base des discussions.

GRUPE DE CONTACT ET SOUS-GROUPES DE L'AWG-KP

NOUVEAUX ENGAGEMENTS DES PARTIES DE L'ANNEXE : Dans le groupe de contact de la matinée, les modérateurs ont présenté un rapport sur les discussions qui ont eu lieu dans les sous- groupes, et les parties ont débattu des questions politiques liées à la production à temps, des objectifs chiffrés (QERLO) en vue d'une décision à Durban.

À propos des réductions des émissions de l'Annexe I, Charles le modérateur, a indiqué qu'il existe des divergences sur l'opportunité de considérer l'Option B (amendements

correspondants). Il a également noté "une certaine reconnaissance" par les parties, de la nature politique de la décision qui sous-tendra la soumission des QELRO à Durban.

Pour ce qui est de l'UTCATF, le modérateur Iversen a souligné les discussions sur les perturbations naturelles et un plafonnement pour la gestion forestière.

À propos des mécanismes de flexibilité, Barata le modérateur, a noté des progrès sur la rationalisation du texte, mais a souligné des vues divergentes sur la manière de poursuivre les travaux. Au cours des discussions, un certain nombre de pays développés ont souligné la volonté de préserver un système fondé sur des règles, mais tout en notant la nécessité pour une deuxième période d'engagement de faire partie du contexte d'un cadre d'action global incluant tous les grands émetteurs. Le VENEZUELA a appelé à la préservation du système fondé sur des règles en vertu du Protocole de Kyoto, en s'appuyant sur ces règles par le biais du Plan d'action de Bali et de la piste de négociation de l'AWG-LCA.

L'UE a mis en doute la valeur d'un cadre comptable commun, si personne n'y adhère, et a appelé à une conversation réaliste sur la deuxième période d'engagement, étant donné que trois parties ont indiqué leur intention de ne pas présenter leurs engagements sous forme de QELRO dans l'Annexe B. La CHINE s'est opposée au fait de lier les discussions de l'AWG-KP avec les mesures prises par les grands émetteurs.

Le Réseau Action Climat, au nom des ONGE, a présenté un plan en cinq étapes visant à améliorer le niveau de l'ambition, notamment : la fermeture de l'UTCATF, les faiblesses des UQA, et le passage à limite supérieure de la fourchette des engagements des parties de Durban. L'IETA, au nom des BINGO, a appelé à l'envoi d'un "message fort" sur la poursuite du MDP.

AUTRES QUESTIONS: Le sous-groupe sur le Chapitre IV (questions méthodologiques) s'est réuni dans la matinée. Les parties ont examiné les options pour le texte sur les gaz à effet de serre, les paramètres communs, l'application des Lignes directrices 2006 du GIEC pour les Inventaires nationaux des gaz à effet de serre et les questions transversales. Les parties ont examiné les deux options contenues dans la proposition révisée du président, et bon nombre ont observé qu'un accord sur une option est subordonné à l'opportunité d'inclure le trifluorure d'azote dans la couverture des engagements de limitation et de réduction chiffrés pour la deuxième période d'engagement. À propos de la méthode de travail proposée, les parties ont débattu du lien entre les questions relevant du Chapitre IV et du Chapitre I (Amendements au Protocole de Kyoto) et de la nécessité de poursuivre les discussions d'une manière intégrée.

CONSÉQUENCES POTENTIELLES: Dans le sous-groupe de la matinée, les parties ont examiné la question en suspens sur l'opportunité d'instituer un forum permanent comme un moyen pour les parties de rapporter et d'évaluer les impacts et les conséquences des politiques et des mesures, ou d'utiliser les canaux existants, notamment les communications nationales. Certaines parties ont exprimé un intérêt à trouver une convergence entre les deux options, tandis que d'autres ont déclaré que les options sont binaires. Les parties ont décidé de ne pas entreprendre de rédaction du texte et ont clos la séance en envoyant «telles quelles», les notes de la réunion à Durban.

DANS LES CORRIDORS

Un certain nombre de délégués réunis dans les groupes informels ont exprimé leur sentiment du déjà vu avec le processus de «consolidation et de reconsolidation du texte» visant à obtenir à un projet de texte de négociation dans leur groupe: «Cela semble contre-productif», a déclaré l'un d'entre eux. «Les textes s'allongent au lieu de rétrécir, il n'y a jamais de fin». En accord avec ces sentiments, un autre délégué a ajouté: "Je ferme mes yeux et j'ai l'impression d'être de retour à Barcelone en 2009, et à Tianjin, à cette période, l'année dernière."

Dans le groupe informel sur la vision commune, une nouvelle note du modérateur a été distribuée, et les délégués ont été appelés à l'examiner et à produire des observations. À la sortie de la salle de réunion, les délégués ont exprimé des sentiments mitigés au sujet du texte. Certains ont estimé que le modérateur a fourni un effort louable pour consolider les divers points de vue, tandis que d'autres ont exprimé des doutes et des préoccupations plus graves. Un négociateur chevronné a déclaré que «ce texte va au-delà de ce qui a été convenu à Cancun». Les délégués s'attendaient à ce qu'un nouvel effort du modérateur aboutisse à un nouveau texte qui obtiendrait une plus grande adhésion.

Dans l'après-midi, de nombreux intervenants semblaient ravis de participer à la consultation informelle ouverte tous, organisée par la présidente entrante de la CdP 17, en s'appuyant sur les efforts de consultation de la présidence de la CdP 16.

Toutefois, un représentant d'une ONG était moins optimiste. «Je crains que ces consultations ne deviennent une routine. Nous avons entendu des idées formidables aujourd'hui, et j'espère tout simplement qu'elles seront mises en application».

LES FAITS MARQUANTS DE L'AWG-LCA 14 ET DE L'AWG-KP 16: MERCREDI 5 OCTOBRE 2011

La Conférence des Nations unies les changements climatiques s'est poursuivie mercredi à Panama City. Le groupe de contact de l'AWG-LCA s'est réuni dans l'après-midi, tandis que le groupe de contact de l'AWG-KP sur l'examen des nouveaux engagements des parties visées à l'Annexe I du Protocole de Kyoto s'est tenu dans l'après midi. Les groupes et les sous-groupes se sont réunis tout au long de la journée dans le cadre de l'AWG-LCA et de l'AWG-KP.

Dans le cadre de l'AWG-LCA, les groupes informels ont débattu de l'atténuation par les pays développés, les MANN des pays en développement, l'Examen, les options juridiques, l'adaptation, les autres approches, y compris les possibilités de recourir aux marchés pour améliorer le rapport coût-efficacité des mesures d'adaptation et promouvoir celles-ci, le financement, les approches sectorielles et les mesures sectorielles, et transfert de technologie. Dans le cadre de l'AWG-KP, les sous- groupes se sont réunis pour discuter de la réduction des émissions de l'Annexe I, et de l'UTCATF.

Dans l'après-midi, la présidence de la CdP pour la CdP 17 a tenu des consultations informelles ouvertes à tous avec les parties.

GROUPES INFORMELS DE L'AWG-LCA

GROUPE DE CONTACT DE L'AWG-LCA : Au cours du groupe de contact de la matinée, les modérateurs ont présenté des exposés sur les progrès accomplis dans leurs groupes informels respectifs. Les parties ont également échangé des vues sur les progrès réalisés au Panama.

La vice-présidente de l'AWG-LCA, Margaret Mukahanana-Sangarwe, a présenté un rapport sur la vision commune, en prenant note des préoccupations des parties que le nouveau texte révisé ne reflète pas tous les points de vue des parties, et que les parties ont convenu de rationaliser le texte pour poursuivre les discussions.

José Alberto Fernández Garibaldi a présenté un rapport sur l'atténuation par les pays développés, notant que le groupe a produit deux documents non-officiels et achevé la première partie des observations générales. Il a déclaré que les parties ont convenu de réviser les deux documents non-officiels avant la prochaine réunion. Lors de la présentation d'un rapport sur l'atténuation par les pays en développement, Karine Hertzberg a déclaré que des documents non-officiels seront élaborés sur le registre des MANN et l'AIE pour la prochaine réunion.

Antonio Gabriel de La Viña a rapporté que les discussions ont mis l'accent sur le fait que REDD + devra «aller au-delà de REDD + pour traiter des forêts en général». La Viña a également parlé dans son rapport, des approches sectorielles et des mesures sectorielles spécifiques. Il a ajouté que les parties sont disposées à élaborer un texte consolidé pour former la base des discussions.

À propos des autres approches, Alexa Kleysteuber a rapporté que les parties ont démarré le travail sur un projet de texte pour Durban, et que le texte comprend huit rubriques. Crispin d'Auvergne a rapporté que le groupe sur les mesures de riposte a examiné les observations des parties. Pour ce qui est de l'adaptation, Mukahanana-Sangarwe a indiqué que les parties ont demandé une note révisée du modérateur, incluant les propositions des parties. La co modératrice, Suzanty Sitorus, a fait rapport sur le financement, et a déclaré que les parties ont centré les discussions sur les questions de financement à long terme et sur le Comité permanent. La CHINE s'est dite

préoccupée par l'absence de discussions constructives dans le groupe sur le financement, tandis que l'EGYPTE a souligné la nécessité d'un texte sur le financement à long terme.

Pour ce qui est du transfert de technologie, Jukka Uosukainen a souligné que les discussions ont porté sur le processus de sélection de l'hôte du CRTG. Il a indiqué que les opinions des parties seront fusionnées dans un texte. Son rapport a porté également sur le renforcement des capacités, et les parties ont débattu de la contextualisation du renforcement des capacités dans le cadre de la Convention. Uosukainen a déclaré que les parties ont convenu d'élaborer un texte consolidé. Mukahanana-Sangarwe a indiqué, dans son rapport sur le groupe informel sur l'Examen, que les parties ne sont pas disposées à accepter un texte d'un projet de décision, mais a accepté de réviser une note du modérateur qui sera examinée lors de leur prochaine réunion. María del Socorro Flores, lors de son rapport sur les options juridiques, a déclaré que les parties ont identifié une série de points de vue différents et qu'un document non-officiel est en élaboration.

Le VENEZUELA, appuyé par la BOLIVIE, a appelé à une meilleure répartition du temps entre les différents points à l'ordre du jour. Elle a souligné la nécessité d'un résultat équilibré à Panama sur tous les chapitres du Plan d'action de Bali. L'Australie, au nom du GROUPE DE COORDINATION, avec l'UE, a déclaré que les progrès sur les projets de textes de négociation sont prometteurs. Barbade, au nom de l'AOSIS, a exhorté les parties à des discussions plus constructives afin de produire des projets de texte de négociation.

EXAMEN: Lors de la réunion du groupe informel, les parties ont examiné les éléments de la note révisée du modérateur. Certaines parties ont estimé que de nouvelles discussions sont nécessaires avant le début du débat sur un projet de texte de négociation. Certaines parties ont proposé des changements à la note du modérateur. Il a été demandé aux parties de tenir des rencontres informelles et de consolider leurs contributions en vue de l'examen à la prochaine réunion.

FINANCEMENT: Les discussions du groupe informel de l'après-midi ont été centrées sur le financement à long terme. Les défenseurs de deux soumissions sur le financement à long terme ont répondu aux questions relatives à leurs propositions. Par la suite, appelant à un accent sur les propositions contenues dans le texte, de nombreux pays en développement ont demandé au co-modérateur de fusionner toutes les propositions des parties relatives au Comité permanent et au financement à long terme, dans un seul document de projet de texte, en vue de l'examen. Certains pays développés ont opté pour l'examen du financement à long terme dans le cadre des discussions ultérieures sur des questions telles que le financement du climat et le financement

public ou privé. Un pays industrialisé partie a indiqué qu'ils sont disposés à entamer un «dialogue» sur le financement à long terme, mais s'est demandé si les co modérateurs ont été mandatés par le groupe pour consolider le texte. Des discussions informelles seront organisées sur cette question. .

D'ATTÉNUATION PAR LES PAYS DÉVELOPPÉS:

Dans le groupe informel de l'après-midi, les parties ont examiné une version révisée du document non-officiel présenté par les co modérateurs sur les éléments possibles d'un projet de directives pour les rapports biennaux. Bon nombre de parties ont accueilli favorablement le texte. De nombreux pays développés ont fait des suggestions sur un texte relatif à la fourniture des informations sur l'UTCATF et les projections. À propos d'une référence à un objectif de réduction des émissions à l'échelle mondiale, certains pays parties en développement ont demandé la suppression de la référence à «y compris toutes les conditions ou hypothèses relatives à la réalisation de cet objectif». Une partie a suggéré l'inclusion d'une référence à la fourniture des informations sur les effets néfastes des mesures de riposte dans les pays en développement. Certaines parties ont souligné le statu ouvert du texte qui permet l'ajout à Durban, d'observations supplémentaires des parties. Des éclaircissements ont été demandés sur le moment où le groupe entamera un exercice de rédaction «plus sérieux».

Les parties ont ensuite examiné un document non-officiel des co modérateurs sur les éléments possibles des modalités et des procédures pour l'AIE. Les parties ont fourni des commentaires sur le texte, y compris des options supplémentaires. Les négociations se sont poursuivies.

APPROCHES SECTORIELLES SPÉCIFIQUES ET APPROCHES SECTORIELLES: Réunies dans le cadre du groupe informel de la matinée pour débattre de l'agriculture, les parties ont examiné le texte et ont cherché à l'identifier les points de vue communs sur les aspects de la sécurité alimentaire, le commerce et le développement économique et l'éradication de la pauvreté. Le modérateur Wamukoya a distribué un document d'orientation visant à faciliter la consolidation du texte. Les parties ont exprimé des vues sur les éléments à considérer dans le projet de programme de travail de l'agriculture. Elles ont convenu d'œuvrer à rationaliser davantage le texte sur la base des observations, et en s'appuyant sur le document d'orientation du modérateur et sur la note du modérateur de Bonn. Dans l'après-midi, les parties se sont penchées sur l'aviation internationale et le transport maritime, et ont examiné les options pour le texte. Certains pays développés ont salué les progrès accomplis par l'OMI lors de la 62e session du Comité de la protection du milieu marin (MEPC). Les parties s'efforceront à rationaliser le texte.

MANN DES PAYS EN DEVELOPPEMENT: Dans le groupe informel de la matinée, les parties ont examiné un document officieux sur les éléments possibles des modalités et des procédures de l'AIE préparés par le modérateur. Bon nombre de pays en développement ont déclaré que le texte va au-delà des dispositions pertinentes des Accords de Cancun concernant la mise à jour des rapports biennaux et des lignes directrices pour les communications nationales des parties non-visées à l'Annexe I. Certaines parties ont également déclaré que le texte ne reflète pas la flexibilité préconisée dans les directives pour les communications nationales, et ne comprend pas une section sur la situation nationale des pays en développement parties. Elles ont souligné que la mise à jour des rapports biennaux vise à contribuer à l'amélioration de la transparence et doit être considérée dans le contexte des informations fournies dans les communications nationales et rationalisée avec les lignes directrices pour les communications nationales, et non à les remplacer. Certaines parties développées ont accueilli favorablement le texte comme un moyen d'améliorer la transparence et la fourniture des informations.

Pour ce qui est des principes et des définitions, de nombreux pays en développement ont fait savoir que la référence à la comparabilité entre les parties devra être supprimée dans le texte, tandis qu'un pays développé partie a suggéré l'inclusion d'une définition de la comparabilité.

Bon nombre de parties ont également souligné que les exigences figurant dans le texte sont tout aussi couteuses que celles envisagées dans les rapports biennaux des parties visées à l'Annexe I et ne respectent pas le principe des responsabilités communes mais différenciées, et des capacités des pays.

Certains pays développés ont observé que le texte pourrait constituer une base pour les travaux futurs et ont soutenu le maintien de ses principaux éléments. Bon nombre de parties ont noté que le texte devra être simplifié et un pays développé a souligné que la mise à jour des rapports biennaux ne devrait pas impliquer de nouvelles obligations pour les pays en développement. Certains pays développés ont préconisé la poursuite des travaux sur cette question dans un sous-groupe, tandis que d'autres ont soutenu la préparation d'une version révisée du texte sur la base des commentaires fournis. De nombreux pays en développement ont soutenu plutôt l'élaboration d'un nouveau texte sur la base des discussions et des mandats des Accords de Cancun. Une version révisée du texte "assez récente", sera élaborée.

Les parties ont ensuite abordé les mesures d'atténuation entreprises par les pays en développement (paragraphes 48-51 de la Décision 1/CP.16). Un document non-officiel basé sur les observations des parties et les discussions sera élaboré par les co modérateurs.

ADAPTATION: Il a été présenté aux parties, une note du modérateur consistant en une compilation des observations des parties, que celles-ci ont convenu d'utiliser comme base de discussion. Les parties ont ensuite examiné les éléments de la note, en se concentrant sur la composition du Comité d'adaptation. Les parties ont décidé de tenir une réunion informelle des groupes informels pour consolider la note existante.

MESURES DE RIPOSTE: Lors de la réunion informelle de l'après-midi, les parties ont poursuivi les discussions sur le champ d'application des travaux et du processus. À propos du champ d'application, les parties ont échangé des vues sur le forum s pour les impacts des mesures de riposte et sur les directives pour faire des progrès sur cette question. Des vues divergentes ont été exprimées par les parties sur le rôle du commerce et sur la possibilité d'établir le contact avec l'OMC sur les questions relatives au commerce et à l'environnement. Certains pays en développement ont souligné la nécessité de tenir compte des principes de la Convention; tandis que certains pays développés ont attiré l'attention sur les ambiguïtés, observant que les principes de la Convention ne sont pas directement opérationnels. Pour ce qui est du processus, les pays n'ont pas pu s'accorder sur un document de négociation et devront se réunir à nouveau pour examiner les notes de synthèse sur les points de vue exprimés.

GRUPE DE CONTACT ET SOUS- GROUPES DE L'AWG-KP

NOUVEAUX ENGAGEMENTS DES PARTIES VISÉES À L'ANNEXE I : Dans l'après-midi, Adrien Macey, président de l'AWG-KP, a présenté un compte-rendu sur l'examen des nouveaux engagements des parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto, soulignant le grand désir de toutes les parties, à travers tous les chapitres, d'achever le travail de l'AWG-KP à Durban.

Sur les autres questions, Diouf, la vice-présidente de l'AWG-KP, a rapporté que les parties ne sont pas encore prêtes à éliminer des options dans le texte et qu'elles ont besoin de plus de temps pour parvenir à un accord sur les questions en suspens; elle a indiqué que les progrès à Durban dépendront du traitement des questions politiques.

À propos des conséquences potentielles, le modérateur Calvo a rapporté que les parties ont tenu une brève réunion pour examiner la possibilité de "rapprochement" sur les deux options en suspens dans le texte, concernant l'établissement d'un forum permanent ou l'utilisation des canaux existants. Il a déclaré que les parties n'ont pas pu s'accorder pour «finaliser» le texte et que la question a été reportée à la CdP/RdP 7.

Pour ce qui est des amendements/chiffres, le co-moderateur Lefevre (UE) a présenté un rapport sur les divergences entre les parties concernant le point de savoir si une proposition d'amendement au Protocole de Kyoto contenue dans l'option B (modifications subséquentes) peut être considérée. Les parties ont convenu de poursuivre les consultations au sein de leurs groupes et de «rechercher activement des options" pour la voie à suivre.

Sur les questions juridiques, Macey, le président de l'AWG-KP, a présenté un rapport sur un éventail d'opinions incluant une deuxième période d'engagement globale juridiquement contraignante, ainsi qu'un cadre transitoire et englobant toutes les parties.

À propos des mécanismes, le président Macey a parlé des discussions sur le MDP et du maintien des mécanismes sous différents scénarios, y compris une deuxième période d'engagement ou une deuxième période d'engagement avec moins d'adhésion.

SAINTE-LUCIE, contrée par l'ARABIE SAOUDITE, a souligné la nécessité pour les pays développés d'élever leur niveau de l'ambition et de se fixer des objectifs pour une deuxième période d'engagement.

UTCATF: Le groupe informel s'est réuni dans l'après-midi. Les délégués ont examiné le texte révisé du président (FCCC/KP/AWG/2011/CRP.1) et le texte simplifié sur, entre autres: les niveaux de référence et la ré humidification et le drainage. Certaines parties ont appuyé une proposition sur un plafonnement pour la gestion forestière lorsque l'on utilise les niveaux de référence, proposition qui est restée entre crochets. Une partie a proposé la révision de la définition des forêts. Certaines parties ont indiqué qu'elles poursuivront le travail sur les perturbations naturelles et qu'elles envisagent présenter un texte révisé.

DANS LES CORRIDORS

Mercredi, il y a eu des interruptions tendues des négociations dans plusieurs des nombreuses réunions du groupe informel de l'AWG-LCA. Les délégués ont mis l'accent sur l'examen, les approches de marché et les approches non-fondées sur le marché, et le financement en particulier. «On dirait que nous n'aurons jamais un texte sur le financement à long terme», a fait remarquer un délégué, «nous pouvons aussi bien faire nos valises et rentrer maintenant». Certains pays en développement ont affirmé que les pays développés sont en train de revenir sur leurs engagements, et l'un d'entre eux à émis un avertissement sévère que «sans financement, il n'y aura ni atténuation, ni adaptation – rien pour le MRV». Pendant ce temps, les pays développés ont réitéré leur engagement à fournir un financement à long terme,

en maintenant cependant que la question a été suffisamment traitée sous d'autres points et qu'il n'y a pas de mandat pour en discuter à ce stade.

En ce qui concerne la technologie, l'atmosphère semblait plus agréable. Un délégué sortant du groupe informel a reconnu des progrès lents, mais a ajouté que «par rapport aux autres groupes, le groupe sur la technologie se porte bien». Il a déclaré que le groupe informel a examiné le texte sur les rôles et les responsabilités du CRTC et que la gouvernance sera débattue jeudi, les discussions sur les critères de sélection de l'hôte étant reportées à la conférence de Durban.

Dans l'après-midi, le groupe informel sur les options juridiques a été une fois de plus rempli à pleine capacité, ce qui indique un grand intérêt pour cette question. Les parties ont examiné un document non-officiel élaboré par le modérateur et contenant un «menu d'options juridiques», qui pour beaucoup représentait un pas modeste en avant; document exposant les options possibles pour un résultat à Durban. Le texte était basé sur un éventail de vues exprimées par les parties et comprenait les options suivantes: un instrument juridiquement contraignant et des décisions de la CdP, incluant une sous-option sur un mandat de conclure l'instrument juridiquement contraignant avec une feuille de route claire. Il s'en est suivi des chaudes discussions. De nombreux pays développés ont reconnu «qu'un accord juridiquement contraignant issu de Durban serait l'idéal, mais qu'une telle éventualité est peu probable». Un pays en développement a déclaré que «les conditions politiques n'étaient pas appropriées pour décider d'un mandat de conclure un instrument juridiquement contraignant à Durban». Bon nombre de pays en développement ont exprimé leur déception face à la tournure que prenaient les discussions dans certains groupes de négociations en général, sans aucun signal clair de la volonté de souscrire à une deuxième période d'engagement, avec certains piliers de Bali tels que l'adaptation et le financement qui accusent un retard dans les négociations. Comme l'a résumé le délégué indien, «dans certains groupes de négociations, nous sommes vraiment en train de fendre les cheveux en quatre». La Gambie, au nom du groupe des PMA, a conclu que la balle se trouve dans le camp des parties visées à l'Annexe I qui ont pris des engagements à Bali et à Copenhague. S'ils commencent à reculer maintenant, comment pourrions-nous un jour parvenir à un accord?

LES FAITS MARQUANTS DE L'AWG-LCA 14 ET DE L'AWG-KP 16: JEUDI 6 OCTOBRE 2011

La Conférence des Nations unies sur les changements climatiques a poursuivi ses travaux jeudi à Panama City. Les groupes informels et les sous-groupes de l'AWG-LCA et de l'AWG-KP se sont réunis tout au long de la journée.

Dans le cadre de l'AWG-LCA, les groupes informels se sont penchés sur l'atténuation par les pays développés, les MANN des pays en développement, l'Examen, les options juridiques, l'adaptation, le financement, la vision commune et la technologie. Les sous-groupes de l'AWG-KP ont examiné les réductions des émissions de l'Annexe I, les mécanismes de flexibilité et l'UTCATF.

GROUPES INFORMELS DE L'AWG-LCA

MANN DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT: Au cours des réunions des groupes informels de la matinée et de l'après-midi, les parties ont examiné quatre documents non-officiels présentés par les co-moderateurs sur: le Registre des MANN; les directives concernant la mise à jour biennale des rapports; les MANN; et la CIA.

A propos du registre des MANN, bon nombre de parties ont accueilli favorablement le texte et ont souligné les aspects devant être renforcés, notamment, l'amélioration de la clarté sur les cadres de soutien pour les MANN et la classification adéquate des informations sur les sources de financement. Certaines parties ont appuyé deux sections, la section sur les MANN bénéficiant d'un financement national et celle sur les MANN admis à un soutien international. De nombreuses parties ont suggéré l'inclusion d'une plate forme web de recherche offrant une interface conviviale, d'autres ont demandé la suppression d'une référence au Mécanisme financier de la Convention.

Pour ce qui est de la mise à jour biennale des rapports, de nombreux pays en développement ont reconnu que le nouveau texte a été amélioré, mais ont souligné la nécessité d'une meilleure harmonisation avec les directives existantes pour les communications nationales des parties non visées à l'Annexe I. Bon nombre de pays en développement ont suggéré l'inclusion d'une référence à un soutien supplémentaire et au renforcement des capacités requis pour la mise à jour bisannuelle des rapports. Une partie développée a proposé d'inclure un paragraphe introductif indiquant que la mise à jour biennale des rapports est une composante des communications nationales et doit être présentée entre les communications nationales.

A propos des MANN, de nombreux pays en développement ont mis en garde contre la catégorisation et la standardisation des MANN, alors que certains pays développés ont soutenu un format commun ou un modèle normalisé. Certains pays développés ont réitéré la nécessité d'un cadre comptable commun, tandis que plusieurs pays en développement ont soutenu qu'il serait prématuré de tenir des discussions sur les règles comptables communes, notant que la comparabilité devrait s'appliquer entre les parties de l'Annexe I et non entre

les parties de l'Annexe I et les parties non-visées à l'Annexe I. Un pays en développement a suggéré l'utilisation d'un modèle et d'une liste de contrôle pour les MANN.

S'agissant de la CIA, bon nombre ont formulé des observations et demandé des précisions sur le groupe d'experts notamment, et sur la fréquence et la flexibilité de la CIA. Certains pays développés ont soutenu l'inclusion d'une référence à la CIA menée tous les deux ans. Des pays en développement ont souligné que les accords de Cancun ne fixent pas la fréquence de la CIA.

VISION COMMUNE: Lors de la réunion du groupe informel de la matinée, les délégués ont examiné un texte révisé. A l'issue de l'examen de l'état du document, bon nombre ont réitéré qu'il s'agit encore du texte du facilitateur, avec les vues consolidées des parties, et non pas d'un texte de projet de décision qui pourrait servir de base de négociation à Durban. Certains délégués ont exprimé la crainte que leurs observations ne soient pas convenablement reflétées dans le nouveau texte. Un certain nombre de délégués ont noté que le texte s'est allongé et qu'il doit être simplifié. La représentante d'un pays en développement a souligné la nécessité de partir de Panama avec un texte qui est prêt pour la négociation à Durban. Elle a proposé une autre réunion du groupe informel et l'élaboration d'une version révisée du texte. La réunion informelle du groupe informel s'est tenue dans l'après-midi.

MESURES DE RIPOSTE: Les parties ont examiné une note du modérateur contenant un résumé des discussions et des questions. Les principales questions résumées dans la note comprennent: l'opportunité de poursuivre les discussions dans le cadre de l'AWG-LCA, et l'objectif de ces discussions; le point de savoir si le texte devra être utilisé comme base de négociation; et si le groupe a été mandaté pour débattre du commerce.

Les parties ont consacré la suite de la réunion à l'examen de la note et de la manière de procéder. L'ARGENTINE, au nom du G77/Chine, appuyée par l'INDE et la Sierra Leone, au nom du GROUPE AFRICAINE, ont exprimé des réserves concernant la note du modérateur. Bon nombre de pays en développement ont déclaré que leurs points de vue n'ont pas été pris en compte dans la note. Le CANADA et l'Australie ont accueilli la note de synthèse comme le point de départ d'un effort visant à faire des progrès. Pour ce qui est de la voie à suivre, l'INDE a suggéré que toutes les observations soient intégrées dans un document sur les options.

EXAMEN: Dans l'après-midi, les parties ont débattu d'un document non-officiel sur l'examen, comprenant: une nouvelle définition du champ d'application, les modalités, et les mesures appropriées prises par la Cdp. ANTIGUA ET BARBADE, appuyé par le MEXIQUE, la NORVEGE et GRENADE, a soutenu le document non-officiel comme une bonne base de discussion; l'INDE et l'ARABIE SAOUDITE ont noté qu'il y a encore du travail à faire avant que le document ne puisse être utilisé comme base de négociation. Le JAPON, appuyé par la SUISSE, a souligné des chevauchements dans le texte sur les résultats. Les parties ont convenu que la modératrice

Mukahanana-Sangarwe intégrera les suggestions dans une version révisée du document non-officiel pour vendredi, version qui sera transmise à Durban comme document non-officiel.

FINANCES: Les discussions dans le groupe informel de l'après-midi ont été centrées sur le financement à long terme. Un groupe de pays développés a présenté leurs observations sur le financement à long terme, sur la base des principales questions à examiner. Les parties ont ensuite fourni des commentaires sur le texte et plusieurs pays en développement parties ont demandé que ces observations soient fusionnées avec les précédentes sur le financement à long terme. Plusieurs pays développés ont indiqué leur intention de soumettre des propositions. Un texte de synthèse sur le financement à long terme sera élaboré. Les parties ont ensuite examiné le projet de texte de synthèse sur le Comité permanent.

REDD +: Dans la matinée, les parties se sont réunies dans le groupe informel. Ils ont débattu du financement de REDD +, y compris les sources possibles. Bon nombre ont souligné la nécessité d'assurer un examen de la biodiversité et des co avantages sociaux. Certains ont souligné que les sources de financement de REDD + devront être principalement publiques, tandis que d'autres ont soutenu qu'elles devront être privées et basées sur les mécanismes de marché. Une partie a indiqué que les sources devront être canalisées à travers les mécanismes financiers existants. A propos de la voie à suivre, un groupe de pays a suggéré de demander aux parties de soumettre des observations en vue de la préparation d'un document de synthèse qui sera utilisé comme base de négociation à Durban. Un document non-officiel sur le financement de REDD + sera élaboré par le modérateur, et les discussions se poursuivront.

ATTENUATION PAR LES PAYS DEVELOPPES: Le groupe informel s'est réuni dans la matinée et dans l'après-midi. Les délégués ont examiné un résumé élaboré par les co-modérateurs, des discussions sur les questions relatives au niveau de l'ambition (paragraphe 36-38 de la Décision 1/CP.16). Bon nombre de parties ont accueilli favorablement le texte, avec quelques remarques sur les éléments manquants. Certains pays développés ont demandé un "espace commun" pour débattre du niveau de l'ambition, mais ont été contrés par de nombreux pays en développement qui ont souligné la nature différente et le contenu des dispositions sur le niveau de l'ambition des pays développés, ainsi que les dispositions sur les MANN des pays en développement (paragraphe 48-51 de la Décision 1/CP.16). Bon nombre de pays en développement ont souligné que la question des HFC et des émissions de l'aviation internationale et des transports maritimes est traitée dans d'autres instances et ne devrait pas être incluse dans les discussions sur le niveau de l'ambition.

Certains pays développés ont préconisé l'inclusion des vues des parties dans une matrice, afin de clarifier les informations sur les engagements, et se sont opposés à la tenue d'ateliers supplémentaires.

Le groupe s'est réuni de nouveau dans l'après-midi pour débattre de la voie à suivre. Attirant l'attention sur les difficultés à faire des progrès sur la question du financement à long terme, un groupe de pays en développement a indiqué qu'ils s'attendent à des progrès sur tous les domaines de négociation, et à l'élaboration d'un texte équilibré en vue de la Conférence de Durban.

OPTIONS JURIDIQUES: Les délégués ont examiné une liste révisée des options juridiques. En ce qui a trait à une décision de la CdP sur un mandat de conclure un instrument juridiquement contraignant (IJC) avec une feuille de route claire, l'UE a proposé six éléments à inclure dans un tel mandat, notamment une date exacte de la fin des négociations. L'AOSIS a présenté les éléments possibles qu'elle propose pour un IJC. De nombreux délégués ont appuyé la proposition sur un mandat issu de Durban pour la conclusion d'un IJC. Un pays en développement a déclaré que le mandat de Cancun demandait l'examen des options juridiques et non la conclusion d'un IJC. Un certain nombre de délégués ont réitéré qu'il serait prématuré de discuter de la forme juridique du résultat négocié, et ont déploré le fait que ce point de vue ne soit pas reflété dans le nouveau texte.

La Gambie, au nom des PMA, a souligné que le mandat doit être fondé sur les piliers du PAB, et que toute prise de position ou déclaration politique qui laisse la forme juridique «ouverte», est inacceptable. Le délégué des ILES MARSHALL a déclaré qu'une discussion sur les options juridiques ne peut pas avoir lieu sans un débat sur la «manière dont nous allons procéder pour y arriver», et a insisté sur la flexibilité pour permettre l'amélioration du niveau de l'ambition au fil du temps.

Le délégué des Etats-Unis a déclaré que la liste des options permet de refléter de manière raisonnable les multiples idées qui pourraient retenues. Le groupe a convenu de poursuivre les discussions sur cette question.

GROUPES INFORMELS DE L'AWG-KP REDUCTIONS DES EMISSIONS DE L'ANNEXE I:

Dans le sous-groupe de l'après-midi, les parties ont examiné les observations et les propositions d'amendements au texte révisé du président (FCCC/KP/AWG/2011/CRP.1). L'observation d'une partie a porté sur le report des UQA excédentaires de la première période d'engagement à la deuxième, et a proposé, entre autres que: le report doit être limité à 1% des UQA de chaque partie pour la première période d'engagement; les parties ont la possibilité de vendre la quantité reportée; 50% des revenus de cette vente seront versés au Fonds d'adaptation, et 50% affectés aux mesures d'atténuation prises au niveau national.

Une autre communication a porté sur la présentation d'un mécanisme de REDD + visant à aider les parties de l'Annexe I à respecter leurs engagements chiffrés de limitation et de réduction des émissions en vertu du Protocole.

Une partie a proposé la limitation de la quantité des UQA à reporter dans une deuxième période d'engagement. Des vues divergentes ont également été échangées sur la part des fonds. Le dernier sous-groupe sur le chapitre I a clos ses travaux, et le modérateur a accepté de compiler les vues des parties, compilation qui sera transmise au président de l'AWG-KP.

MECANISMES DE FLEXIBILITE: Dans le sous-groupe de l'après-midi, les parties ont poursuivi l'examen des options, la clarification des questions et la rationalisation du texte du Chapitre III. Les parties ont approuvé une liste réduite des améliorations requises sur: le maintien du MDP, l'énergie nucléaire dans le MDP et la MOC, la part des fonds, et les nouveaux mécanismes de marché. Le co-modérateur Barata soumettra un rapport au président de l'AWG-KP sur ces questions, ainsi qu'une liste des insertions proposées et des objections relatives au texte, qui seront examinés dans le groupe de contact de l'AWG-KP.

UTCATF: Le groupe informel s'est réuni dans la matinée et dans l'après-midi et se sont accordés sur un texte révisé portant sur la force majeure, désormais désignée par le terme «perturbations», avec quelques questions en suspens. Les délégués se sont également penchés sur le texte traitant des produits ligneux récoltés (PLR). Un pays en développement a proposé une définition des forêts, mais les parties n'ont pas accepté de l'inclure. La version révisée du Chapitre II sera disponible le vendredi matin, pour examen par les parties.

DANS LES CORRIDORS

Un sentiment d'urgence a régné jeudi, à deux jours seulement de la fin de la session. Avec toute l'attention focalisée sur la Conférence de Durban, de nombreux groupes informels se sont dépêchés pour achever leurs travaux. Le groupe informel sur l'adaptation a tenu des séances de rédaction marathon tout au long de la journée, et serait en train «de progresser harmonieusement».

Un négociateur qui a passé la majeure partie de la journée entièrement dans le groupe sur la technologie a déclaré: «Nous avons fait des progrès et avons chargé le Secrétariat d'élaborer un document sur les critères, pendant la période de l'intersession. A l'état actuel, le texte est en désordre, mais au moins, nous avons le texte qui marque des progrès vers Durban». D'autres groupes avaient des nouvelles moins bonnes. Dans le groupe sur la vision commune, par exemple, les divergences de vues ont persisté sur le champ d'application. De l'avis d'un négociateur impliqué dans les discussions, le nouveau texte sur une vision commune est «plus désordonné, plus difficile et plus long» que le texte précédent, les «parties s'étant lancées dans des discussions sans issue. Une troisième version révisée du texte sera disponible vendredi, et il reste à voir si elle va effectivement simplifier les communications des parties ou les transformer en un «texte encore plus ingérable», a déclaré un autre négociateur.

Dans les corridors, de nombreux délégués ont exprimé leur satisfaction à propos de la tournure prise par les discussions dans le groupe sur le financement. «Les délégués ont finalement décidé de consolider les vues des parties sur le financement à long terme», a déclaré un négociateur en souriant. Espérons que cet esprit prévaudra demain lors de la séance plénière de clôture.

COMPTE RENDU FINAL ET ANALYSE DU BNT: Le numéro du Bulletin des Négociations de la Terre consacré au compte rendu et analyse de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Panama sera disponible en ligne lundi 10 octobre 2011 au: <http://www.iisd.ca/climate/ccwg16/>

COMPTE RENDU DES POURPARLERS DE PANAMA CITY SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: 1-7 OCTOBRE 2011

La Conférence des Nations unies sur les changements climatiques a eu lieu du 1^{er} au 7 octobre 2011 à Panama City, au Panama. La conférence comprenait la troisième partie de la 16^e session du Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements des parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG - KP), et la troisième partie de la 14^e session du Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention (AWG-LCA). La conférence a rassemblé 1 836 participants.

Les travaux de l'AWG-KP ont porté essentiellement sur une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, après la première période d'engagement qui expire à la fin de 2012. Les parties se sont concentrées sur les questions en suspens et ont expliqué davantage les options concernant les objectifs d'atténuation, la nature et le contenu éventuels des règles pour une deuxième période d'engagement, ainsi que le rôle d'une deuxième période d'engagement possible dans un résultat équilibré issu de Durban. Les progrès accomplis ont été reflétés dans une proposition révisée du président de l'AWG-KP (FCCC/KP/AWG/2011/CRP.2/Rev.1). Les parties ont également convenu de suspendre les travaux de l'AWG-KP 16 pour les reprendre en décembre à Durban, Afrique du Sud.

Dans le cadre de l'AWG-LCA, les parties ont entrepris des discussions procédurales prolongées, en se fondant sur la Décision1/CP.16 et sur le Plan d'action de Bali. Les parties ont travaillé au sein d'un seul groupe de contact et dans des groupes informels sur l'adaptation, le financement, la technologie, le renforcement des capacités, la vision commune, l'examen de l'objectif global à long terme, les options juridiques et les questions diverses relatives à l'atténuation. Le résultat de la plupart des discussions de groupe informel a été présenté sous la «forme d'un texte» transmis à Durban comme base pour la poursuite des négociations. Les parties ont convenu de travailler entre les sessions afin de rationaliser davantage le texte et d'intégrer les propositions. Des progrès ont été accomplis sur certaines questions, toutefois, bon nombre de délégués ont eu le sentiment que les résultats ont été relativement modestes et qu'il reste encore beaucoup à faire avant Durban.

BREF HISTORIQUE DE LA CCNUCC ET DU PROTOCOLE DE KYOTO

La réponse politique internationale aux changements climatiques a commencé par l'adoption, en 1992, de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui définit un cadre d'action visant à stabiliser les concentrations atmosphériques des gaz à effet de serre, afin d'éviter «des interférences anthropiques dangereuses» avec le système climatique. La CCNUCC est entrée en vigueur le 21 mars 1994 et compte actuellement 195 parties.

En décembre 1997, les délégués à la troisième session de la Conférence des parties (CdP) qui s'est tenue à Kyoto, au Japon, se sont accordés sur un protocole à la CCNUCC, engageant les pays industrialisés et les pays en transition vers une économie de marché à concrétiser des objectifs de réduction des émissions. Ces pays, connus comme étant les parties visées à l'Annexe I de la CCNUCC, ont accepté de réduire, entre 2008-2012 (première période d'engagement), leurs émissions globales de six gaz à effet de serre d'une moyenne de 5,2%, par rapport à leurs

DANS CE NUMÉRO

Bref historique de la CCNUCC et du Protocole de Kyoto . . .	1
Rapport de la Réunion	3
Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements des parties visées à l'annexe I du Protocole de Kyoto	3
Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention	7
Brève analyse de la Réunion	14
Prochaines réunions	16
Glossaire	17

niveaux de 1990, les chiffres particuliers variant d'un pays à l'autre. Le Protocole de Kyoto est entré en vigueur le 16 février 2005 et compte aujourd'hui 193 parties.

À la fin de 2005, les premières mesures ont été prises pour examiner les questions à long terme. La première session de la Conférence des parties siégeant en tant que Réunion des parties au Protocole de Kyoto (CdP/RdP 1) qui s'est tenue à Montréal, au Canada, a décidé de créer l'AWG-KP sur la base de l'Article 3.9 du Protocole qui donne mandat d'examiner les nouveaux engagements des parties visées à l'Annexe I, au moins sept ans avant la fin de la première période d'engagement. Par ailleurs, la CdP 11 a décidé d'examiner la coopération à long terme au titre de la Convention, à travers une série de quatre ateliers connue sous l'appellation de «Dialogue de la Convention», qui s'est poursuivi jusqu'à la CdP 13.

FEUILLE DE ROUTE DE BALI: La CdP 13 et la CdP/RdP 3 ont eu lieu en décembre 2007 à Bali, en Indonésie. Les négociations y ont abouti à l'adoption du Plan d'action de Bali (PAB). Les parties ont établi l'AWG-LCA avec pour mandat de se concentrer sur les principaux éléments de la coopération à long terme identifiés au cours du Dialogue de la Convention, à savoir: l'atténuation, l'adaptation, le financement et la technologie, et une vision commune pour une action concertée à long terme. La Conférence de Bali a également abouti à un accord sur la Feuille de Route de Bali, basée sur deux «pistes» de négociation au titre de la Convention et du Protocole, et a fixé une date butoir pour la conclusion des négociations, la CdP 15 et la CdP/RdP 5 à Copenhague, au Danemark, en décembre 2009.

CONFÉRENCE DE COPENHAGUE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: La Conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Copenhague, au Danemark, s'est déroulée du 7 au 19 décembre 2009 et englobait la CdP 15 et la CdP/RdP 5, les 31^e sessions de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) et de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA), ainsi que l'AWG-KP 10 et l'AWG-LCA 8. Plus de 110 dirigeants du monde ont pris part au segment conjoint de haut niveau de la CdP et de la CdP/RdP, tenu du 16 au 18 décembre.

La conférence a été marquée par des disputes sur la transparence et le processus. Au cours de la réunion de haut niveau, des négociations non officielles ont eu lieu dans un groupe constitué des économies majeures et des représentants des groupes régionaux et autres groupes de négociations. Tard dans la soirée du 18 décembre, ces discussions ont abouti à un accord politique, «l'Accord de Copenhague», qui a par la suite été présenté à la plénière de la CdP pour adoption. Au cours des 13 heures qui ont suivi, les délégués ont débattu de l'Accord. Bon nombre ont soutenu son adoption en guise de première étape vers la sécurisation d'un «meilleur» accord dans le futur. Cependant, certains pays en développement se sont opposés à l'Accord qui selon eux, a été produit par un processus de négociations «non transparent» et «non démocratique». En fin de compte, la CdP a convenu de «prendre note» de l'Accord de Copenhague. Cet accord a mis en place un processus permettant aux parties de signifier leur appui à l'Accord et, au cours de 2010, plus de 140 pays ont manifesté leur appui. Plus de 80 pays ont également fourni des informations sur leurs objectifs de réduction des émissions et autres mesures d'atténuation.

Le dernier jour de la Conférence de Copenhague sur les changements climatiques, la CdP et la CdP/RdP ont également décidé de proroger les mandats de l'AWG-LCA et de l'AWG-KP, en leur demandant de présenter leurs résultats respectifs à la CdP 16 et à la CdP/RdP 6.

CONFÉRENCE DE CUNCUN SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: À la suite de quatre réunions préparatoires tenues en 2010, la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Cancun, au Mexique, a eu lieu du 29 novembre au 11 décembre 2010. À la fin de la conférence, les parties ont finalisé les Accords de Cancun qui englobent des décisions au titre des deux pistes de négociation. Dans le cadre de la piste de négociation de la Convention, la Décision 1/CP.16 a reconnu la nécessité de réductions importantes des émissions mondiales pour atteindre l'objectif de 2°C. Les parties ont également convenu de considérer le renforcement de l'objectif mondial à long terme lors d'une révision vers 2015, y compris en ce qui concerne l'objectif de 1,5°C. Elles ont pris note des objectifs de réduction des émissions et des mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN) communiqués par les pays développés et les pays en développement respectivement (FCCC/SB/2011/INF.1/Rev.1 et FCCC/AWGLCA/2011/INF.1, tous deux publiés après Cancun), et convenu d'en discuter lors des ateliers en 2011. La Décision 1/CP.16 a également abordé d'autres aspects de l'atténuation, tels que le suivi, l'examen et la vérification (MVR); et la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement; et le rôle de la conservation, de la gestion forestière durable et du renforcement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement (REDD+).

Les parties ont également convenu d'établir plusieurs nouvelles institutions et processus, notamment: le Cadre pour l'adaptation et le Comité d'adaptation créés à Cancun, ainsi que le Mécanisme de la technologie qui comprend le Comité exécutif de la technologie (CET) et le Centre et le réseau des technologies climatiques (CRTC). Pour ce qui est du financement, la Décision 1/CP.16 a créé un Fonds vert pour le climat (FVC), qui a été désigné comme nouvelle entité opérationnelle du mécanisme financier de la Convention et qui sera dirigé par un Conseil de 24 membres. Les parties ont par ailleurs convenu de mettre en place un Comité de transition chargé de la conception détaillée du Fonds, et ont établi un Comité permanent pour prêter main forte à la CdP relativement au mécanisme financier. Les parties ont également pris note de l'engagement des pays développés à fournir 30 milliards de \$ US pour le financement d'un démarrage rapide en 2010-2012, et de mobiliser conjointement 100 milliards de \$ US par an d'ici 2020.

Dans le cadre de la piste de négociations du Protocole, la Décision 1/CMP.6 comprenait un accord stipulant que les travaux de l'AWG-KP devront être achevés et les résultats soumis pour adoption par la CdP/RdP dans les meilleurs délais et suffisamment tôt, afin d'éviter tout décalage entre la première et la deuxième périodes d'engagement. La CdP/RdP a demandé instamment aux parties de l'Annexe I d'élever le niveau d'ambition de leurs objectifs de réduction des émissions, afin de permettre la réalisation des réductions des émissions mondiales conformément à l'échelle établie dans le Quatrième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur

l'évolution du climat (GIEC). Les parties ont adopté la Décision 2/CMP.6 sur l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCATF).

Les mandats des deux groupes de travail spéciaux ont de nouveau été prorogés jusqu'à la prochaine Conférence des Nations unies sur les changements climatiques prévue à Durban, en Afrique du Sud, du 28 novembre au 9 décembre 2011.

POURPARLERS DE L'ONU SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES À BANGKOK: Après Cancun, les deux groupes de travail spéciaux ont repris leurs travaux à Bangkok du 3 au 8 avril 2011. L'AWG-LCA a consacré la session de Bangkok à des discussions procédurales sur son ordre du jour. Au bout d'une semaine de négociation, un accord a été conclu sur l'ordre du jour qui a servi de base pour la reprise des travaux de l'AWG-LCA 14 à Bonn. Dans le cadre de l'AWG-KP, les parties se sont concentrées sur les questions clés de nature politique qui entravent les progrès dans cette piste de négociation du Protocole.

POURPARLERS DE L'ONU SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES À BONN: La conférence de l'ONU sur les changements climatiques à Bonn, Allemagne, a eu lieu du 6 au 11 juin. Elle comprenait les 34^e sessions du SBI et du SBSTA, et les deuxièmes parties de l'AWG-LCA 14 et de l'AWG-KP 16.

Lors de sa plénière de clôture, le SBSTA a convenu d'examiner lors de sa prochaine session, le nouveau point proposé sur les effets des changements climatiques sur l'eau et la gestion intégrée des ressources en eau dans le cadre du Programme de travail de Nairobi sur les impacts, la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques. Aucun accord n'a été conclu sur les nouveaux points proposés tels que le carbone bleu, les droits de la nature et l'intégrité des écosystèmes, et un programme de travail sur l'agriculture.

Dans le cadre du SBI, les travaux ont démarré sur les plans nationaux d'adaptation et les pertes et dommages dont l'examen avait été requis par les Accords de Cancun, alors que le point de l'ordre du jour sur le dispositif de MRV est resté en suspens. Les nouveaux points de l'ordre du jour relatifs aux impacts de la mise en œuvre des mesures de riposte figuraient également en bonne place dans les débats sur l'ordre du jour. En fin de compte, les présidents du SBI et du SBSTA ont convoqué un forum sur l'impact de la mise en œuvre des mesures de riposte, organisé comme un groupe de contact.

L'AWG-P a mis l'accent sur les questions de nature politique en suspens et les conditions imposées par différents pays de l'Annexe I avant de prendre de nouveaux engagements pour une deuxième période. En dépit de l'opposition initiale des pays en développement, les parties ont également examiné les questions de nature technique, notamment l'UTCATF, les mécanismes de flexibilité et les questions méthodologiques. Les progrès accomplis ont été reflétés dans une proposition révisée du président de l'AWG-KP (FCCC/KP/AWG/2011/CRP.1).

Dans le cadre de l'AWG-LCA, le travail de fond a démarré sur la base de la Décision 1/CP.16. Les parties ont travaillé au sein d'un seul groupe de contact et des groupes informels sur l'adaptation, le financement, la technologie, le renforcement des capacités, la vision commune, l'examen de l'objectif global à long terme, les options juridiques et les questions diverses

relatives à l'atténuation. Les parties ont convenu que les notes élaborées par les modérateurs des groupes informels de l'AWG-LCA seraient transmises à la troisième partie de l'AWG-LCA 14. Alors que des progrès ont été accomplis sur certaines questions, bon nombre ont eu le sentiment que les résultats ont été relativement modestes et qu'il reste encore beaucoup à faire avant la CdP 17 à Durban, en Afrique du Sud.

RAPPORT DE LA RÉUNION

Lors de la session d'ouverture, samedi le 1^{er} octobre, la Secrétaire exécutive de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Christiana Figueres, a appelé les parties à surmonter au Panama, les différences qui subsistent, afin de faciliter la réalisation d'un accord à Durban. Elle a souligné les progrès accomplis sur la conception du Fonds vert pour le climat (FVC) et sur le Comité exécutif de la technologie (CET), mais a insisté sur la nécessité de progrès sur le suivi, l'examen et la vérification (MRV), et sur l'Examen. Figueres a rappelé que les négociations dans le cadre du Protocole de Kyoto sont engagées dans une course contre la montre et que Durban devra se pencher sur les nouveaux engagements des pays développés au titre du Protocole; elle a appelé à l'évolution du cadre d'atténuation de la Convention pour les pays développés et pays en développement.

Roberto Henríquez, Ministre des Affaires étrangères du Panama, a souhaité la bienvenue aux participants, soulignant que cette réunion constitue une étape petite, mais significative, vers l'objectif global qui consiste à trouver une solution aux changements climatiques. Il a rappelé que la CdP 17 devra aboutir à l'adoption d'une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, et à des décisions pour la réalisation des objectifs du Plan d'action de Bali (PAB).

GRUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL SUR LES NOUVEAUX ENGAGEMENTS DES PARTIES VISÉES À L'ANNEXE I DU PROTOCOLE DE KYOTO

Adrien Macey (Nouvelle Zélande), président du Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements des Parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG - KP) a ouvert la session de reprise samedi 1^{er} octobre. Il a proposé la reprise des cinq sous-groupes sur: les nouveaux engagements des parties visées à l'Annexe I; l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCATF); les mécanismes de flexibilité; les questions diverses; et les conséquences potentielles. Il a indiqué que des consultations informelles seront menées sur l'opportunité de constituer un groupe sur les questions juridiques. Les parties ont approuvé l'organisation des travaux. Macey a souligné la nécessité de définir la nature et le contenu des règles pour la deuxième période d'engagement du Protocole de Kyoto, ainsi que ses liens avec le résultat du groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention (l'AWG-LCA).

La déléguée sud-africaine a présenté un rapport sur les consultations informelles organisées la veille de Durban, en insistant sur les efforts visant à assurer la transparence et l'inclusivité. À propos des principaux défis pour Durban, elle a souligné l'impérieuse nécessité d'une décision sur une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto qui est liée au statut juridique et à la forme du futur régime des

changements climatiques. Elle a rappelé les vues exprimées lors des consultations, notamment: un mandat possible pour un processus vers un accord juridiquement contraignant, avec des échéances et des jalons convenus; un Examen qui pourrait entraîner des progrès vers un accord juridiquement contraignant; et la nécessité d'instaurer la confiance par le biais des règles claires de MRV.

Le délégué de l'Argentine, au nom du G-77/Chine, a exprimé ses craintes à propos de l'absence de progrès dans le cadre de l'AWG-KP, soulignant que la volonté politique constitue la clé pour l'établissement d'une deuxième période d'engagement. Il a également exhorté à combler le grand fossé entre les promesses de réduction des émissions des pays développés et les exigences scientifiques, l'équité et la responsabilité historique.

La République démocratique du Congo, au nom du Groupe africain, a déclaré qu'un accord sur une deuxième période d'engagement est «absolument indispensable», soulignant que Durban devra aboutir à un résultat juridiquement contraignant dans le cadre de l'AWG-KP.

Le représentant de la Pologne, au nom de l'Union européenne (UE), a réitéré leur volonté à envisager une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto. Il a souligné la nécessité de préserver à Durban, l'approche fondée sur les règles multilatérales.

La déléguée d'Australie, au nom du Groupe de coordination, a souligné la nécessité de conclure à Durban, un accord ambitieux susceptible d'améliorer l'ambition au fil du temps. Elle a déclaré que le Protocole de Kyoto seul ne peut pas résoudre la question des changements climatiques, et souligné la nécessité d'un accord global qui inclut tous les grands émetteurs.

Le délégué de la Gambie, au nom des pays les moins avancés (PMA), a mis en relief la nécessité de résoudre les questions en suspens, afin de permettre l'adoption d'une deuxième période d'engagement. Il a souligné aussi la nécessité de veiller à éviter tout décalage entre la première période d'engagement et les périodes d'engagement à venir.

Monaco, au nom du Groupe pour l'intégrité environnementale (GIE), a souligné l'importance des progrès sur les questions techniques telles que l'UTCATF, la conversion des promesses de réduction des émissions en objectifs quantifiés de limitation et de réduction des émissions (QERLO), le report des unités excédentaires de quantité attribuée (UQA) et les mécanismes de flexibilité.

Soulignant que Durban devra aboutir à une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, Grenade, au nom de l'Alliance des petits états insulaires (AOSIS), a appelé à l'amélioration de l'efficacité du Protocole de Kyoto en supprimant les échappatoires, et en assurant le maintien du Protocole à travers l'adoption à Durban, d'amendements ratifiables pour la deuxième période d'engagement, qui seront appliqués provisoirement, en attendant leur entrée en vigueur.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée, au nom de la Coalition des nations de Rainforest, a plaidé pour des règles sur l'UTCATF qui permettent d'assurer une comptabilité exacte dans le domaine de l'UTCATF, et pour des limites dans l'utilisation des UQA excédentaires. Elle a souligné le rôle possible de REDD+ pour compléter les efforts nationaux d'atténuation des pays développés, et prêter main forte aux pays en développement dans le domaine de la gestion forestière durable.

L'Égypte, au nom du Groupe arabe, a déclaré qu'une deuxième période d'engagement au titre de l'AWG-KP est «fondamentale», et a réitéré que tous les efforts visant à empêcher la réalisation d'un accord seront préjudiciables aux pays en développement.

La Bolivie, au nom de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique (ALBA), s'est opposée à la formation d'un sous-groupe sur les questions juridiques, car cela pourrait conduire à un «vide juridique» qui donnerait à certains pays l'opportunité de se soustraire aux accords à venir.

Samoa, au nom du Dialogue de Carthagène, a souligné la nécessité pour la réunion de Panama, de livrer un travail technique sérieux sur les principaux éléments des Accords de Cancun, et d'un dialogue «candide» sur l'avenir du Protocole de Kyoto et sur un accord juridiquement contraignant.

L'Association internationale pour l'échange de droits d'émission (IETA), au nom de Business and Industry, a souligné le succès du Mécanisme de développement propre (MDP), déclarant qu'il ne faudrait pas abandonner ce mécanisme à la déchéance uniquement pour des raisons politiques.

Le Réseau Climat Action, au nom des ONG de l'environnement (ONGE), a exhorté les parties à supprimer les échappatoires susceptibles de compromettre les réductions des émissions, telles que l'UTCATF, et à assurer la comparabilité des engagements de réduction des émissions de l'Annexe I.

L'Alliance panafricaine pour une justice climatique, au nom des ONGE, a déploré le refus de certains pays visés à l'Annexe I, d'inscrire leurs objectifs pour la deuxième période d'engagement, et a souligné qu'une promesse et un cadre d'examen ne peuvent pas remplacer le Protocole de Kyoto.

La Fundación para la Promoción del Conocimiento Indígena, au nom des Peuples autochtones, a appelé à des initiatives sur la question des changements climatiques pour examiner la pleine participation effective des peuples autochtones, y compris le libre consentement préalable en connaissance de cause, et pour veiller à ce que le Fonds vert pour le climat (FVC) et REDD+ respectent et soutiennent les droits des peuples autochtones.

GROUPE DE CONTACT SUR LES NOUVEAUX ENGAGEMENTS DE L'ANNEXE I: Le samedi, Adrien Macey, président de l'AWG-KP, a ouvert le groupe de contact sur les nouveaux engagements des parties visées à l'Annexe I. Il a souligné que le groupe de contact se concentrera sur les questions de nature politique et sur toutes les questions de fond transmises par les sous-groupes. Il a suggéré l'examen entre autres de: la mesure dans laquelle la conversion des promesses en objectifs quantifiés de limitation et de réduction des émissions (QERLO) est possible à Durban; comment traiter le niveau d'ambition mondial et amener les parties à passer de la limite inférieure à la limite supérieure des fourchettes de leurs engagements; et le traitement d'un décalage possible entre les périodes d'engagement, comme par exemple, par le biais de l'application provisoire d'un amendement.

Sainte Lucie, au nom de l'AOSIS, a appelé à la conversion des promesses actuelles en QERLO, afin de permettre des progrès dans les discussions; au renforcement de l'ambition par le biais de la suppression des échappatoires; à l'application provisoire de tout amendement sur une deuxième période d'engagement afin de résoudre la question de décalage; et à l'examen des amendements correspondants.

L'UE a appelé à des précisions sur les promesses des parties, notamment le début et la durée de la période d'engagement, qui constituent des préalables pour l'établissement des QERLO. Rappelant que leur position à propos de la deuxième période d'engagement reste inchangée, le Japon a souligné qu'ils ne prendront pas d'engagement de réduction des émissions dans le cadre d'une deuxième période.

La représentante d'Australie a appelé au renforcement des règles comptables dans les deux pistes de négociation, et a mis en garde contre l'élaboration de deux séries de règles différentes. Elle a rappelé la nécessité d'un accord équilibré qui inclut tous les grands émetteurs, afin d'éviter tout décalage entre les périodes d'engagement. Le Pérou a mis l'accent sur l'importance d'une deuxième période d'engagement pour la préservation d'un système fondé sur des règles multilatérales, par rapport à un système basé sur des objectifs non contraignants.

La Nouvelle Zélande a indiqué leur volonté à souscrire à une deuxième période d'engagement dans le contexte d'un accord global contenant des objectifs de réduction des émissions pour tous les grands émetteurs.

Pour ce qui est du MDP, le délégué de l'UE a expliqué que la demande pour les projets de MDP et les crédits de réduction des émissions se poursuivra en Europe, indépendamment de l'adoption d'une deuxième période d'engagement. Il a également appelé à des discussions constructives au Panama en vue d'une «continuité harmonieuse» dans le régime post-2012, plutôt que de mettre l'accent sur l'écart entre les périodes d'engagement.

Le Venezuela, avec le Brésil et la Bolivie, a souligné que le MDP ne peut pas fonctionner en dehors du contexte des QERLO, et par conséquent, sans une deuxième période d'engagement. Le Venezuela a déclaré que le MDP a un bilan hydrochlorofluorocarbones (HCFC) «honteux», tandis que la Bolivie a parlé de leurs expériences négatives avec des projets de MDP. Le Brésil et l'Inde ont exprimé leurs préoccupations face à la prolifération possible des mécanismes bilatéraux et, avec la Chine, ont mis en relief la valeur du MDP. Le Venezuela et le Nicaragua ont souligné que les pays ne devraient pas avoir la latitude de choisir seulement les éléments bénéfiques du processus multilatéral, tout en négligeant les éléments difficiles.

L'UE a reconnu qu'il existe des «possibilités d'amélioration» pour les crédits du HCFC-23 et a ajouté que cette substance sera interdite dans l'UE dans un proche avenir. Le représentant a également déclaré que la ratification d'une décision de Durban prendrait du temps, et a souligné la nécessité d'assurer la continuité. Le Japon a mis l'accent sur les réalisations du MDP dans la promotion du développement durable dans les pays en développement.

Deux autres sessions de bilan du groupe de contact ont eu lieu au cours de la semaine, et les modérateurs du sous-groupe y ont présenté des rapports sur les progrès accomplis. Les sous-groupes ont traité des questions suivantes:

- Amendements au Protocole de Kyoto conformément à son Article 3, paragraphe 9 (également connu comme «groupe des chiffres») co-moderé par Leon Charles (Grenade) et Jürgen Lefevere (UE);
- Mécanismes fondés sur l'échange des droits d'émissions et les projets, co moderé par Pedro Barata (Portugal) et El Hadji Mbaye Diagne (Sénégal);

- Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie, co animé par Marcelo Rocha (Brésil) et Peter Iversen (Danemark);
- Gaz à effet de serre, secteurs et catégories de sources, paramètres communs pour calculer l'équivalence de dioxyde de carbone des émissions anthropiques par les sources et les absorptions par les puits, et autres questions méthodologiques, modéré par la vice-présidente de l'AWG-KP, Madeleine Diouf (Sénégal); et
- Examen de l'information sur les conséquences environnementales, économiques et sociales potentielles, y compris les retombées des outils, politiques, mesures et méthodes à la disposition des parties visées à l'Annexe I, modéré par Eduardo Calvo (Pérou).

Amendements/chiffres: Au cours de la réunion du sous-groupe tenue dans l'après-midi sur les amendements au Protocole de Kyoto, conformément à son Article 3, paragraphe 9, les parties ont convenu de centrer les discussions sur: la conversion des engagements en QERLO, y compris l'impact des règles de l'UTCATF; la rationalisation des options sur le report des UQA excédentaires et; l'analyse du chapitre pertinent dans le texte. Les parties n'ont pas pu s'entendre sur la mise en place d'un groupe informel pour identifier les éléments nouveaux à soumettre au groupe de contact sur les nouveaux engagements des parties visées à l'Annexe I et sur la possibilité d'examiner l'option B (amendements correspondants).

Au cours de la dernière réunion du sous-groupe, les parties ont présenté un certain nombre de soumissions et exprimé des vues divergentes sur la question de la part des fonds.

Une proposition de la République démocratique du Congo, au nom du Groupe africain, a porté sur le report des UQA excédentaires de la première période d'engagement à la deuxième, et stipulait entre autres que: le report devra être limité à 1% des UQA de chaque partie correspondant à la première période d'engagement; les parties devront avoir la possibilité de vendre la quantité reportée; 50% des revenus de cette vente devront être versés au Fonds pour l'adaptation. La proposition de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a porté sur un mécanisme de REDD+ dont le but sera d'aider les pays de l'Annexe I à atteindre leurs objectifs quantifiés de limitation et de réduction des émissions en vertu du Protocole. Outre les soumissions et la note du modérateur, les parties ont convenu que les travaux à Durban seront également guidés par un tableau élaboré par le Secrétariat et reflétant la situation du travail technique sur la conversion des promesses en QERLO. Le tableau sera utilisé comme base pour la discussion et visera à aider le sous-groupe lors de la poursuite des discussions techniques.

Vendredi, lors de la dernière réunion du groupe de contact de l'AWG-KP, Charles le modérateur, a souligné le travail fructueux du sous-groupe, en particulier sur la conversion des promesses en QERLO et sur le report des UQA excédentaires. Il a indiqué que bon nombre de questions en suspens sont de nature politique.

Mécanismes de flexibilité: Dans le sous-groupe sur les échanges des droits d'émission et les mécanismes fondés sur des projets, les parties ont essayé de clarifier les positions sur des questions d'ordre général et ont convenu de supprimer le texte sur les facteurs d'actualisation sous le MDP. À propos

du maintien des mécanismes, les parties ont convenu que de nouveaux progrès ne seraient possibles sur le texte sans une décision au «niveau politique». Les options pour la rationalisation du texte sont contenues dans la nouvelle note du modérateur qui sera transmise à Durban.

Lors de la séance plénière de clôture de l'AWG-KP, le co-modérateur Barata a présenté un rapport sur le travail encore à faire, relativement à la question du maintien de certains mécanismes, la part des fonds, l'admissibilité des installations nucléaires dans le cadre du MDP et la Mise en œuvre conjointe (MOC), et des mécanismes.

UTCATF: Dans ce sous-groupe, les parties ont examiné les perturbations naturelles, un plafonnement pour la gestion forestière et les produits ligneux récoltés. Elles ont échangé des vues sur la force majeure et sur les perturbations naturelles, y compris les similitudes et les différences entre les deux concepts. Les délégués ont finalement convenu d'un texte révisé sur la force majeure appelée aussi «perturbations», avec des questions en suspens. Dans le texte révisé du président (FCCC/KP/AWG/2011/CRP.1), les délégués ont décidé de simplifier le texte sur, entre autres: les niveaux de référence; et la réhumidification et le drainage. Certaines parties ont appuyé une proposition sur un plafonnement pour la gestion forestière lorsque l'on utilise les niveaux de référence, proposition qui est demeurée entre crochets. Les parties ont également examiné la proposition sur «l'utilisation flexible des terres». Lors de la séance plénière de clôture de l'AWG-KP, de nombreuses parties ont salué les progrès accomplis sur l'UTCATF.

Questions diverses: Le sous-groupe sur le panier de questions méthodologiques (FCCC/KP/AWG/2011/CRP.1, Chapitre IV) a tenu une seule réunion au Panama. Les parties ont examiné les options pour le texte sur les gaz à effet de serre, les paramètres communs, l'application des directives 2008 du GIEC pour les Inventaires nationaux des gaz à effet de serre, et les questions transversales. Les parties se sont penchées sur deux options contenues dans la proposition révisée du président, et bon nombre ont relevé qu'un accord sur une option est subordonné à l'opportunité d'inclure le trifluorure d'azote dans la couverture des engagements quantifiés de limitation et de réduction pour la deuxième période d'engagement. À propos de la méthode de travail proposée, les parties ont examiné le lien entre les questions contenues dans les Chapitres IV et I (Amendements au Protocole de Kyoto) et la nécessité de poursuivre les discussions d'une manière intégrée.

Diouf, la vice-présidente de l'AWG-KP a rapporté que les parties ne sont pas encore prêtes pour la suppression des options dans le texte et qu'il leur faut plus de temps pour s'accorder sur les questions en suspens, mais a toutefois indiqué les progrès à Durban dépendront du traitement des questions de nature politique.

Conséquences potentielles: Le sous-groupe sur les conséquences potentielles (FCCC/KP/AWG/2011/CRP.1, Chapitre V) a tenu une réunion au Panama. Les parties ont examiné la question en suspens sur l'opportunité d'instituer un forum permanent comme un moyen de faire rapport sur, et d'évaluer, les impacts et les conséquences des politiques et des mesures, ou d'utiliser les canaux existants, notamment les

communications nationales. Les parties n'ont pas pu trouver des points de convergence sur les deux questions, et le texte du Chapitre V a été transmis «tel quel», à la CdP/RdP 7.

À la fin de ces discussions, les parties ont transmis une proposition révisée du président (FCCC/KP/AWG/2011/CRP.2) de refléter le travail accompli au Panama et de simplifier, clarifier et mettre à jour le texte contenu dans la note du modérateur de la réunion de Bonn. Toutes les notes du modérateur peuvent être consultées en ligne au http://unfccc.int/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/items/6189.php

SÉANCE PLÉNIÈRE DE CLÔTURE: La séance plénière de clôture de la troisième partie de l'AWG-KP 16 a eu lieu le vendredi après-midi. Macey le président de l'AWG-KP a souligné que l'objectif de la réunion était de clarifier davantage les questions, de «trouver une zone de convergence» sur les points essentiels, de rationaliser les propositions contenues dans le texte, et d'aller aussi loin que possible dans l'élaboration d'un projet de texte pour Durban. Il a observé que les parties ont réalisé des progrès à Panama vers cet objectif, et a exprimé une «volonté claire et forte d'achever les travaux de l'AWG-KP à Durban».

Il a souligné les questions soulevées au Panama, notamment: la nature de la deuxième période d'engagement; l'annonce par certaines parties de l'Annexe I qu'elles ne souscriraient pas à des QERLO dans une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto; et le maintien des mécanismes fondés sur le marché au-delà de 2012, en particulier le MDP.

Il a présenté le résultat des travaux dans une proposition révisée du président (FCCC/KP/AWG/2011/CRP.2) qui reflète les progrès accomplis au cours de la session. En particulier, il a souligné l'utilité de la discussion sur: la conversion des promesses en QERLO dans le Chapitre I sous lequel un tableau possible des QERLO a été considéré; les perturbations naturelles sous le Chapitre II; et les facteurs d'actualisation et le maintien des mécanismes (Chapitre III). Il a observé que les Chapitres VI et V ont été jugés suffisamment élaborés pour être transmis à Durban, et le texte est resté par conséquent inchangé. À propos des futurs travaux, le président Macey a noté que de nombreuses parties du texte sont techniquement achevées et attendent désormais une décision politique, bien que certaines questions, telles que l'UTCATF, nécessiteront encore un travail technique.

Le représentant de l'Argentine, au nom du Groupe de 77/Chine, a souligné la nécessité d'un résultat équilibré et ambitieux à Durban, conformément aux dispositions et aux principes de la Convention, en particulier les principes de l'équité et des responsabilités communes, mais différenciées. Il a décrit le Protocole de Kyoto comme la «pierre angulaire» du régime des changements climatiques, ajoutant que l'établissement des objectifs d'une deuxième période d'engagement constitue une exigence essentielle pour Durban. Il a appelé à des progrès équilibrés dans les deux pistes de négociation de l'AWG-KP et de l'AWG-LCA, et souligné la nécessité pour les parties de veiller à éviter tout décalage entre la deuxième et la première périodes d'engagement.

La Suisse, au nom du GIE, a affirmé que des progrès ont été réalisés au cours de la session de reprise, et indiqué que la plupart des questions en suspens sont de nature politique.

La représentante d'Australie, au nom du Groupe de coordination, a décrit le Protocole de Kyoto comme une partie importante des efforts visant à réduire les émissions et qui offre des règles et des infrastructures pouvant être utilisées pour un nouveau cadre. Elle a mis en garde contre une deuxième période d'engagement du Protocole sans un engagement équilibré qui couvre tous les grands émetteurs. Elle a salué les progrès accomplis au Panama sur les nouvelles règles visant à encourager la réduction des émissions dans tous les secteurs, et a appelé au maintien des approches de marché comme une pierre angulaire pour un nouveau régime.

Le délégué de la Pologne, au nom de l'UE, s'est félicité des progrès réalisés sur les questions clés, notamment dans la discussion sur un futur cadre juridiquement contraignant. Il a souligné la volonté de l'UE à considérer une deuxième période d'engagement du Protocole, dans le cadre d'un résultat plus large qui engage toutes les économies majeures. Il a noté les efforts positifs dans la rationalisation du texte, l'évolution des travaux sur la conversion des promesses en QERLO, le report des UQA excédentaires, et la durée de la période d'engagement. Il a souligné la nécessité de maintenir les mécanismes fondés sur le marché pour des efforts de réduction des émissions économiquement viables.

Grenade, au nom de l'AOSIS, a accueilli favorablement les propositions faites au Panama d'examiner l'intégrité environnementale du Protocole de Kyoto, et a appelé au renforcement des efforts visant à accroître le soutien à l'adaptation par le biais de la part des fonds dans le cadre du MDP. Elle a souligné les attentes pour Durban, notamment: une amélioration importante de l'ambition d'atténuation de toutes les parties visées à l'Annexe I, l'adoption d'une décision pour établir une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto allant de 2013 à 2017, avec 1990 comme année de base, dans le cadre d'un résultat couvrant les deux pistes de négociations; et la poursuite en 2012, des engagements par le biais de l'application d'amendements à l'Annexe B.

Le représentant de la République démocratique du Congo, au nom du Groupe africain, a souligné la nécessité de la mise en œuvre intégrale d'une deuxième période d'engagement et a déploré une «absence de volonté politique de la part des parties de l'Annexe I» sur cette question. Il a attiré l'attention sur les propositions de son Groupe relativement au report des UQA excédentaires et à l'UTCATF, et a appelé les parties à supprimer les échappatoires, afin d'assurer l'intégrité environnementale.

La Gambie, au nom des PMA, a réaffirmé l'importance d'une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto. Elle a souligné que les déclarations politiques ne règlent pas les problèmes des pays les plus vulnérables.

La Bolivie, au nom de l'ALBA, a déclaré qu'ils sont disposés à œuvrer de manière constructive pour une deuxième période d'engagement. La Papouasie-Nouvelle-Guinée, au nom de la Coalition des nations de Rainforest, a réaffirmé la nécessité d'objectifs juridiquement contraignants pour la réduction des émissions de carbone.

Le Salvador, au nom du Système d'intégration de l'Amérique centrale (SIAC), a appelé à la transparence des procédures et à une amélioration de l'échelle des réductions des émissions des

grands émetteurs. L'Égypte, au nom du Groupe arabe, a exhorté toutes les parties visées à l'Annexe I à œuvrer pour le même objectif.

Le Third World Network, au nom des ONGE, a mis en garde contre certains pays de l'Annexe I qui cherchent à remplacer le Protocole de Kyoto par un nouveau traité dans le cadre de l'AWG-LCA, traité susceptible d'être un système de promesses faibles, limitées au niveau national et non contraignantes. Le Forum international des peuples autochtones, au nom des Organisations des peuples autochtones (OPA), a appelé au respect des droits des peuples autochtones dans la législation internationale et nationale sur les changements climatiques. 350.org, au nom des ONG des Jeunes, a attiré l'attention sur l'Afrique comme continent qui représente le «ground zero des changements climatiques». La Confédération syndicale internationale a souligné la nécessité d'une transition équitable.

La troisième partie de l'AWG-KP 16 a levé la séance à 16h33.

GRUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL SUR L'ACTION CONCERTÉE À LONG TERME AU TITRE DE LA CONVENTION

Le président de l'AWG-LCA, Daniel Reifsnnyder (É-U), a ouvert la session de reprise, samedi 1^{er} octobre, et a appelé les parties à œuvrer à l'élaboration du projet de texte de décision sur tous les éléments relevant de l'AWG-LCA. La Secrétaire exécutive de la CCNUCC, Christiana Figueres, a présenté un aperçu des réunions tenues par le Comité de transition chargé de la conception du FVC, et a relevé des progrès satisfaisants. Elle a également présenté un rapport sur la première réunion du CET tenue à Bonn, Allemagne, en juin. La Bolivie a souligné les «Journées de la participation citoyenne» organisées du 16 au 18 septembre 2011, évènement qui a rassemblé 3000 représentants de la Communauté andine des nations. À propos d'un financement de démarrage rapide, le président de l'AWG-LCA, Reifsnnyder, a indiqué qu'un certain nombre de parties ont soumis des propositions (UNFCCC/CP/2011/INF.1).

Le président de l'AWG-LCA, Reifsnnyder, a observé que le travail devra reprendre sur tous les points importants établis au cours de la deuxième partie de l'AWG-LCA 14 en juin. Il a expliqué que le travail de fond identifié par les modérateurs lors de la session de Bonn comprend une partie du travail des groupes informels, et que les points énumérés ne visent pas à être normatifs. Les parties ont convenu de l'organisation des travaux.

Le représentant de l'Argentine, au nom du G-77/Chine, a souligné l'engagement du groupe à se conformer au PAB et à trouver des solutions appropriées aux questions non traitées à Cancun. Il a appelé les parties à assurer la transparence et inclusivité du processus, afin de produire des textes de négociations pour Durban. La Suisse, au nom du GIE, a mis l'accent sur la nécessité de partir de Panama avec la clarté sur la voie à suivre, et «un texte de négociation en main». Le Venezuela, au nom de l'ALBA, a mis l'accent sur la réalisation des objectifs du PAB et le respect des obligations légales, sans exception ou condition.

Le représentant de la République démocratique du Congo, au nom du Groupe africain, a appelé à un résultat de Durban équilibré et basé sur la science, pour la mise en œuvre de la

Convention et du Protocole de Kyoto. Il s'est dit préoccupé par le peu d'intérêt accordé au Cadre pour l'adaptation, aux sources et au barème de financement.

Le représentant de l'UE a déclaré que l'élaboration d'un projet de texte de décision au Panama constitue la clé d'un résultat de Durban, et a appelé à œuvrer pour un cadre juridiquement contraignant global qui engage toutes les parties. Il a déclaré que «l'écart dans l'ambition» doit être résolu et a exhorté à l'élaboration d'un cadre de MRV solide, transparent et rigoureux. Il a ajouté que les discussions au Panama devront être centrées sur la forme juridique, y compris les options pour Durban et sur une feuille de route pour la réalisation de l'objectif de 2°C.

L'Australie, au nom du Groupe de coordination, a appelé à un cadre des changements climatiques global efficace, et a mis l'accent sur un ensemble d'éléments qui permettraient de progresser et d'assurer l'intégrité environnementale, notamment: l'évaluation internationale et l'examen (EIE): la consultation internationale et l'analyse (CIA); et le dispositif de MRV. Elle a souligné, entre autres: les mesures d'atténuation ambitieuses par tous les grands émetteurs; l'application intégrale des Accords de Cancun; l'élaboration d'un projet de texte de décision sur l'EIE, la CIA et les rapports biennaux.

L'Arabie saoudite, au nom du Groupe arabe, a souligné que l'adaptation aux changements climatiques implique à la fois l'adaptation aux impacts des changements climatiques, et l'adaptation aux impacts des mesures de riposte.

Grenade, au nom de l'AOSIS, a appelé les parties à finaliser la conception et l'opérationnalisation des fonctions essentielles des nouveaux mécanismes établis par les Accords de Cancun. Elle a souligné que l'amélioration de l'ambition d'atténuation devra être une priorité et que les résultats de l'AWG-LCA devront être intégrés dans un instrument juridiquement contraignant.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée, au nom de la Coalition des nations de Rainforest, a proposé d'œuvrer à Durban à l'adoption d'une décision spécifique sur les options de financement pour la mise en œuvre intégrale des mesures fondées sur REDD+. Le Salvador, au nom du Système d'intégration de l'Amérique centrale (SIAC), a souligné la nécessité d'opérationnaliser le FVC à Durban. Il a demandé instamment d'éviter les processus parallèles qui pourraient marginaliser et exclure certaines parties à la CCNUCC.

La Gambie, au nom des PMA, a appelé à des discussions à Panama pour poser les bases en vue de la réalisation à Durban, d'un résultat équilibré et juridiquement contraignant, qui s'appuie sur les mandats contenus dans les Accords de Cancun. La Biélorussie, au nom des pays à économie en transition (EIT), a expliqué que les économies en transition rencontrent des difficultés dans leurs efforts pour une économie faible en carbone, et font appel au soutien par le biais des meilleures pratiques.

POINTS 3, 4, 5 ET 6: Cette question couvre les points de l'ordre du jour sur: la préparation d'un résultat à présenter à la CdP 17; l'examen de l'objectif mondial à long terme; les options juridiques; et les questions diverses, y compris les parties de l'Annexe I en transition vers une économie de marché et les parties de l'Annexe I dont les circonstances particulières ont été reconnues par la CdP.

Lors de la première réunion du groupe de contact de l'AWG-LCA, Reifsnnyder, le président de l'AWG-LCA, a proposé, et les parties ont accepté, de poursuivre les travaux sur l'AWG-LCA dans un seul groupe de contact qui se réunirait périodiquement pour «faire le point sur les progrès accomplis», tandis que les groupes informels seraient chargés des questions de fond. Il a indiqué que les groupes seront organisés ainsi qu'il suit:

- atténuation par les pays développés, co-moderé par José Alberto Fernández Garibaldi (Pérou) et Karine Hertzberg (Norvège);
- MANN des pays en développement, co moderé par Fernández Garibaldi et Herzberg;
- REDD+, moderé par Antonio Gabriel La Viña (Philippines)
- approches sectorielles et mesures sectorielles spécifiques, moderé par George Wamukoya (Kenya);
- approches diverses, y compris les possibilités de recourir aux marchés pour améliorer le rapport coût-efficacité des mesures d'atténuation et promouvoir celles-ci, moderé par Alexa Kleysteuber (Chili);
- mesures de riposte, moderé par Crispin d'Auvergne (Saint Lucia);
- adaptation, moderé par Kishan Kumarsingh (Trinidad et Tobago);
- financement, co moderé par Georg Børsting (Norvège) et Suzanty Sitorus (Indonésie);
- transfert de technologie, moderé par Jukka Uosukainen (Finlande);
- renforcement des capacités, moderé par Uosukainen;
- vision commune, moderé par la vice-présidente de l'AWG-LCA, Margaret Mukahanana-Sangarwe (Zimbabwe);
- Examen, moderé par la vice-présidente de l'AWG-LCA, Margaret Mukahanana-Sangarwe;
- options juridiques, moderé par María del Socorro Flores (Mexique); et
- questions diverses, moderé par Kunihiko Shimada (Japon).

Le président Reifsnnyder a proposé Burhan Gafour (Singapour) comme modérateur des discussions informelles sur le niveau d'ambition (paragraphe 36 à 38 et 48 à 51 des Accords de Cancun). La Chine a opté pour l'examen de la question au sein des groupes informels sur l'atténuation par les pays développés et les MANN des pays en développement, option qui a finalement été acceptée. Les parties ont convenu que les premières et dernières séances de chaque groupe informel seraient ouvertes aux observateurs.

Atténuation par les pays développés: Dans ce groupe informel, les parties ont débattu de l'EIE, des rapports biennaux et du niveau d'ambition (paragraphe 36 à 38 de la Décision 1/CP.16). Les co modérateurs ont présenté des documents non-officiels séparés sur ces questions.

À propos de l'EIE, l'Australie a appelé à l'utilisation des lignes directrices existantes de la CdP et à l'examen de la mesure dans laquelle les parties ont réalisé leurs objectifs quantifiés de réduction des émissions à l'échelle macroéconomique. L'Australie, appuyée par la Norvège, a proposé d'intégrer les rapports biennaux et l'EIE dans les rapports existants, afin d'éviter les répétitions. Les pays en développement ont appelé au renforcement de la cohérence dans la comptabilité et la comparabilité des efforts des pays

développés par le biais de l'application des règles communes convenues. Cependant, un groupe de pays développés a déclaré que l'EIE devra être complétée par un système comptable qui inclut les périodes de budget carbone, l'UTCATF et les mécanismes. Plusieurs pays en développement parties se sont opposés à la «fusion» des dispositions sur l'EIE et la CIA. Des vues divergentes ont été exprimées par les pays développés et les pays en développement sur la conformité, alors que les premiers soutenaient que la comparabilité et la conformité constituent les principaux objectifs du processus de l'EIE. Certains pays développés étaient en désaccord, arguant qu'un processus de conformité n'a pas été convenu.

Pour ce qui est des rapports biennaux, l'Arabie saoudite a souligné les rapports sur les effets des activités d'atténuation. L'UE a suggéré que les objectifs des lignes directrices, structures, modalités pour les communications et détail requis dans les rapports biennaux pourraient reflétés dans une annexe à une décision. Singapour a déclaré que les rapports biennaux devront aussi fonctionner comme système d'alerte précoce. Les parties ont examiné le document non-officiel des co modérateurs et bon nombre de pays en développement ont souligné, entre autres: que l'information contenue dans les rapports biennaux devra être fondée sur des règles comptables communes et des indicateurs de performance, considérés comme moyen d'améliorer la transparence et la comparabilité; et qu'il ne devra y avoir aucun «parallélisme» avec les rapports biennaux de mise à jour des pays en développement. Plusieurs pays développés ont appuyé différentes méthodologies comptables afin de refléter le vaste éventail de méthodes disponibles pour réduire les émissions.

À propos du niveau d'ambition, les parties ont examiné les options et les moyens d'améliorer les engagements et de faire avancer les travaux à la veille de Durban. Certains pays développés ont demandé «un espace commun» où débattre du niveau d'ambition, demande contrée par de nombreux pays en développement qui ont souligné la nature et le contenu différents des dispositions sur le niveau d'ambition des pays développés d'une part, et les dispositions sur les MANN des pays en développement, d'autre part (paragraphe 48 à 51 de la Décision 1/CP.16).

Au cours de la dernière réunion du groupe de contact de l'AWG-LCA le vendredi, le co-modérateur Fernández Garibaldi a déclaré que le groupe a élaboré trois documents non-officiels sur: les éléments possibles d'un projet pour les rapports biennaux des pays développés; les éléments possibles pour les modalités de l'EIE; et un résumé, par les co modérateurs, des discussions sur les paragraphes 36 à 38 (niveau d'ambition).

Pour ce qui est de la voie à suivre, les parties ont convenu de fixer une date limite pour la réception des propositions et de préparer une version révisée avant Durban.

Atténuation par les pays en développement: Dans le groupe informel, les parties ont examiné la CIA, les rapports biennaux de mise à jour, le registre des MANN et les mesures d'atténuation par les pays en développement (paragraphe 48 à 51 de la Décision 1/CP.16). Les parties ont examiné en outre les documents non-officiels élaborés par les co modérateurs sur chacune de ces questions.

À propos de la CIA, les parties ont examiné les principes, les objectifs et les étapes possibles du processus. Certains pays en développement ont souligné que l'EIE et la CIA répondent à des objectifs différents, et que, alors que l'EIE a pour but l'évaluation et l'examen des engagements des parties visées à l'Annexe I, et la comparabilité de leurs efforts, la CIA vise à accroître la transparence des mesures d'atténuation volontaires, en particulier celles qui bénéficient d'un soutien international. De nombreux pays en développement ont soutenu que la fréquence de la CIA n'a pas été établie dans les Accords de Cancun et qu'elle devra être flexible, compte tenu des circonstances nationales. Le représentant des États-Unis a déclaré que la CIA devra aller de pair avec les rapports biennaux et fournir les données pour l'Examen. Certains pays développés ont souligné que le processus de la CIA devra consister d'abord en une analyse par des experts, des impacts des mesures d'atténuation notamment, des méthodologies et des hypothèses, et ensuite en une consultation permettant un échange de vues entre les parties au sein de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI). Certains pays en développement ont souligné que «la consultation internationale et l'analyse» impliquent une séquence de la manière dont le processus devra être entrepris. La Chine a déclaré que la CIA devra être un processus technique, et les pays en développement ont exprimé des préoccupations concernant l'intrusion des experts techniques qui effectuent les «visites de pays». Lors de l'examen du document non-officiel élaboré par les co modérateurs, certaines parties ont fait appel à une rationalisation plus poussée des objectifs et des principes sur la base des Accords de Cancun.

Pour ce qui est des rapports biennaux de mise à jour, les parties ont examiné le champ d'application et le contenu, les éléments possibles, le niveau de détail à rapporter et le cycle de soumission. À propos du contenu, certains pays en développement ont souligné que les Accords de Cancun fournissent des orientations claires sur les éléments clés à considérer. L'Australie a appelé à des progrès sur la mise à jour biennale des directives pour les rapports, afin de créer un cadre pour permettre aux pays en développement de démarrer le processus, et avec l'UE, a suggéré, janvier 2014 comme date pour la présentation du premier rapport biennal de mise à jour. Bon nombre de pays développés ont soutenu l'utilisation du rapport biennal de mise à jour comme apport pour l'Examen de 2015. Les pays en développement ont souligné que la fréquence devra être liée à la fourniture d'un soutien et aux capacités propres des pays. Lors de l'examen du document non-officiel des co modérateurs, de nombreux pays en développement ont déclaré que le texte devra être rationalisé davantage en s'appuyant sur les dispositions pertinentes des Accords de Cancun et les lignes directrices pour les communications nationales des parties non-visées à l'Annexe I.

À propos des mesures d'atténuation par les pays en développement, certains pays développés ont appelé à une meilleure compréhension de la diversité et des hypothèses qui sous-tendent les promesses des pays en développement. Certains pays développés ont appuyé l'élaboration des modèles ou la standardisation des MANN, proposition qui a été contestée par de nombreux pays en développement qui ont fait valoir la

nécessité de flexibilité et la compréhension de la diversité des MANN. Certains pays en développement ont souligné que les Accords de Cancun stipulent que les MANN sont soutenues et facilitées par le transfert de technologie, le financement et le renforcement des capacités.

Pour ce qui est du registre des MANN, de nombreuses parties étaient du même avis que le registre devra être basé sur le web et faciliter l'appariement des MANN qui recherchent un financement, avec le soutien disponible. Bon nombre de pays en développement ont déclaré que le registre ne doit pas devenir une exigence préalable ou un goulot d'étranglement pour l'accès au financement, notamment au FVC. De nombreuses parties ont souligné la nécessité pour le registre de promouvoir et de faciliter le renforcement des capacités, le respect de la diversité des MANN et de ne pas être un concept «couteux».

Vendredi, au cours de la dernière réunion, du groupe de contact de l'AWG-LCA Hertzberg, le co animateur a rapporté que le groupe a produit des documents non-officiels sur: le Registre des MANN; les éléments possibles des rapports biennaux de mise à jour pour les pays en développement; les éléments possibles des modalités et des procédures pour la CIA; et une note des co modérateurs sur les paragraphes 48 à 51 des Accords de Cancun. Les parties ont convenu que les propositions pourront être envoyées et qu'une version révisée des documents non-officiels sera préparée avant Durban.

REDD+: Dans le groupe informel, les parties ont examiné le financement de REDD+. La Coalition des nations de Rainforest a présenté une proposition sur le financement de la Phase 3 (mise en œuvre intégrale). Vendredi, 7 octobre, un document non-officiel sur le financement de REDD+ a été élaboré par le modérateur et portait sur les éléments et les sources potentiels du financement de REDD+. À propos des sources de financement de REDD+, bon nombre de parties ont souligné que le soutien à REDD+ devra provenir des sources de financement différentes, à la discrétion de chaque pays. De nombreuses parties ont parlé de la nécessité d'inclure un guichet spécifique de REDD+ dans le cadre du FVC. Dans une mise en garde contre la répétition, certaines parties ont rappelé que ce point est examiné par le Comité de transition chargé de la conception du FVC. Certaines parties ont noté qu'un résultat possible de Durban dépendra du résultat des discussions pertinentes en cours dans le cadre du SBSTA et du Comité de transition, tandis que d'autres ont soutenu que les discussions du groupe devaient être indépendantes de celles qui ont lieu dans d'autres instances.

Au cours de la dernière réunion du groupe de contact de l'AWG-LCA tenue vendredi, lors de la présentation d'un rapport sur REDD+, le co modérateur La Viña a indiqué que le groupe a présenté un document non-officiel qu'il a appelé «texte pour l'espace réservé» contenant des éléments pour les sections opérationnelles d'un projet de décision.

Approches sectorielles et mesures sectorielles spécifiques: Tout au long de la semaine, les parties ont porté les discussions sur le cadre général, l'agriculture et les émissions de l'aviation civile et du transport maritime.

À propos du cadre général, une présentation conjointe par un certain nombre de pays en développement (FCCC/AWGLCA/2011/CRP.22) a mis l'accent sur, entre autres: l'importance de la sécurité alimentaire; la nécessité d'éviter

les barrières et les distorsions du commerce international; et l'importance du développement économique et social dans le contexte des approches sectorielles.

Pour ce qui est de l'agriculture, les parties ont examiné le texte et se sont employées à l'identification des points de convergence sur des aspects de la sécurité alimentaire, du commerce, du développement économique et de l'éradication de la pauvreté. Wamukoya, le modérateur, a distribué un document d'orientation pour faciliter la consolidation du texte et les parties ont convenu de travailler pour le rationaliser davantage sur la base des propositions, du document d'orientation du modérateur et de la note du modérateur de la réunion de Bonn.

S'agissant de l'aviation internationale et du transport maritime, les parties ont examiné les options pour le texte. Certains pays développés ont salué les progrès accomplis par l'Organisation maritime internationale (OMI) à la 62^e session du Comité pour la protection de l'environnement marin, tandis que d'autres ont exprimé des doutes quant au niveau d'application des mesures au plan global, étant donné qu'il s'agit d'une décision prise à la majorité des voix, et non par consensus.

Une note du modérateur constituée essentiellement des textes consolidés des propositions des parties servira de document d'orientation sur la voie à suivre. Les parties ont été encouragées à poursuivre les discussions et les échanges de vues afin de parvenir à une forme d'accord à la CdP 17. Lors de la dernière réunion du groupe de contact de l'AWG-LCA, Wamukoya le modérateur, a relevé les progrès accomplis sur le cadre général, l'agriculture et les combustibles de soute internationaux. Il a déclaré que les parties ont exprimé des vues divergentes sur les options pour le texte, et qui sont reflétées dans la note du modérateur sur la voie à suivre pour Durban.

Approches de marché et approches non fondées sur le marché: Au cours des discussions du groupe informel, les parties ont d'abord procédé à un échange des vues sur le mandat du groupe de considérer de nouveaux mécanismes de marché. Une compilation des propositions de 18 pages a été élaborée sur les huit rubriques suivantes: le préambule; les principes et objectifs des diverses approches; l'évaluation des approches existantes et les leçons apprises; les conditionnalités; le cadre pour les diverses approches; les nouvelles approches; le programme de travail; et l'état de la préparation.

Lors de la dernière réunion du groupe de contact de l'AWG-LCA tenue le vendredi, le modérateur Kleysteuber a indiqué que les parties procéderont à l'examen et à la rationalisation du document de compilation avant Durban, et que ce document sera utilisé comme base de discussion pour un projet de décision.

Mesures de riposte: Les pays en développement ont souligné l'importance de cette question considérée comme partie intégrante d'un résultat issu de Durban. Dans le groupe informel, les pays en développement parties ont discuté et exprimé des vues sur: l'Atelier conjoint sur les questions relatives aux Articles 2.3 (effets néfastes des politiques et mesures de riposte) et 3.14 (effets négatifs des mesures de riposte) tenu les 19 et 20 septembre 2011; l'atelier sur la promotion des approches de gestion des risques et sur les besoins et préoccupations spécifiques des pays en

développement parties découlant de l'impact de la mise en œuvre des mesures de riposte (décision 1/CP.10), organisé le 21 septembre 2011; et le forum conjoint SBI/SBSTA sur les effets de la mise en œuvre des mesures de riposte, tenu en juin 2011.

Au cours de la dernière réunion du groupe, les parties ont examiné la note du modérateur contenant un résumé des discussions et des questions. Les principales questions résumées dans cette note comprennent: la question de savoir s'il faudra tenir des discussions dans le cadre de l'AWG-LCA et l'objectif de telles discussions; si le projet de texte devra être utilisé comme base pour les négociations; et si le groupe a mandat de discuter du commerce. De nombreux pays en développement ont exprimé des réserves sur la note, déplorant que leurs vues n'aient pas été suffisamment reflétées, alors que le Canada et l'Australie l'ont accueillie favorablement.

Au cours de la dernière réunion du groupe de l'AWG-LCA tenue vendredi, d'Auvergne, le modérateur a parlé d'un échange de vues animé entre les parties, mais a indiqué que les questions en suspens n'ont pas été résolues. L'Arabie saoudite s'est dite déçue par l'échec du groupe à produire un texte pour Durban. Une note du modérateur, qui résume les principales questions débattues, ainsi que les propositions des parties, sera mise à disposition.

Adaptation: Les discussions au sein de ce groupe se sont articulées autour de trois domaines: les modalités opérationnelles pour l'exécution des fonctions du Comité pour l'adaptation; la composition du Comité; et les liens avec les institutions nouvelles et existantes de la Convention. Les parties ont exprimé des vues divergentes sur la composition du Comité pour l'adaptation, et les pays en développement ont souligné l'importance de l'apport des pays vulnérables. L'UE a mis l'accent sur la nécessité de finaliser un projet de texte de décision à Durban, afin d'opérationnaliser le Comité. Les parties ont examiné les activités possibles du Comité, notamment: la fourniture de l'orientation et de soutien technique aux parties sur demande, y compris par le biais d'ateliers et de réunions; la compilation, l'examen, la synthétisation et la diffusion de l'information, des connaissances, des expériences et des bonnes pratiques, y compris à travers les centres et les réseaux régionaux, et les entités nationales; l'élaboration et la préparation de rapports ciblés, des documents techniques, des matériels d'orientation, des méthodologies, des ressources basées sur le web et d'autres produits des connaissances; et l'établissement des canaux et des mécanismes pour l'échange d'informations, des connaissances et d'expertise, y compris par la création des réseaux aux niveaux régional et international.

Au cours de la dernière réunion du groupe de contact de l'AWG-LCA, vendredi, Kumarsingh, le modérateur a rapporté qu'un groupe a approuvé un projet de texte de décision basé sur un texte consolidé qui intègre les vues exprimées et les propositions de huit parties membres du groupe. Il a en outre indiqué que le texte devra encore être négocié, en particulier en ce qui concerne la composition et les procédures du Comité pour l'adaptation.

Financement: Les discussions au sein du groupe informel ont été centrées sur le Comité permanent proposé pour le Mécanisme financier de la Convention et sur le financement à long terme.

À propos du Comité permanent, les parties ont examiné les propositions provenant des pays suivants: Pakistan, Australie, Canada, Japon, Nouvelle-Zélande et États-Unis; et Suisse. La structure d'un projet de décision sur le Comité permanent a également été examinée. Les parties ont convenu de consolider les propositions, en vue de former une base pour les discussions ultérieures, à condition que toutes les propositions des parties soient maintenues.

Pour ce qui est du financement à long terme, il y a eu un désaccord au départ sur le point de savoir si la question devra être abordée du tout. Les parties ont ensuite examiné les nouvelles propositions provenant de la Barbade, au nom de l'AOSIS, et de la Gambie, au nom des PMA. Cependant, les pays ne se sont pas accordés sur le point de savoir s'il fallait consolider les propositions, ce que bon nombre de pays en développement ont accepté. Plusieurs pays développés ont soutenu qu'un texte consolidé sur cette question serait «prématuré».

Aussi, le mandat à l'AWG-LCA de débattre du financement à long terme a été remis en cause. Bon nombre de pays en développement ont demandé en outre au co-modérateur de consolider toutes les propositions des parties sur le Comité permanent et le financement à long terme en un seul projet de texte pour examen. Cependant, certains pays développés ont préféré traiter le financement à long terme par le biais d'un examen plus approfondi des questions telles que le financement du climat et le financement public ou privé. L'UE a ensuite présenté leurs propositions sur cette question. Une proposition conjointe d'Australie, du Canada et du Japon a également été présentée. Les parties ont alors convenu de consolider toutes les propositions sur le financement à long terme.

Lors de la dernière réunion du groupe de contact de l'AWG-LCA, la co-modératrice Sitorus a rapporté que le groupe a produit deux projets de texte consolidés des modérateurs, un sur le financement à long terme, et l'autre sur le Comité permanent. Elle a indiqué que les observations des parties, ainsi que les nouvelles propositions, seront consolidées dans un texte révisé pour Durban.

Technologie: Les parties ont focalisé les discussions sur les différents aspects du CRTC, notamment: les liens entre l'hôte, la CdP et le CET; les liens entre le CET et le CRTC; les rôles respectifs des CRTC; et les fonctions et la composition du groupe de sélection proposé pour l'examen des propositions de l'hôte. Un document révisé a été produit contenant des textes sur, entre autres: la mission, les fonctions, l'architecture, les rôles et les responsabilités proposés du réseau, le budget, les moyens financiers et l'estimation du financement attendu, la gouvernance, la structure organisationnelle, le rapport et l'examen, et les termes d'un accord pour le CRTC. Des propositions ont été reçues provenant du G-77/Chine et de l'UE, et une proposition conjointe a été reçue du Japon et des États-Unis, qui met l'accent sur le processus de sélection de l'hôte du CRTC, le financement du CRTC et la précision sur l'interaction entre le CET et le CRTC.

Lors de la dernière réunion du groupe de contact de l'AWG-LCA, Uosukainen, le modérateur a rapporté que les parties ont exprimé des vues divergentes sur le rôle du CRTC, mais se sont

accordées sur le deuxième projet de texte révisé qui servira de base pour les discussions sur le projet de texte de la décision à Durban.

Renforcement des capacités: Les discussions au sein du groupe informel ont porté sur la nécessité d'une plus grande cohérence du renforcement des capacités dans le cadre des différents processus de la CCNUCC, et ont mis l'accent sur la nature transversale du renforcement des capacités. Les parties ont débattu des lacunes dans la prestation du renforcement des capacités, par le biais d'éléments intégrés des projets ou de programmes ou activités autonomes. Les parties ont débattu de la question de savoir où et comment le renforcement des capacités est intégré dans les mandats et les programmes du Groupe d'experts des PMA (GEPMA) et du Groupe consultatif d'experts (GCE). Plus tôt au cours de la semaine, le modérateur a produit une compilation des projets de texte pour un projet de décision sur le renforcement des capacités qui aborde entre autres: les moyens d'améliorer le suivi et l'examen de l'efficacité du renforcement des capacités; les modalités concernant les dispositions institutionnelles pour le renforcement des capacités; et les activités et le rapport par les parties sur le renforcement des capacités.

Au cours de la dernière réunion du groupe de contact de l'AWG-LCA, Uosukainen le modérateur, a indiqué que le groupe a produit une compilation des propositions sous forme de projet de texte qui servira de base pour la poursuite des discussions à Durban.

Vision commune: Le groupe informel sur la vision commune s'est réuni à quatre reprises au Panama. La vice-présidente de l'AWG-LCA, Mukahanana-Sangarwe, a fait appel à des propositions et suggestions sur la marche à suivre pour l'élaboration du projet de texte de négociation pour Durban. Il y a eu des divergences de vues sur la manière de procéder. Les délégués ont débattu du point de savoir si la note du modérateur de la réunion de Bonn peut être considérée comme base pour la poursuite des discussions, et certains ont déclaré qu'elle devra être plus élaborée sur la base des opinions et des propositions, tandis que d'autres ont exprimé leur préoccupation concernant la portée trop large de cette note. Les pays en développement ont déclaré qu'ils s'attendent à ce que toutes les propositions des parties soient intégrées dans le texte de négociation, et certains pays ont réaffirmé que la vision commune devra être comprise dans le contexte du PAB. De nombreux pays développés ont déclaré que la vision commune doit être basée sur les deux questions requises par Cancun, à savoir, l'objectif mondial à long terme et l'année de plafonnement. Un pays en développement a déclaré que la base sous-jacente des objectifs doit être acceptée avant les objectifs spécifiques eux-mêmes, et que les décisions devront être fondées sur l'équité.

Le groupe a examiné un texte révisé et débattu du statut du document, et certains ont réaffirmé qu'il s'agit encore d'un texte du modérateur, avec les vues consolidées des parties, et non pas d'un projet de décision pouvant être utilisé comme base pour les négociations à Durban. Certains délégués ont exprimé la crainte que leurs propositions ne soient pas bien reflétées dans le nouveau texte, tandis que d'autres ont relevé que le texte devenait trop long et devrait être rationalisé davantage. Les délégués ont ensuite examiné une nouvelle version du texte.

Dans le groupe de contact de vendredi, la vice-présidente de l'AWG-LCA, Mukahanana-Sangarwe, a indiqué que le texte sera transmis à Durban comme document non-officiel, et a exprimé l'espoir que les consultations se poursuivront entre les sessions dans le but de rationaliser davantage le texte.

Examen: Les parties ont centré les discussions sur les éléments de la note du modérateur de la réunion de Bonn. Bon nombre ont souligné la nécessité d'examiner d'abord les modalités, et par la suite le champ d'application. Certaines parties ont appelé à une meilleure intégration de leurs propositions dans la note du modérateur, tandis que d'autres ont demandé la possibilité de fournir de nouvelles propositions. Un pays en développement a mis en garde contre la répétition des questions traitées dans d'autres groupes informels, et a suggéré que le groupe se concentre sur les aspects faisables et pratiques de l'Examen. Les parties ont exprimé des vues divergentes sur la définition du champ d'application, et certaines ont noté que ce terme est suffisamment défini dans les Accords de Cancun, tandis que d'autres ont exprimé la nécessité d'une définition plus précise. Les parties ne se sont pas accordées sur les prochaines étapes, et certaines ont souligné qu'il serait «prématuré» de démarrer l'examen du projet de texte de décision, tandis que d'autres ont réitéré la nécessité de le finaliser avant Durban. Jeudi 6 octobre, un document non-officiel a été produit sur une nouvelle définition du champ d'application de l'Examen et l'élaboration de ses modalités.

Options juridiques: Les parties ont commencé par un échange de vues sur les attentes pour Durban, et certaines ont soutenu la poursuite des discussions sur les options juridiques, tandis que d'autres ont affirmé qu'un débat sur les options juridiques et sur un nouvel accord juridiquement contraignant serait prématuré, et que l'accord sur le fond doit être conclu avant l'examen de la forme juridique. Certaines parties ont proposé qu'un mandat fût approuvé à Durban sur l'établissement d'un processus d'élaboration d'un accord juridiquement contraignant qui inclurait les engagements d'atténuation et les mesures prises par toutes les parties. Certains pays développés ont exprimé une volonté de considérer une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, à condition que soit également considéré un cadre global juridiquement contraignant adaptable à l'évolution des circonstances. De nombreux pays en développement ont souligné que le résultat de Durban devra être fondé sur le PAB et la Convention. Le représentant des États-Unis a déclaré que les parties ont des interprétations différentes du BAP et que le résultat de Durban devra être fondé sur les Accords de Cancun; que l'issue de Durban et les «aspirations» doivent être réalistes; et qu'ils n'entameront pas les négociations sur un accord qu'ils ne seront pas en mesure de ratifier.

Sur la base des vues exprimées par les parties, la modératrice María del Socorro Flores a élaboré un document avec un «menu d'options juridiques», énonçant une série d'options possibles pour un résultat à Durban incluant un instrument juridiquement contraignant (IJC) et des décisions de la CdP comprenant différentes sous-options, notamment: un mandat de conclure un IJC avec un feuille de route claire; une déclaration concernant le futur instrument, laissant ouverte l'option sur la forme juridique; la poursuite des discussions

afin d'identifier la forme appropriée des différents éléments du résultat convenu; l'affirmation de l'importance d'un IJC; et la poursuite de l'examen de tous les piliers du BAP. Une partie a déclaré que les conditions politiques ne sont pas réunies pour la conclusion d'un mandat sur un IJC à Durban, tandis qu'une autre a souligné que le mandat de Cancun porte sur l'examen des options juridiques et non sur la conclusion d'un IJC. L'UE a soutenu l'option d'un mandat de conclure un IJC et a proposé six éléments à inclure dans un tel mandat, notamment une date exacte de la fin des négociations. L'AOSIS a présenté sa proposition sur les éléments possibles d'un IJC. La Gambie, au nom des PMA, a déclaré que toute déclaration politique ou une déclaration qui laisse ouverte l'option sur la forme juridique est inacceptable. Le représentant des États-Unis a déclaré que la liste des options reflète de manière raisonnable les multiples idées qui pourraient être considérées. Le groupe a convenu de poursuivre les discussions sur cette question à Durban.

Lors du compte rendu au groupe de contact de l'AWG-LCA le vendredi, Socorro Flores, la modératrice, a déclaré que la réunion du groupe a permis aux parties de fournir plus de détails sur leurs positions, de mieux comprendre les vues des uns et des autres et de se concentrer sur le résultat qu'elles pourraient réaliser à Durban. Elle a rappelé que certains ont pensé que le mandat de Durban serait de produire un IJC, alors que d'autres veulent des éclaircissements sur le fond avant de convenir de la forme juridique. Elle a conclu que les discussions pourraient se poursuivre sur la manière d'élaborer les options privilégiées des parties et d'approfondir l'examen du menu des options.

Questions diverses: Lors de la dernière réunion du groupe de contact de l'AWG-LCA, Shimada, le modérateur a rendu compte des consultations sur: les parties de l'Annexe I en transition vers une économie de marché (EIT); et les parties visées à l'Annexe I dont les circonstances spéciales ont été reconnues par la CdP. Il a parlé d'un échange de vues enrichissant sur les questions lors des consultations et a ajouté que les parties en transition vers une économie de marché ont fourni des précisions sur leur projet de décision proposé sur le moment où la fin de la transition a été prévue, ainsi que les implications pour la Convention. À propos du projet de décision présenté par la Turquie, il a indiqué que les participants ont examiné les explications sur la durée des circonstances particulières et que les discussions se poursuivront entre les sessions et à Durban, afin de clarifier davantage les questions.

Toutes les notes du modérateur peuvent être consultées en ligne au http://unfccc.int/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/items/6189.php

SÉANCE PLENIERE DE CLOTURE: La plénière de clôture de l'AWG-LCA a eu lieu vendredi après-midi. Figueres, la Secrétaire exécutif, a rendu hommage aux prix Nobel, Wangari Maathai, qu'elle a présentée comme une «championne de l'environnement, du développement durable, des droits des femmes et de la démocratie». Le représentant du Kenya a exprimé ses remerciements pour l'hommage rendu, soulignant qu'il reconnaît les efforts de Maathai pour «servir l'humanité avec dévouement». Les délégués ont ensuite observé une minute de silence en mémoire de Wangari Maathai.

Reifsnnyder, le président de l'AWG-LCA, a indiqué que les propositions reçues des parties au cours de la troisième partie de la session ont été compilées en ligne dans les documents FCCC/AWGLCA/2011/MISC.6/Add.4, MISC.7/Add.5, MISC.7/Add.6, et FCCC/AWGLCA/2011/CRP.14-23.

La représentante sud-africaine a présenté un rapport sur les consultations qui, a-t-elle déclaré, ont été menées dans un esprit de «donner et de recevoir», soulignant le sentiment distinct que le résultat de Durban devra être équilibré, juste et crédible, et renforcer la riposte multilatérale et fondée sur des règles, aux changements climatiques. Elle a appelé à l'opérationnalisation des principaux mécanismes des Accords de Cancun, et souligné la nécessité de statuer sur la question de la deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, et sur la nature juridique d'un futur régime des changements climatiques.

Le représentant d'Argentine, au nom du G-77/Chine, a souligné la flexibilité qui a permis des progrès et a exprimé l'espoir que cet esprit constructif prévaudra à Durban. Il a réaffirmé l'engagement du groupe pour aller de l'avant dans les deux pistes de négociation, réitérant que le Protocole de Kyoto et la Convention doivent être préservés. Il a appelé à un traitement équitable et égal de toutes les questions à Durban. Soulignant l'importance des mesures de riposte pour tous les pays en développement, il s'est dit déçu par le refus des pays développés de faire des progrès, ce qui a abouti à une absence de résultat au cours de cette session.

La représentante de la Grenade, au nom de l'AOSIS, a appelé à la livraison à Durban, d'un mandat clair et ambitieux de négocier un accord juridiquement contraignant au titre de la Convention et une deuxième période d'engagement dans le cadre du Protocole de Kyoto. À propos du FVC, elle s'est dite préoccupée par les messages qui se sont dégagés de cette rencontre concernant l'engagement des pays développés pour la capitalisation des fonds. Elle a exhorté toutes les parties à prendre en compte, lors de la finalisation de leurs positions dans les négociations, de la réalité des effets des changements climatiques sur les petits états insulaires. Elle a rappelé que les efforts de Durban devront avoir pour but de renforcer le régime fondé sur des règles multilatérales.

Le Salvador, au nom du SIAC, a déclaré que la réunion a jeté une base solide pour Durban. La Gambie, au nom des PMA, a appelé à des progrès sur les règles comptables pour mener à bien la comparabilité des efforts.

La représentante d'Australie, au nom du Groupe de coordination, a déclaré que la réunion de Panama représente une «avancée importante» vers Durban sur les questions telles que l'atténuation, le financement, la technologie et le renforcement des capacités, ce qui permettra de faciliter les discussions à Durban. Elle a souligné le maintien de leur engagement à l'objectif financier à long terme, affirmant que «Durban doit faire vivre les Accords de Cancun».

Le représentant de l'UE a salué les progrès accomplis et a réitéré une préférence pour un cadre unique juridiquement contraignant contenant les principaux éléments identifiés dans les Accords de Cancun comme moyen de parvenir à un résultat équilibré et ambitieux. Persuadée que cela ne pourra pas se réaliser à Durban, l'UE a soutenu un accord à Durban sur un mandat de conclure un IJC. Dans ce contexte, le représentant

de l'UE a réitéré le soutien de l'Union pour une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, et a mis l'accent sur un système robuste fondé sur le marché considéré indispensable pour la réalisation des objectifs globaux d'atténuation.

Le délégué de la Suisse, au nom du GIE, a salué les progrès accomplis au Panama, mais a souligné le travail encore à faire avant Durban. Il a appelé à des progrès sur les questions telles que le dispositif de MRV, les rapports biennaux, la CIA et l'EIE, les mécanismes de marché, REDD+, les pertes et dommages, la technologie, le financement à moyen et à long terme, et le renforcement des capacités.

La déléguée de l'Équateur, au nom de l'ALBA, a souligné une tendance de certaines parties à détourner l'attention du principe des objectifs de la Convention en se concentrant sur les questions d'ordre technique et de procédure. Elle a déclaré que les parties qui plaident pour un accord juridiquement contraignant doivent montrer qu'elles respectent les lois et les règles en vigueur et adopter une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto.

Le représentant de l'Arabie saoudite, au nom du Groupe arabe, a déclaré que les pays en développement ont montré leur engagement total pour permettre des progrès au Panama, en participant activement à tous les groupes de travail et à tous les sujets de discussion. Il a ajouté que certains pays développés qui ont essayé d'entraver les négociations sur le financement à long terme et les mesures de riposte n'ont pas réagi au sens de cet engagement.

Pour ce qui est de REDD+, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, au nom de la Coalition des nations de Rainforest, s'est dite déçue par l'échec des négociations à produire un document non-officiel avec un texte pour l'espace réservé.

Le représentant de la République démocratique du Congo, au nom du Groupe africain, a souligné que les progrès accomplis au Panama sont inégaux sur les différentes questions en négociation. Il s'est dit préoccupé par la lenteur des progrès sur le financement et dans la piste de négociation de l'AWG-KP. Il a appelé entre autres à: un cadre comptable commun pour les parties qui ne sont pas parties au Protocole; à la comparabilité des efforts parmi les parties visées à l'Annexe I; et à des progrès sur le financement, REDD+, et les pertes et dommages.

La représentante du Pérou, au nom de la Colombie, du Chili, du Guatemala et du Panama, a réaffirmé son appui à une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, considéré comme un résultat décisif de Durban et un jalon déterminant pour la réalisation d'un régime multilatéral global juridiquement contraignant fondé sur des règles. Elle a exhorté la présidence entrante de la CdP 17 à poursuivre les consultations sur les options juridiques.

La Biélorussie, au nom du Kazakhstan et de l'Ukraine, et la Russie, au nom des pays en transition vers une économie de marché, ont reconnu une étape franchie dans la décision de prendre en compte la situation particulière des ces pays.

Le représentant de Centro Mexicano de Derecho Ambiental, au nom du Réseau Action Climat, a souligné que le sort du Protocole de Kyoto est entre les mains de l'UE et a exhorté le Japon, le Canada et la Russie à ne pas détruire le Protocole de Kyoto.

L'Alliance panafricaine pour la justice climatique, au nom de Climate Justice Now, a appelé à de nouveaux progrès sur les préoccupations des pays en développement, y compris sur les mesures de riposte et le financement à long terme, tel que convenu à Cancun, afin de s'assurer que le FVC ne devienne pas une coquille vide.

La fondation Tebtebba, au nom des OPA, a appelé à la reconnaissance des droits des peuples autochtones, y compris le droit à l'autodétermination et au libre consentement préalable en connaissance de cause.

Le président Reifsnnyder a remercié chacun pour son assiduité au travail et a clos la séance à 18h18.

BRÈVE ANALYSE DE LA REUNION

Le Panama relie tous les points cardinaux, au nord et au sud, grâce à son emplacement, à l'est et à l'ouest par le légendaire Canal de Panama. La Secrétaire exécutive de la Conférence-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), Christiana Figueres, a fait cette déclaration symbolique lors de l'ouverture de la dernière série des discussions tenue au Panama, avant la conférence décisive sur les changements climatiques prévue à Durban en décembre. En effet, de nombreux délégués sont venus au Panama dans l'espoir d'unir, d'aplanir les différences et de lisser le chemin vers Durban. Et ils y sont parvenus dans certains domaines. Toutefois, la réunion a aussi exacerbé les gouffres et mis en évidence l'énorme fossé qui subsiste sur des questions vitales telles que l'Examen [de l'objectif mondial à long terme], le financement et les attentes pour Durban en général. Cette analyse explore certains des fossés dans l'ambition, le financement et les engagements de réduction des émissions dans le contexte de la réunion de Panama, et s'attarde sur les implications possibles pour Durban.

GARE AUX FOSSÉS DANS L'AMBITION

Les gouvernements à Copenhague et à Cancun ont convenu de limiter la hausse des températures en-dessous de 2°C, par rapport aux niveaux préindustriels. En 2010, les pays développés et les pays en développement ont communiqué leurs promesses de réduction des émissions, conformément à l'Accord de Copenhague. Toutefois, il ressort d'un examen attentif de ces promesses que la menace d'un réchauffement supérieur à 2°C plane toujours sur la planète. L'Alliance des Petits États insulaires (AOSIS) appelle constamment à la résolution du fossé entre le niveau d'ambition des engagements des parties et les réductions d'émissions requises par la science, en soulignant qu'un réchauffement de plus de 1,5°C entraînerait des conséquences catastrophiques pour les petites îles. Considérant que la Chine et certains autres pays en développement représentent une part significative des émissions mondiales, les discussions sur le niveau d'ambition exigent un engagement tant des pays développés que des pays en développement. Cependant, les tentatives visant à créer un «espace commun» pour un dialogue ont échoué une fois de plus au Panama, de nombreux pays en développement ayant souligné la nature différente des «mesures d'atténuation et des engagements de pays développés, par rapport à la nature volontaire des Mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MANN) des

pays en développement». Trouver un moyen d'assurer que les engagements et les mesures prises par les pays peuvent maintenir la hausse de température au-dessous de la cible de 2°C constitue par conséquent l'un des défis majeurs auxquels sont confrontées les négociations. Une action renforcée sur l'atténuation, y compris une amélioration de l'ambition globale, sera nécessaire. À cet égard, bon nombre de pays développés et de pays en développement ont fortement appuyé des explications supplémentaires sur les efforts d'atténuation, y compris par l'établissement d'un cadre international commun pour la comptabilité, ce qui implique des règles plus détaillées pour le suivi, la notification et la vérification (MRV).

À Cancun, les gouvernements ont convenu d'examiner la pertinence de la cible de 2°C, sur la base des meilleures données scientifiques disponibles, y compris en relation avec une augmentation de température de 1,5°C. L'Examen qui est prévu entre 2013 et 2015 devra être mené «à la lumière de l'objectif ultime de la Convention, et de l'ensemble des progrès accomplis dans le cadre dudit objectif». Cette vérification effectuée par la communauté internationale afin de savoir si elle est en bonne voie vers la réalisation de ses objectifs, devra conduire à une «mesure appropriée». À Durban, les gouvernements devront prendre une décision sur le champ d'application, les modalités et le processus d'Examen, alors que des divergences de perception subsistent entre les parties. Les discussions sur l'Examen ont été difficiles au Panama, les parties ayant exprimé des vues divergentes sur le champ d'application. L'AOSIS a plaidé pour que le focus soit maintenu sur l'adéquation de l'objectif mondial à long terme, tandis que certains autres pays ont suggéré que les Accords de Cancun exigent l'examen de l'ensemble des progrès vers la réalisation de l'objectif global, y compris, entre autres, les moyens de mise en œuvre, les besoins financiers et technologiques.

Le MRV des mesures d'atténuation par les pays développés et les pays en développement constitue un autre élément clé pour assurer l'efficacité des activités d'atténuation. Les Accords de Cancun ont établi la base pour le renforcement de ces aspects, avec des exigences différentes pour les pays développés et les pays en développement. Au Panama, des différends sont apparus sur les «parallèles» entre les éléments proposés pour l'Évaluation internationale et l'Examen (EIE) et les rapports biennaux pour les pays développés d'une part, et la Consultation internationale et l'Analyse (CIA) et les rapports biennaux de mise à jour pour les pays en développement, d'autre part. Alors que de nombreux pays développés ont souligné le système de MRV comme un élément essentiel du résultat de Durban, les pays en développement ont continué à mettre en avant le principe de responsabilités communes, mais différenciées, de la Convention, comme un signal qui devra guider ces discussions.

QUE DIRE DU FINANCEMENT?

Le financement constitue le dénominateur commun qui sous-tend la viabilité et la crédibilité futures des mécanismes, y compris pour l'adaptation et la technologie, qui ont été établis par les Accords de Cancun et qui devront être opérationnalisés à Durban. Les pays en développement qui considèrent les engagements financiers des pays développés comme une condition préalable pour entreprendre toute action sur les changements climatiques, soulèvent maintenant des questions

sur la possibilité d'un «déficit de financement» et expriment la crainte que le Fonds vert pour le climat soit simplement une «coquille vide». Le problème vient de l'ambiguïté de la disposition de l'Accord de Copenhague sur le financement. Aux termes de cet Accord, les pays développés s'engagent à fournir 30 milliards de \$ US pour la période 2010-2012, et à mobiliser conjointement 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 pour répondre aux besoins des pays en développement. La grande question se pose sur ce qui se passe dans les années intermédiaires entre 2012 et 2020? L'UE, les États-Unis et d'autres pays développés ont systématiquement minimisé ces préoccupations, et ont maintenu leur engagement à mobiliser les ressources financières à partir d'une combinaison des deux sources privée et publique. Au nom de la transparence, les pays développés ont également déployé des efforts importants pour promouvoir les activités du financement de démarrage rapide, et une session d'information a eu lieu à cet égard au Panama, événement qui a donné l'occasion de présenter et de discuter des principales leçons apprises dans la mise en œuvre du financement de démarrage rapide.

Cependant, dans le contexte de la crise de la dette en cours et des perspectives sombres de l'économie mondiale, bon nombre n'ont pas été convaincus par ces assurances. Le G-77/Chine a déployé de grands efforts au Panama pour maintenir l'accent sur le financement à long terme, point que les pays développés étaient initialement réticents à aborder, soutenant qu'il a été suffisamment traité dans le rapport du Groupe consultatif de haut-niveau du Secrétaire général sur le financement des changements climatiques et dans d'autres instances. À un stade, les discussions sur le financement semblaient évoluer vers un échec total, n'eut été une branche d'olivier tendue par l'EU en présentant une proposition sur le financement à long terme. Il s'en est suivi une proposition conjointe par le Japon, le Canada et l'Australie. Ces propositions réaffirment l'engagement de ces pays pour un financement à long terme. La réalité est que sans un accord explicite sur le financement qui satisfait les pays en développement, il sera difficile de s'entendre sur quoi que ce soit.

AVEC OU SANS MANDAT

Comme chacun le sait, la première période d'engagement du Protocole de Kyoto expire en 2012. Durban constitue en principe la dernière chance de s'entendre sur une deuxième période d'engagement afin d'éviter un décalage, ce qui permettrait la poursuite sans heurt de l'application de l'ensemble des règles élaborées en vertu du Protocole de Kyoto, y compris la mise en œuvre des mécanismes de flexibilité. Toutefois, un accord sur une deuxième période d'engagement semble plus insaisissable que jamais. Le Japon, le Canada et la Fédération de Russie ne feront pas partie d'une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto. Dans sa position, l'UE veut un «accord équilibré qui va nous mettre sur la voie vers un nouvel accord global sur l'action climatique». L'UE a déclaré qu'elle souscrira à une deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, à condition que les délégués à Durban conviennent d'un mandat pour la réalisation d'un instrument juridiquement contraignant au titre de la Convention, position qu'elle considère comme une «concession majeure» de sa part depuis Bali.

Cependant, à la fin de la conférence de presse des États-Unis, ce pays a réitéré sa position qu'il ne pense pas que les conditions soient réunies pour un tel mandat, et que «nous serions mieux servis» en focalisant sur la mise en œuvre des accords existants et en renforçant les mesures. Les États-Unis veulent des engagements de la part de toutes les économies majeures, engagements qui ne doivent pas être subordonnés au financement. «Je ne vois pas la réalisation d'un consensus sur ces questions fondamentales», a déclaré Jonathan Pershing, le négociateur en chef des États-Unis.

En même temps, les membres du G-77/Chine sont également divisés sur certaines de ces questions fondamentales. Alors que tous les pays en développement veulent maintenir le Protocole de Kyoto en vie, ils ont des vues divergentes sur un nouvel accord au titre de la Convention. Par exemple, l'AOSIS a indiqué clairement qu'elle veut un instrument juridiquement contraignant et a présenté une proposition détaillée sur les éléments possibles d'un protocole ou de tout autre accord juridiquement contraignant au titre de la Convention. De l'autre côté, l'Inde et la Chine ne sont pas favorables à un mandat pour la négociation d'un nouvel accord au titre de la Convention.

Au cas où il n'y aurait pas de deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto, cela soulèverait de graves questions d'ordre juridique et institutionnel sur le maintien des mécanismes relevant du Protocole tels que le Mécanisme de développement propre (MDP). Il y a ceux qui maintiennent que les mécanismes du Protocole de Kyoto peuvent se poursuivre par ce qu'ils ont un double objectif, à savoir, aider les parties visées à l'Annexe à s'acquitter de leurs engagements de réduction des émissions, et les pays en développement à atteindre le développement durable. Cependant, d'autres affirment que la raison d'être est d'aider les parties visées à l'Annexe I à s'acquitter de leurs engagements, et s'il n'y a pas d'engagements dans le cadre de la deuxième période, les mécanismes ne peuvent donc pas continuer à exister. En d'autres termes, il n'y a pas de soit/ou: les deux conditions doivent être remplies.

Personne ne peut prédire l'avenir ou l'issue de Durban. De nombreux éléments intrinsèquement liés doivent être abordés, tels que le sort de la deuxième période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto. Par ailleurs, la précision sur ce à quoi ressemble le paysage d'un futur accord global sur le climat constitue l'une des questions de politique les plus difficiles auxquelles les ministres devront s'attaquer à Durban. Cependant, comme bon nombre l'ont souligné, il s'agira en fait pour Durban d'aplanir les différends politiques, afin que les ministres puissent se pencher sur la réalité sur le terrain et convenir des mesures qu'il convient effectivement de prendre face aux changements climatiques.

PROCHAINES RÉUNIONS

Atelier d'écriture régional du Pacifique Sud pour soutenir les publications des pays en développement sur la réduction des risques de catastrophes et l'adaptation aux changements climatiques 10-14 octobre: L'atelier d'écriture sera organisé par le Secrétariat du Programme régional océanien de l'environnement (PROE) et l'Université du Pacifique Sud (USP), avec le soutien de l'Institut des Nations unies pour la Formation et la Recherche. L'Atelier d'écriture portera sur des sujets traitant

de l'adaptation aux changements climatiques et de la réduction des risques de catastrophes, y compris les politiques, les institutions et les questions de gouvernance liées à l'adaptation et à la réduction des risques de catastrophe, et sur les expériences avec des événements climatiques extrêmes spécifiques dans la région. **dates:** 10 au 14 octobre 2011 **lieu:** Suva, Fidji **contact:** Taito Nakalevu, Gestionnaire de projet **téléphone:** +685-21929 **télécopie:** +685-20231 **e-mail:** taiton@sprep.org **www:** [http://www.sprep.org/climate change/PACC/pacc_news_detail.asp?id=985](http://www.sprep.org/climate%20change/PACC/pacc_news_detail.asp?id=985)

Changements climatiques: Comment sécuriser notre futur bien-être: une perspective de santé et de sécurité: Cette session d'information de haut niveau a pour but d'identifier des solutions aux changements climatiques et aux conséquences pour la santé et la sécurité. Des professionnels de haut niveau de l'armée et de la santé fourniront des informations sur les impacts sur la santé et les implications des changements climatiques pour la sécurité. L'implication de la communauté des affaires est encouragée. L'événement est coparrainé par plusieurs groupes internationaux dont la Chatham House, le Conseil pour le climat et la santé, la Fondation européenne pour le climat, la Société de Biologie, la London School of Hygiene and Tropical Medicine, et l'Alliance pour la santé et l'environnement. **date:** 17 octobre 2011 **lieu:** Londres, Royaume-Uni **contact:** Geetha Balasubramaniam **téléphone:** +44-20-7383-6396 **e-mail:** climatechange@bmj.com **www:** <http://climatechange.bmj.com>

PMRC - Recherche climatologique au service de la Société: Coparrainé par l'OMM et le Programme mondial de recherche climatologique (PMRC), la Conférence scientifique publique sur la «Recherche climatologique au service de la société» permettra d'identifier les principaux défis et opportunités scientifiques pour faire progresser la compréhension et la prédiction de la variabilité et le changement du système climatique de la Terre à toutes les échelles spatiales et temporelles. **dates:** 24 au 28 octobre 2011 **lieu:** Denver, Colorado, États-Unis **contact:** Personnel de planification du PMRC **téléphone:** +41-22-730-8111 **télécopie:** +41-22-730-8036 **e-mail:** wcrp@wmo.int **www:** <http://conference2011.wcrp-climate.org/>

Atelier d'écriture régional des Caraïbes pour soutenir les publications des pays en développement sur l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophes: Le Stockholm Environment Institute (SEI), la Stratégie internationale des Nations unies pour la prévention des catastrophes (SIPC) et l'Université des West Indies appellent à la candidature des jeunes chercheurs, praticiens, décideurs et d'autres des Caraïbes travaillant dans le domaine du changement climatique et de la réduction des risques de catastrophes, pour participer à un Atelier d'écriture. Les participants à cet atelier seront appelés à produire une évaluation des pairs, un article de qualité publiable et bénéficieront d'une sensibilisation accrue sur le processus de rédaction de documents pour des revues académiques. Ces compétences leur permettront de produire un travail pouvant être incorporé dans les publications du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et d'autres organes scientifiques de haut niveau, et par conséquent d'informer la prise de décision sur les questions clés de risque et de climat. **dates:** 24 au 28 octobre 2011 **lieu:**

Bridgetown, Barbade **téléphone:** +1-530-753-3035 **e-mail:** writeshop@sei-us.org **www:** <http://www.sei-international.org/projects?prid=1750>

Session conjointe des GTI ET GTII du GIEC: Cette réunion se tiendra en même temps que la GIEC 34. Elle a pour but d'approuver le Rapport spécial du GIEC sur le thème «Gestion des risques d'événements extrêmes et des catastrophes pour faire progresser l'adaptation aux changements climatiques», Résumé pour les décideurs, et d'approuver le document sous-jacent. **dates:** 14 au 17 novembre 2011 **lieu:** Kampala, Ouganda **contact:** Secrétariat du GIEC **téléphone:** +41-22-730-8208 **télécopie:** +41-22-730-8025 **e-mail:** IPCC-Sec@wmo.int **www:** <http://www.ipcc.ch/>

34^e session du GIEC: La 34^e session du GIEC examinera le rapport sur la «Gestion des risques d'événements extrêmes et des catastrophes pour faire progresser l'adaptation aux changements climatiques», qui devrait être approuvé par les sessions conjointes précédentes des Groupes de travail I et II du GIEC. La session permettra également de poursuivre l'examen de la révision du GIEC, entre autres questions. **dates:** 18 et 19 novembre 2011 **lieu:** Kampala, Ouganda **contact:** Secrétariat du GIEC **téléphone:** +41-22-730-8208 **télécopie:** +41-22-730-8025 **e-mail:** IPCC-Sec@wmo.int **www:** <http://www.ipcc.ch/>

9^e réunion de la CdP de la Convention de Vienne et 23^e RdP du Protocole de Montréal: La 23^e session de la Réunion des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (RdP 23) et la neuvième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone (CdP 9) auront lieu en novembre. **dates:** 21 au 25 novembre 2011 **lieu:** Bali, Indonésie **contact:** Secrétariat de l'Ozone **téléphone:** +254-20-762-3851 **télécopie:** +254-20-762-4691 **email:** ozoneinfo@unep.org **www:** <http://ozone.unep.org>

11^e Congrès mondial de l'Organisation des villes du patrimoine mondial: Villes du patrimoine mondial et les changements climatiques: Le thème du 11^e Congrès mondial de l'Organisation des villes du patrimoine mondial est «Villes du patrimoine mondial et changements climatiques». Le Congrès comprendra des séances sur l'adaptation et les mesures d'atténuation à prendre par les villes historiques, une session de posters mettant en vedette des études de cas liées au thème du Congrès, et des activités pour un groupe restreint de journalistes, qui apporteront leurs points de vue sur les liens entre le patrimoine et les changements climatiques. **dates:** 22 au 25 novembre 2011 **lieu:** Sintra, Portugal **contact:** Kerstin Manz, UNESCO **téléphone:** +33-(0)1-4568-1202 **email:** k.manz@unesco.org **www:** <http://whc.unesco.org/en/events/739>

CdP 17 et CdP/RdP 7 de la CCNUCC: La 17^e session de la Conférence Parties à la CCNUCC (CdP 17) et la 7^e session de la Réunion des Parties (RdP 7) au Protocole de Kyoto se tiendront à Durban, en Afrique du Sud. La 35^e session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI), la 35^e session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA), le Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements des Parties à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG-KP), et le Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention (AWG-LCA) se réuniront également. **dates:** 28 novembre au 9 décembre 2011 **lieu:** Durban, Afrique

du Sud **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **e-mail:** secretariat@unfccc.int **www:** <http://unfccc.int/> and <http://www.cop17durban.com>

GLOSSAIRE

ALBA	Alliance bolivarienne pour les Peuples de notre Amérique
AOSIS	Alliance des petits états insulaires
AWG-KP	Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements des parties visées à l'Annexe I du Protocole de Kyoto
AWG-LCA	Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention
PAB	Plan d'action de Bali
MDP	Mécanisme de développement propre
CET	Comité exécutif de la technologie
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CdP	Conférence des parties
CdP/RdP	Conférence des parties siégeant en tant que réunion des parties au Protocole
CRTC	Centre et réseau des technologies climatiques
EIT	Transition vers une économie de marché
GIE	Groupe pour l'intégrité environnementale
ONGE	ONG de l'environnement
UE	Union européenne
FVC	Fonds vert pour le climat
HCFC	Hydrochlorofluorocarbones
EIE	Évaluation internationale et Examen
CIA	Consultation internationale et analyse
OPA	Organisations des peuples autochtones
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
IJC	Instrument juridiquement contraignant
PMA	Pays les moins avancés
UTCATF	Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie
MRV	Surveillance, notification et vérification
MANN	Mesures appropriées au niveau national
PANA	Plan d'action nationale d'adaptation
QERLO	Objectifs quantifiés de limitation et de réduction des émissions
REDD+	Réduction des émissions dues au déboisement dans les pays en développement, plus la conservation
SBI	Organe subsidiaire de mise en œuvre
SBSTA	Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
SIAC	Système d'intégration de l'Amérique centrale
UQA	Unités de quantités attribuées